

# LA VIE INTERNATIONALE

REVUE MENSUELLE  
DES IDÉES, DES FAITS  
ET DES ORGANISMES  
INTERNATIONAUX

TOME III. 1913. — Numéro 6.  
Fascicule 14 de la collection.



PUBLIÉE PAR  
Office Central des Associations Internationales  
BRUXELLES

)

1912..... — *La Vie Internationale*. Revue mensuelle des idées, des faits et des organismes internationaux, publiée par l'Union des Associations Internationales, Bruxelles. In-8°, 100 à 120 p. par fasc. Par an 25 fr., 1 £., 20 Mk., 5 \$.

[RÉDACTEURS EN CHEF : H. La Fontaine et P. Otlet, Directeurs de l'Office Central des Associations Internationales.]

Pour les abonnements et les annonces s'adresser à l'Office Central des Associations Interna-

tionales, rue de la Régence, 3bis, Bruxelles.

## SOMMAIRE DU FASCICULE 14 :

**H. La Fontaine et P. Otlet.** — La Deuxième Session du Congrès Mondial..... 489

**Notices.**— Le Droit de la Mer, 525 ; — La Croix-Rouge à l'œuvre, 532.

**Faits et Documents.** — La population du monde, 540 ; — Centenaire de la Paix anglo-américaine, 542 ; — Internationalisation et militarisme, 544 ; — Nouveau tarif douanier américain, 545 ; — Placements belges à l'étranger, 546 ; — La dernière sentence de la Cour de La Haye, 546 ; — Commerce de la viande congelée en 1912, 548 ; — Importation d'œufs de la Nouvelle-Zélande en Angleterre, 549 ; — La concurrence entre le canal de Panama et le canal de Suez, 550 ; — Progrès du système métrique, 552 ; — Race nègre, 553 ; — Téléphonie sans fil, 553 ; — Concours international pour la construction d'un club à Montevideo, 555.

**Associations Internationales.** — Traite des Blanchés, 557 ; — «Pour mieux se connaître », 561 ; — Ligue franco-allemande, 562 ; — Soulagement des blessés de guerre, 565 ; — Chambres de commerce, 567 ; — Pancelisme, 568 ; — Génétique, 569 ; — Zoologie, 570 ; — Otologie, 574 ; — Froid, 574 ; — Filateurs de lin et d'étaupe, 576 ; — Coton, 577 ; — Cinématographique, 578 ; — Aéronautique, 579.

Calendrier des Réunions Internationales..... 581

Tables du Tome III de la Vie Internationale :

I Table des matières par fascicule..... 589

II Table alphabétique cumulative des matières..... 595

III » » des noms cités..... 609

IV Table systématique des matières (classification décimale) .. 616

Errata..... 619

Chronique Internationale.

# La Deuxième Session du Congrès Mondial

PAR

**MM. H. LA FONTAINE et P. OTLET**

Directeurs de l'Office Central des Associations Internationales

[327.3 (062) ( $\infty$ )]

Les 15-18 juin s'est réunie à Bruxelles-Gand, la deuxième session du Congrès Mondial des Associations Internationales.

C'est en 1910, à Bruxelles, que les organismes internationaux ont été appelés pour la première fois, à se faire représenter dans de grandes assises, à délibérer en commun sur des questions qui présentent un intérêt pour chacun d'eux et, ensemble, à jeter les bases d'une organisation systématique de la vie internationale dans tous les domaines. De ce Congrès est née l'Union des Associations Internationales, qui a maintenu des relations permanentes entre les groupements adhérents et poursuivi la constitution d'un Centre international.

Par le nombre des Associations Internationales participantes, par celui des Gouvernements représentés, par l'intérêt des questions à l'ordre du jour, le Congrès de 1913 a eu une importance considérable. Il consacre les résultats acquis jusqu'à ce jour et marque l'orientation vers laquelle doivent tendre désormais les efforts. C'est une étape nouvelle dans la voie de l'organisation internationale par la libre coopération des Associations aidées par les États.

### Adhésions au Congrès

Cent soixante-neuf Associations Internationales ont adhéré au Congrès Mondial. L'énumération de quelques-unes d'entr'elles montre la variété des préoccupations et des objets de ces Associations.

C'est, dans l'ordre alphabétique, l'Alliance Coopérative Internationale, le Bureau International de la Paix et la Carnegie Endowment for International Peace, le Comité Maritime International, le Comité olympique International, le Congrès International d'Agriculture, le Congrès International de l'Enseignement Secondaire, l'Entente Scientifique Internationale pour l'adoption d'une Langue auxiliaire, les Associations Internationales esperantistes et idistes, la Fédération Internationale des Comités permanents d'Expositions, l'Institut Colonial International, l'Institut de Droit International, l'Institut International de Bibliographie, l'Institut International de Sociologie, l'Institut International pour l'Etude du Problème des Classes moyennes, la Ligue Internationale des Associations Touristes, l'Union Internationale des Tramways et des Chemins de fer d'intérêt local, l'Union Interparlementaire ; c'est tout un groupe d'Associations qui s'intéressent au développement de l'action sociale internationale, d'Associations juridiques, d'Associations techniques et d'ingénieurs dans les différents domaines.

Les Gouvernements représentés à cette session étaient au nombre de vingt-deux : la Belgique, la Bolivie, le Chili, la Chine, la Colombie, l'Equateur, l'Espagne, la Grande-Bretagne, le Grand-Duché de Luxembourg, le Guatemala, le Haïti, le Honduras, la Hongrie, l'Italie, le Mexique, la Norvège, le Portugal, le Panama, la Perse, la République Dominicaine, la Turquie. La Suède avait fait suivre les travaux du Congrès à titre privé (1).

(1) La comparaison des adhésions à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> session du Congrès mondial est indiquée par les chiffres suivants :

|                                         | 1910 | 1913 |
|-----------------------------------------|------|------|
| Associations Internationales adhérentes | 137  | 169  |
| Gouvernements représentés               | 13   | 22   |

### Travaux préparatoires

Une des caractéristiques du Congrès a été sa longue préparation et le fait de la liaison étroite de la seconde session avec la première. Le programme de l'une a été le développement de l'autre et le cadre même des questions soumises aux délibérations est resté sensiblement le même. Les publications faites à l'occasion du premier Congrès et celles que l'Union des Associations Internationales a fait paraître depuis, ont constitué ensemble les travaux préparatoires. Ils comprennent notamment les *Actes du Congrès de 1910*, l'*Annuaire de la Vie Internationale*, qui contient les monographies d'environ cinq cents Associations Internationales et la revue *La Vie Internationale* qui, depuis le début de 1912, suit mois par mois le mouvement des idées, des faits et des institutions.

Les rapports et communications présentés au Congrès ont été au nombre de plus de 80 comprenant ensemble environ 600 pages. Ils concernent les divers points de l'ordre du jour. Ils exposent l'œuvre de certaines Associations, et ce qui a été fait ou pourrait être fait dans chaque domaine. Certains de ces rapports ont un caractère exemplatif. D'autres exposent l'état de l'internationalisation acquise ou proposée dans un certain domaine. Ces derniers rapports offrent un spécial intérêt. Ils sont des fragments de l'œuvre coopérative que poursuit l'Office Central par la publication, dans *La Vie Internationale*, d'une série d'études envisageant successivement les diverses branches des sciences et de l'activité pratique.

L'Office s'est efforcé de donner à cette vaste coopération de travail, la plus grande cohésion en rédigeant plusieurs rapports et en établissant les thèmes à développer dans d'autres par des personnalités compétentes dirigeantes d'Associations Internationales auxquelles il s'est adressé.

Pour compléter et mettre au point ces divers matériaux, une *Enquête-référendum*, contenant un questionnaire et des références aux sources, a été adressée à toutes les Associations au mois de janvier 1913.

C'est en se basant sur les réponses de cette enquête, sur les rapports et les diverses publications énoncés ci-dessus, que

l'Office Central a préparé un *Rapport Général* et présenté des projets de conclusions sur chacun des points de l'ordre du jour.

### **Méthode de travail du Congrès**

On pouvait craindre que la multiplicité, la complexité et la variété et les questions à traiter par le Congrès n'amènent de la confusion ou même empêchent en bien des cas, d'aboutir à un travail utile. L'Office Central s'était donc attaché à réaliser une organisation du travail apte à obvier aux difficultés faciles à prévoir.

Le Congrès, réuni du dimanche 15 au mercredi 18 juin, a tenu quatre réunions générales. Les sections, au nombre de quatre, ont tenu chacune deux séances. Le Congrès a donc tenu au total douze séances, représentant environ vingt-cinq heures de travail.

Le Congrès a abordé deux questions générales et six questions spéciales. Les premières ont été discutées en assemblées plénières, les autres en sections.

Les séances ont été presque exclusivement des séances de discussion et d'exposé oral. Les simples lectures, comme il convient, ont été réduites au minimum. On a cherché à se mettre d'accord sur un certain nombre de conclusions et, au cours des débats, à prolonger l'enquête préalable en obtenant des délégués présents qu'ils fassent connaître les résultats de leur expérience personnelle.

Ce sont les conclusions du *Rapport Général* présenté par l'Office Central, qui ont servi de base aux discussions. Ces conclusions étaient de trois sortes. Les unes énonçaient des idées générales et des principes directeurs. Elles condensaient en réalité les considérants des conclusions visant des desiderata et des mesures à réaliser et qui seuls furent mis en discussion. Enfin, certaines conclusions avaient pris directement la forme de projets de conventions internationales et de règlements types, de manière à permettre aux débats de porter sur l'amélioration de textes eux-mêmes précis et définitifs.

Les séances ont été présidées par le Président du Congrès ou les Présidents des Commissions désignées dès 1912. Les représentants de l'Office Central ont, en sections et en assemblées générales, exposé et défendu les conclusions du *Rapport Général*

Aidés des Présidents, ils se sont efforcé d'établir l'unité et la cohésion désirables, dans les discussions, comme aussi de rattacher constamment les travaux nouveaux aux travaux antérieurs (1).

Les sections étaient réunies simultanément afin d'éviter les inconvénients d'une prolongation trop grande du Congrès. Les délégués des Associations et les représentants des Etats suivaient à volonté les séances de la section qui les intéressait le plus, certains de retrouver dans le *Journal du Congrès*, publié chaque jour, un résumé de ce qui s'était passé dans les autres sections.

Les forces ont pu être réparties d'après les compétences et la division du travail a permis de mieux approfondir certaines questions, le Congrès ne se composant que de personnes réellement préparées à ce qui était demandé d'elles.

Les points soumis aux sections étaient tous susceptibles d'intéresser toutes les Associations. Ils visaient des questions d'organisation, d'entente et d'action en commun. Mais il a été jugé utile de superposer à la division du Congrès en sections, une division en groupes d'Associations apparentées d'après leur objet. Ces groupes se sont constitués spontanément et des échanges de vue fructueux ont eu lieu entre les délégués des Associations groupées.

Une réunion spéciale des représentants des Gouvernements a été tenue au cours du Congrès. Elle a eu un caractère officieux. Seuls y ont assisté les représentants des Gouvernements et le Bureau de l'Union. Le but était d'exposer avec quelque détail, la coopération que l'Union demande des Gouvernements et de recueillir des indications et des suggestions afin d'accroître l'utilité de ses travaux pour les divers Etats. Ces questions ont été examinées sympathiquement.

Enfin, l'une des séances plénières a été précédée d'une séance administrative de l'Union consacrée à des questions statutaires, à l'approbation du budget et des comptes, aux nominations (2).

(1) Président du Congrès, M. Cooreman, Ministre d'État, président du Congrès international des Sciences administratives. Secrétaires généraux, MM. H. La Fontaine, Otlet, Van Overbergh. Présidents des Sections, MM. H. Bauer, de Bavay, Gariel, Sebert.

(2) Le budget de l'Union est de 82,250 francs.

**Les mandats ont été renouvelés jusqu'au prochain congrès.**

Toute l'organisation qui vient d'être rappelée a fonctionné à satisfaction. Elle a permis au Congrès de venir à bout de sa lourde tâche sans devoir renoncer à l'examen de questions importantes, sans donner non plus une place exagérée ou regrettablement prépondérante à l'une d'elles. Il faut en conclure, après les deux sessions de 1910 et 1913, que le Congrès Mondial a trouvé son organisation et sa méthode de travail. L'avenir saura perfectionner l'une et l'autre, mais dès à présent toutes les craintes doivent être écartées sur la possibilité de réunir pratiquement, en de grandes assises périodiques, les délégués des Associations Internationales de toutes catégories (1).

### **Idées fondamentales**

Quelques idées générales ont dominé toutes les discussions.

Elles sont apparues comme le fil conducteur à travers tous les rapports, quelque variés ou spéciaux qu'ils fussent. Ce sont ces idées, peut-on dire, qui sont à la base de l'internationalisme contemporain et du vaste mouvement qui s'est dessiné en

(1) Les réceptions, excursions et festivités du Congrès, ont permis aux congressistes de se délasser entre les séances de travail, de trouver de multiples occasions de nouer des relations et de s'entretenir.

Le dimanche soir, 15 juin, M. Davignon, ministre des affaires étrangères et M<sup>me</sup> Davignon recevaient les délégués en l'Hôtel du Ministère. Le lundi après-midi, le baron Janssen, président d'honneur de l'Union Internationale des tramways et chemins de fer économiques et la baronne Janssen, offraient aux congressistes une Garden Party dans leur château d'Uccle. Le mardi après-midi, une excursion était organisée à Tervueren où M. de Hauteville leur faisait les honneurs du Musée colonial ; un dîner à la campagne terminait la soirée. Le mercredi, journée passée à Gand, la Municipalité gantoise organisait une réception officielle suivie d'un banquet dans l'une des salles historiques de l'Hôtel de Ville. Les congressistes eurent l'occasion de visiter en corps les monuments de la cité et d'être reçus dans quelques sections internationales de l'Exposition. Entr'autre, le commissaire général de l'Argentine. M. Tomas Amadeo, leur fit les honneurs de la remarquable exhibition du Museo Social Argentino. Le soir, une fête à la Vieille Flandre (reconstitution de danses et de tableaux anciens) réunissait les membres du Congrès mondial et ceux du Congrès international du lin qui siégeait à Gand au même moment.

faveur d'une organisation positive de la vie internationale par les Associations. Il importe de les rappeler avant tout en empruntant leur expression aux termes même du *Rapport Général* :

« a) L'Humanité tend séculairement vers des organisations de plus en plus étendues, à mesure que les relations deviennent plus fréquentes et plus régulières entre hommes habitant des territoires plus éloignés. De nos jours, cette organisation doit tendre à embrasser toutes les nations et toutes les civilisations : de spontanée, elle doit devenir consciente et systématisée ;

» b) Les relations et les intérêts humains étant groupés par circonscriptions territoriales (États) ou par similarité d'objets et de fonctions (Associations), l'Organisation Internationale, pour en tenir compte, doit être double :

» 1° L'organisation des États entr'eux : après avoir groupé les intérêts ayant pour base le territoire qu'ils administrent (intérêts nationaux), ils doivent concevoir et régler leurs intérêts entr'eux en se considérant comme membres de la Société des nations ;

» 2° L'organisation des Associations Internationales entr'elles : après avoir groupé et fédéré, chacune dans leur domaine, les intérêts de même spécialité du monde entier (intérêts universels), elle doivent envisager les relations entre tous les intérêts et toutes les fonctions et constituer entr'elles une confédération, l'Union des Associations Internationales ;

» c) Ces deux organisations, tout en étant distinctes l'une de l'autre, doivent multiplier leurs relations et faire converger leurs efforts vers une organisation unique qui réalise l'équilibre des forces en présence, en donnant à chacune une part proportionnelle de représentation et de pouvoir dans l'exercice des fonctions essentielles à la gestion des grands intérêts collectifs : délibération et législation, juridiction et arbitrage, exécution et administration. Une Constitution ou Charte mondiale doit en être l'expression ;

» d) L'organisation internationale vers laquelle il faut tendre doit avoir deux fins, complémentaires l'une de l'autre, mais bien distinctes :

» 1° La Paix, c'est-à-dire la relation organisée et stable substituée à la relation indépendante, anarchique ; aux violences qui en sont l'inévitable conséquence, faire succéder le Droit ;

» 2° **La Coopération, c'est-à-dire l'entente et l'entr'aide des hommes et des groupes pour accroître les connaissances, développer l'art, élever la moralité, mettre en valeur les ressources naturelles de la terre tout entière, accroître ainsi le bien-être général et le progrès de l'Humanité ;**

» e) L'effort doit porter d'abord sur le développement des Associations Internationales qui constituent la structure sociale qui répond le mieux aux besoins d'organisation de la société universelle. Il faut faire de chacune, dans son domaine respectif, la représentation universelle et l'autorité la plus haute de la classe des intérêts qu'elle fédère. De là la nécessité d'associer effectivement à leur œuvre les groupes de tous les pays et d'organiser dans leur sein la représentation nationale ;

» f) L'effort doit porter ensuite sur la coordination, l'harmonisation des buts, des travaux, des services des associations. De l'étude des faits doit se dégager la conception d'une organisation mondiale qui soit fondée sur l'existence d'une communauté humaine solidaire en toutes ses parties, où les grandes fonctions économiques, intellectuelles, sociales soient coordonnées conformément aux desiderata de la Science et librement gérées par les intéressés dans un esprit de progrès.

» Les Associations Internationales doivent avoir pour objet et pour fonction chacune une partie de l'organisation internationale intégrale. D'où nécessité pour elles d'assurer vis-à-vis de la communauté, l'efficacité de leur action, afin d'éviter de nuire à l'ensemble, et de coopérer avec des Associations s'occupant de branches similaires et connexes ;

» g) Pour travailler à ces tâches il faut une institution centrale. C'est l'Union des Associations Internationales avec le Congrès Mondial, organe de délibération et de représentation, l'Office Central organe d'exécution. Elle doit, tout en respectant les autonomies nécessaires, réaliser une organisation des organisations, basée sur la systématisation de ce qui existe. Elle doit tendre, par une action toute de persuasion, à un système général d'Associations comprenant les Associations actuelles et celles qu'il y a encore lieu de créer ; un système général de réglementation et de législation internationales, un système universel d'unités scientifiques, techniques et commerciales ; un système universel d'enregistrement et de diffusion des connaissances acquises (publications et documentation), un système général d'expression et de langage (terminologie, nomenclature, emploi de langues). L'Union doit s'efforcer aussi d'organiser un Centre International là où se sont déjà domiciliées spontanément le plus grand nombre d'Associations, auprès duquel doivent

pouvoir établir leur siège les Associations qui n'en ont pas encore. Ce Centre doit être établi de manière à assurer la neutralité nécessaire à la gestion des grands intérêts universels et c'est là que doivent être formées, en coopération par les Associations et les États, de grandes institutions internationales : Musées, Instituts, Bibliothèques, Archives. »

### Travaux du Congrès

C'est dans un tel cadre d'idées générales que sont venues se placer les huit questions discutées par le Congrès et au sujet desquelles nous allons exposer succinctement les principaux travaux et conclusions.

I. COOPERATION ENTRE ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. — Après avoir rappelé la nécessité de la coopération, le Congrès a porté son effort sur deux points principaux : les modes pratiques de coopération et la codification des décisions des Associations.

La résolution suivante a été adoptée sur le premier point :

« *Modes pratiques de coopération.* — La coopération et la coordination entre Associations Internationales peuvent porter soit sur l'objet de leur action (objet commun à plusieurs), soit sur les méthodes (unification des instruments, des systèmes d'unités, des éléments unitaires des travaux), soit sur les conditions d'exécution du travail (coopération de travail avec répartition des tâches à accomplir, ou coopération d'argent pour assurer les moyens de faire faire, en une fois et au profit de tous, ce qui dépasserait les forces isolées ou coûterait plus cher).

» Parmi les modes pratiques de coopération et de coordination, il y a lieu de signaler les suivants :

» 1° Entente entre Associations et Congrès relative aux domaines mixtes, communs ou limitrophes ; revision éventuelle des attributions des divers organismes internationaux similaires ; division ou fusion éventuelle d'organismes ; création de services communs ;

» 2° Étude concertée d'une même question par plusieurs Associations en se plaçant à des points de vue différents mais convergents ;

» 3° Discussions directes et contradictoires entre Associations et Congrès qui poursuivent des buts opposés ;

» 4° Transmission directe des vœux et desiderata d'Associations Internationales à Associations. Démarches et négociations en vue d'obtenir la réalisation de ces vœux directement d'organismes internationaux ;

» 5° Mouvement général et concerté entre les Associations en faveur des idées et de l'organisation internationale en général, de manière à attirer l'attention de l'opinion publique et des gouvernements sur le rôle et l'importance des Associations, et hâter ainsi les réformes proposées : démarches concertées auprès des pouvoirs publics ;

» 6° Entente pour la fixation des dates des Congrès des Associations intéressées, de manière à éviter les inconvénients des conflits de dates ;

» 7° Entente pour l'institution, périodique, d'une semaine spéciale pendant laquelle plusieurs Associations tiendraient en même temps leur Congrès dans la même ville et organiseraient en commun certains voyages et visites, dans le but d'accroître l'utilité des réunions et d'économiser les frais imposés aux adhérents et aux institutions ;

» 8° Entente pour la publication en commun de revues, travaux scientifiques qui serviraient les intérêts de plusieurs Associations ;

» 9° Entente entre les Associations adhérentes en vue de poursuivre, d'accord avec l'Union des Associations Internationales, l'étude et la réalisation des mesures qui ont un intérêt pour toutes les Associations Internationales : 1° système universel d'unités, scientifique, technique, industriel et commercial ; 2° système universel de langage scientifique et technique (terminologie, notation, symboles, classification, figuration et schémas) ; 3° méthodes universelles de publication et de documentation ; 4° système général d'associations, d'organismes, laboratoires et instituts ;

» 10° Entente pour la formation en commun, et en connexion avec le Centre international, de grandes collections internationales : Bibliothèque, Bibliographie, Archives, Musées.

» Les modes de coopération et de coordination énoncés ci-dessus ne sont proposés aux Associations que comme des suggestions utiles. »

Le Congrès a signalé trois formes d'entente permettant d'assurer cette coopération : les conventions, les commissions mixtes ou cartels, l'admission dans les comités de direction des Associations, à titre personnel ou *ex officio*, de personnalités remplissant des fonctions dans d'autres Associations.

Le Congrès a traité aussi de la concurrence des Associations entr'elles et de leur dédoublement. Il a conclu que, « tout en respectant les différences de méthode et d'opinion, des Associations Internationales sont constituées en vue d'atteindre des buts identiques, il y a lieu d'encourager chaque

effort de concentration par lequel la dépense d'énergie personnelle et matérielle est réduite au minimum. »

La codification avait fait l'objet d'un rapport documenté de l'Office Central énonçant le but de cette codification. Après l'avoir discuté longuement le Congrès a voté la résolution suivante :

« Il y a lieu d'entreprendre la publication générale des résolutions et des vœux des Associations et des Congrès Internationaux. En vue de réaliser cette publication les Associations Internationales sont invitées à communiquer à l'Office Central le texte de toutes les résolutions adoptées par elles et par les Congrès qu'elles ont organisés. »

## II. RÉGIME JURIDIQUE DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES ET MODES DIVERS DE LEUR INTERVENTION DANS LA RÉGLEMENTATION.

— Ces questions concernent le droit des Associations et le droit créé par les Associations. Le Congrès, après avoir affirmé le principe de la liberté des Associations dans la sphère des intérêts internationaux comme dans celle des intérêts nationaux et locaux, a discuté en détail un projet de convention internationale réglant le statut juridique des Associations Internationales. Ce projet avait été élaboré par l'Office Central à la suite de la discussion de principe qui eut lieu en 1910. Communiqué aux Associations et à des spécialistes du droit international de divers pays, il avait fait l'objet d'observations et de critiques constructives de très grand intérêt. L'accord, déjà obtenu sur les idées directrices, a été consacré jusque dans les détails. On peut maintenant considérer comme close la période d'études et l'Office Central a été chargé des démarches nécessaires pour faire entrer la question dans la phase diplomatique.

Le projet voté par le Congrès porte que les Puissances signataires de la Convention internationale accorderont la reconnaissance légale, chacune dans les limites de leur juridiction, aux Associations Internationales sans but lucratif qui satisfont aux conditions d'une définition qui est nettement spécifiée (poursuivre entr'autre un but scientifique ou d'intérêt public intéressant tous les pays (mondial) ou plusieurs d'entr'eux (international), et dont les statuts règlent un certain nombre de points également spécifiés (nom, siège, objet, catégories et obligations des membres, organisation de la direction). La recon-

naissance a pour résultat de conférer aux Associations Internationales, la personification civile et les mêmes droits que ceux accordés aux Associations commerciales à responsabilité limitée : notamment celui de posséder les immeubles nécessaires à la réalisation de leur but et de recevoir des libéralités.

Un Bureau international sera institué pour l'enregistrement et la publication des statuts, de la liste du personnel dirigeant et des comptes annuels. Les États signataires auront, endéans un certain délai après cet enregistrement, le droit de refuser la reconnaissance dans les limites de leur territoire. Celle-ci une fois acquise, ne pourra être retirée que par une procédure judiciaire. Le nom et l'emblème des Associations seront protégés au même titre que le nom et l'emblème commercial.

L'obtention d'un statut juridique stable constitue un des vœux les plus pressants des Associations, le moyen de leur permettre la constitution du patrimoine sans lequel elles ne peuvent disposer des moyens matériels nécessaires à leur développement. La documentation du Congrès contient à cet égard l'exposé de cas typiques montrant les inconvénients du régime anarchique actuel. Au point de vue théorique le projet constitue aussi un progrès considérable. Il tend à faire reconnaître le fait actuel de l'existence d'Associations ayant une origine extra-nationale et constituant des personnes corporatives du droit international. Ce mouvement est le complément de celui qui fait de tous les États les personnes publiques du droit international, tandis que les Unions d'États sont devenues des établissements publics internationaux ou des administrations internationales. Ce mouvement est corrélatif de celui qui a fait reconnaître partout des droits universels de plus en plus étendus aux êtres humains comme tels, abstraction de toute considération de nationalité.

Le Congrès a étudié avec beaucoup de soins les divers modes selon lesquels s'exerce déjà, et devra surtout s'exercer à l'avenir, l'action des Associations dans le domaine de la réglementation internationale. Elles peuvent aider puissamment à développer des institutions juridiques communes à toutes les nations et à assurer l'évolution progressive du droit des gens. Ici encore il importe que les Associations Internationales agissent dans la sphère des intérêts internationaux, comme le font les Associations

Nationales dans celle des intérêts nationaux. Le droit sort du fait et l'entente libre précède l'entente obligatoire et sanctionnée. Trois voies principales sont ouvertes aux Associations :

a) Arrêter des règlements collectifs obligatoires pour toutes les Associations affiliées et pour leurs membres, règlements codifiant les coutumes et usages existant, ou tendant à provoquer l'établissement de coutumes et usages nouveaux ;

b) Arrêter des contrats internationaux types, ou contrats normaux, destinés à régler les relations entre particuliers ou groupes des divers pays et auxquels les intéressés aient la faculté de se référer dans leurs accords privés ;

c) Préparer les conventions internationales entre les États (enquêtes, réunions des matériaux, énoncés des bases, rédaction d'un avant-projet, démarches auprès des gouvernements, propagande auprès de l'opinion publique et parlementaire).

Les rapports présentés font entrevoir pour l'avenir la possibilité de faire participer officiellement à l'œuvre législative les Associations Internationales, soit comme déléguées de la Puissance publique internationale, soit comme Conseils supérieurs consultatifs. Une suggestion a été faite en vue de simplifier les formalités actuelles pour l'élaboration des conventions internationales. C'est la création par les États d'un «Bureau officiel de la législation internationale », chargé de centraliser et de simplifier les mesures relatives aux conventions internationales autres que l'étude, la délibération et les votes. Ce Bureau aurait à recevoir les pétitions des Associations Internationales, à envoyer les circulaires de consultation aux gouvernements, à adresser les invitations, à obtenir les ratifications, à conserver en dépôt les originaux des actes (greffe) et à publier ces actes (pasinomie internationale).

III. UNIFICATION ET SYSTEMES D'UNITES. — Le Congrès Mondial de 1910 avait déjà traité un grand nombre des questions relatives à l'unification des mesures et à la coordination des études faites pour obtenir dans toutes les branches de science, des systèmes uniformes et des valeurs identiques pour les différentes unités ou pour les types d'objets, entrant dans la confection des machines et des appareils d'usage courant. Il avait

recommandé l'adoption d'une base unique pour la détermination des dimension essentielles de ces objets, en choisissant, à cet effet, le système métrique et le système décimal dont les emplois combinés peuvent mieux que tous autres amener, en même temps que l'uniformité, à la fois la simplicité et la commodité d'emploi.

Le Congrès actuel, étendant le champ de ses études a embrassé dans son vaste programme la question générale de l'unification, dans toutes les branches de l'activité scientifique et industrielle. Il a consacré une grande partie de ses travaux à cette question, qui, sous le nom de *standardisation*, fait aujourd'hui l'objet de l'attention de grandes institutions spécialement constituées à cet effet, dans les principaux pays, aussi bien en France qu'en Allemagne et en Angleterre et dans les Etats-Unis d'Amérique.

C'est sous l'impulsion de ces institutions qu'ont été étudiées et arrêtées déjà, par décisions de Congrès internationaux, les unités scientifiques à employer dans les différentes branches de science, et leurs applications industrielles : unités physiques pour la chaleur et la lumière, unités électriques, unités mécaniques et autres.

Le Congrès a proclamé qu'il y a lieu d'établir un système universel d'unités, reliant en un seul ensemble homogène tous les systèmes particuliers et par des conventions ou des lois concordantes érigés internationalement en unités légales. Ce système, a-t-il insisté, doit avoir pour base la décimalisation et le système métrique. Il doit être applicable dans les sciences comme dans l'industrie et comprendre notamment les unités de longueur, de masse, de force, de temps. Il doit s'étendre au calendrier, à l'heure, au méridien fondamental, à la monnaie.

Le Congrès a proclamé en principe que les Associations Internationales dans leur domaine respectif doivent formuler leur propre système en s'efforçant de le rattacher au système universel.

Pour assurer pratiquement l'établissement en coopération de ce système universel, le Congrès a décidé la création d'une Commission Centrale avec Bureau Permanent chargé de ce soin. Il a décidé qu'il y a lieu de condenser les résultats de ses travaux en un Code des Unités scientifiques et techniques. Il a insisté aussi sur l'intérêt qui s'attache à la publication régulière des

Tables des Constantes numériques d'ordre chimique, physique et technologique, qui sont en fait les résultats de l'application des mesures arrêtées aux données essentielles des sciences et de l'industrie.

La plupart des Associations Internationales ont inscrit l'unification dans leurs statuts. Elle prend donc les aspects les plus variés. Le Congrès a été amené ainsi à l'envisager successivement dans quatre ordres d'idées et à voter les résolutions de principes suivantes :

« A. — *Systèmes internationaux d'unités légales.* — Le Bureau du Congrès Mondial est chargé de transmettre à toutes les Associations Internationales intéressées, avec mission de les présenter à leur Gouvernement, les vœux ci-après relatifs à l'unification des unités légales dans les diverses nations :

» 1. — Utilité d'une classification des Unités en :

Unités fondamentales ;  
— dérivées primaires ;  
— — secondaires.

» 2. — Utilité d'une classification scientifique en :

Unités mécaniques ;  
Unités de température ;  
Unités électriques ;  
— photométriques.

» 3. — Utilité d'une entente internationale pour l'adoption soit d'un seul nombre, soit d'un nombre par « zone » pour l'accélération de la pesanteur.

» 4. — Opportunité de définir « l'unité d'intervalle de température » pour les besoins des transactions commerciales et industrielles de  $-240^{\circ}$  à  $+1000^{\circ}$ , par l'échelle centésimale du thermomètre à hydrogène, dite « échelle normale ».

» 5. — En vue de tenir compte de la durée de fixité des lois des divers pays, il est recommandé d'adopter pour les Unités électriques :

» A. — Par un texte de loi, au même titre que les unités fondamentales mécaniques :

» Unité fondamentale de résistance électrique :  
*l'ohm* adopté en 1908, par la Conférence internationale des Unités électriques de Londres.

» B. — Par un texte annexe à la loi (Règlement d'Administration publique, Décret, etc.) :

- » 1° Unités dérivées primaires, *l'ampère*, déduit de la loi de Joule ; le *volt*, déduit de la loi d'Ohm.
- » En outre, une indication complémentaire spécifiant que « dans les transactions industrielles » et commerciales, chacune de ces Unités est représentée en fonction d'un étalon matériel déterminé ».
- » 2° Unités dérivées secondaires : le *coulomb* ; *l'ohm-centimètre*.

» 6. — Utilité d'une unification légale des mesures photométriques en se basant sur les résultats obtenus dans ces dernières années par les grands laboratoires des diverses nations.

» B. — *Unification de la fabrication industrielle (Standardisation.* — a) La standardisation internationale au point de vue technique et industriel est une nécessité qui s'impose et un progrès à réaliser à raison des procédés modernes de fabrication en série et du caractère mondial des marchés économiques. Cette standardisation doit être limitée aux éléments pour lesquels elle présente un évident intérêt économique, en évitant d'apporter des entraves au développement de l'industrie ;

» b) La standardisation technique et industrielle doit avoir pour base les unités de mesures internationales : système métrique, unités électriques, etc ;

» c) Les systèmes de règles en vigueur dans les diverses branches de la technique doivent être reliés les uns aux autres de manière à constituer des séries homogènes et uniques.

» C. — *Unification dans le domaine commercial.* — Il est désirable que l'unification se poursuive dans tous les départements du domaine commercial internationalisé. Les mesures d'unification doivent comprendre notamment la qualification, le conditionnement, les méthodes d'examen et d'analyse, le classement type des marchandises, l'adoption d'un contrat normal, l'uniformisation des usages.

» D. — *Unification dans le domaine moral et social.* — Dans la mesure où elle est utile, l'unification doit être poursuivie dans le domaine moral et social aussi bien que dans le domaine technique, notamment l'unification du droit, des coutumes et des règles de conduite. »

IV. ORGANISATION INTERNE DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES.— Il fallait tout d'abord préciser la notion de l'Association

Internationale et distinguer d'elle tout ce qui en portait le nom sans correspondre à la conception qu'il faut s'en faire. La définition suivante a été adoptée :

« On entend par Association Internationale celle qui réunit les trois caractères constitutifs suivants : 1° avoir des membres individuels ou collectifs appartenant à des nations différentes et être accessible aux éléments semblables des diverses nations ; 2° avoir un but intéressant toutes les nations ou plusieurs d'entre elles et ne visant pas le lucre au sens juridique du mot ; 3° posséder un organisme permanent de représentation de ses intérêts. »

Il fallait ensuite mettre en lumière les fonctions utiles assumées par les Associations Internationales les plus évoluées et chercher à en généraliser l'introduction. Les travaux préparatoires avaient fait connaître quantité de services et de travaux intéressants réalisés par certaines associations.

La résolution suivante résume en une énumération très suggestive tout le travail du Congrès sur ce point :

« a) L'étude comparée des Associations Internationales révèle que leur activité s'exerce sous les formes suivantes :

» 1. Travaux scientifiques en collaboration ; organisation de recherches spéciales ; coordination des efforts faits dans les différents pays ; enquêtes internationales.

» 2. Réglementation de la matière ; préparation des conventions et traités ; codification des usages ; contrats-types.

» 3. Unification et systèmes d'unités.

» 4. Terminologie (nomenclature) définitions, notation (symboles) et classification.

» 5. Publications : revue, annuaire, encyclopédie, recueils généraux.

» 6. Statistique.

» 7. Collections et musées ; Expositions (temporaires, circulantes, permanentes). Rapports avec les expositions générales. Jurys internationaux.

» 8. Laboratoires de recherches et d'analyses.

» 9. Encouragements : subventions, prix, concours.

» 10. Enseignement. Propagande. Conférences.

» 11. Documentation, bibliothèque, bibliographie, archives centrales. Centralisation, classement et mise à la disposition des intéressés des documents, informations et renseignements relatifs aux matières du programme de l'Association dans les divers pays ; réponse à des consultations.

» 12. Répertoire et liste des institutions, associations, services et personnes de leur spécialité.

» 13. Défense et développement des intérêts professionnels : Règles générales à préconiser quant à l'exercice des professions (déontologie professionnelle) : définition de leur titre, détermination des droits et obligations, développement des relations, de la confraternité et de la solidarité, arbitrage et solution amiable des différends.

» 14. Étude des moyens de développer l'importance des groupements qui existent et d'en établir de nouveaux dans les pays qui en sont dépourvus (associations, sociétés, syndicats). Relations entre les groupements (autonomie, fédération, centralisation) et entre les membres de ces groupements.

» 15. Démarches auprès des institutions privées et des pouvoirs publics de chaque pays en vue d'obtenir des travaux comparables ou parallèles, des unifications de législation ou des ententes et traités internationaux.

» b) Les Associations Internationales dont le but est général, doivent tendre à exercer leur activité sous ces diverses formes. Toutefois, dans un même domaine, ces formes d'activité peuvent être réparties entre plusieurs associations distinctes ; mais, en ce cas, il importe que des ententes interviennent entre elles et qu'ensemble elles veillent à ce que les champs d'activité demeurés vacants soient couverts par des Associations nouvelles. »

Après avoir défini les Associations, après avoir indiqué les fonctions qu'elles peuvent utilement assumer, il fallait dégager de l'expérience générale un type d'organisation ayant fait ses preuves. Le Congrès l'a fait en ces termes :

« L'organisation des Associations Internationales exposée ci-après est recommandée comme organisation-type :

» a) Assemblée générale (Congrès, Convention), se réunissant périodiquement et ayant les pouvoirs nécessaires pour modifier et compléter les statuts organiques ;

» b) Commission permanente (Comité, Conseil) se réunissant à intervalles plus rapprochés et dans lesquels sont représentés tous les pays adhérents à l'Association, par des délégués désignés de préférence par les sections nationales ;

» c) Bureau permanent (Conseil d'administration) chargé de l'expédition des affaires courantes ;

» d) Office central (institut, secrétariat), organe administratif et scientifique chargé de l'exécution des travaux, de l'administration des services créés par l'Association, de la préparation des assemblées et congrès, de la suite à donner à leurs décisions.

Il doit disposer du personnel salarié nécessaire à l'exécution continue des travaux ;

» e) Sections nationales ou régionales, constituées dans le plus de pays ou de régions possible. Elles donnent aux Associations Internationales les solides assises nationales qui leur sont nécessaires ; elles permettent au travail et à la propagande de s'effectuer d'après les meilleurs modes dans chaque pays, elles assurent à l'œuvre d'internationalisation l'apport de chaque pays et, réciproquement, elles rendent possible son adaptation aux besoins nationaux ;

» f) Commissions scientifiques et techniques chargées de travaux déterminés et travaillant en collaboration avec l'Office central ;

» g) Experts auxquels s'adresser selon les circonstances pour des questions spéciales ;

» h) Correspondants pour les pays où l'Association n'a pas de sections nationales et chargés notamment de la propagande dans ces pays. »

L'assemblée a aussi étudié les relations des Associations avec les Gouvernements, ainsi que l'organisation de la représentation et du vote dans les Associations. Elle a demandé que les Congrès qui se réunissent sans lien permanent assurent la continuité de leurs travaux, que les Associations prennent des mesures pour fixer leur siège et ainsi se donner une organisation stable évitant les à-coups et les interruptions de travail, la dispersion des archives.

La nécessité de développer les budgets des Associations et les moyens pratiques de le faire, ont été envisagés. Les résolutions prises à cet égard visent l'utilité pour chaque Association de dresser son budget idéal, l'utilité d'une action commune pour mettre en lumière les faibles ressources qui sont accordées aux Associations pour des œuvres d'entente et de progrès, tandis que des dépenses formidables sont faites actuellement et toujours accrues pour l'œuvre destructrice de la guerre. Un appel a été fait au mécénat, qui doit devenir une véritable institution. On a précisé en quoi il peut être utile et sur quels fondements s'appuie son intervention.

La question des Congrès internationaux a été abordée ; un règlement-type a été voté tendant, à défaut de motifs spéciaux, à apporter de l'unité dans l'organisation et dans la procédure des travaux et débats des Congrès. Ce règlement supprimera

une initiation préalable et toujours à recommencer de la part des personnes venues de tous pays pour délibérer et travailler et dont le temps doit être économisé. Les Congrès particuliers pourront à l'avenir, sans autre formalité, s'en référer à ce règlement-type.

Enfin des vœux détaillés ont été votés s'adressant aux administrations internationales des postes, télégraphes, téléphones et chemins de fer. Ils tendent à obtenir les simplifications et réductions de tarifs nécessaires au développement international des communications.

#### V. ENREGISTREMENT ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES. —

L'avancement de la science d'une part, son utilisation pour des but d'enseignement et d'application d'autre part, exigent : 1° l'enseignement systématique de toutes les données ayant un caractère scientifique, technique et pratique (Publications) ; 2° la concentration de tous les documents dans lesquels sont opérés ces enregistrements (Documentation).

L'interdépendance des sciences, la solidarité et les connexions qui existent entre tous les ordres de l'activité, l'état actuel d'internationalisation des études et de la vie collective rendent nécessaire une organisation à la fois internationale et interscientifique. Elle doit être basée sur la coordination de ce qui existe et sur une coopération permettant au travail d'être divisé à l'extrême, tandis que les résultats en soient concentrés.

Le Congrès a donné à ces questions une attention toute particulière, car aujourd'hui la plupart des Associations Internationales ont reconnu la nécessité de s'en occuper dans leur domaine propre, et déjà diverses institutions internationales existent et fonctionnent avec pour but spécial la documentation. Le Congrès, entrant dans quelques détails, a énuméré les diverses espèces d'ouvrages dont il y a lieu de former pour chaque branche un système de publications universelles, centralisatrices, condensant l'ensemble des données fragmentaires et individuelles, et tenues constamment à jour (traités, catalogues, annuaires, recueils, périodiques). Il a énuméré et défini les collections documentaires internationales centrales à constituer pour chaque branche d'études et d'activité (Bibliothèque, Bibliographie, Archives, Encyclopédie). Il a recommandé l'unité des règles de publications

et de catalogues, des classifications et des formats. Enfin, constatant l'ampleur des travaux déjà accomplis mais aussi l'importance et l'urgence des services qu'il est désirable de faire fonctionner, il s'est prononcé en faveur d'une organisation générale dont il a défini comme suit le but, l'esprit et les divers éléments :

« Il y a lieu de créer une Union Internationale pour la Documentation, ayant pour but de réunir, en une organisation générale les multiples organisations actuellement existantes et qui sont sans lien les unes avec les autres. Cette organisation doit être établie sur les bases suivantes :

» 1° *Objet* :

- » 1° La Bibliographie Universelle (livres, publications officielles);
- » 2° Catalogues collectifs des principales bibliothèques du monde;
- » 3° Échanges internationaux;
- » 4° Prêts entre Bibliothèques;
- » 5° Bibliothèque internationale centrale.

» 2° *Organisation* :

- » a) Organisation mixte unissant les Etats (administration et institutions nationales notamment les bibliothèques nationales), et les Associations Internationales;
- » b) Bureau central en relation permanente avec les services nationaux désignés par les Etats et avec les services internationaux des Associations;
- » c) Utilisation et amalgamation des travaux, institutions et services existants s'engageant désormais à réaliser chacun une partie du programme arrêté par l'Union.

» 3° *Bibliographie* :

- » a) Chaque Etat s'engage à établir ou à faire établir la *Bibliographie nationale* ou liste complète des œuvres publiées dans les limites de son territoire et à mettre à la disposition des autres États, des exemplaires ou copies de cette bibliographie;
- » b) Chaque grande Association Internationale s'engage à établir ou à faire établir sous son contrôle la bibliographie internationale classée de sa matière, incorporant les éléments des bibliographies nationales fournies par les États et y ajoutant le dépouillement des périodiques;

- » c) Les travaux bibliographiques sont établis en observant un minimum de règles communes de manière à permettre leur intégration dans la Bibliographie universelle formée par la réunion des bibliographies particulières nationales et spéciales.
- » 4° *Echanges internationaux* :
  - » a) Les organismes officiels (parlements, administrations, établissements publics), et les organismes privés (sociétés savantes et sociétés poursuivant un but d'utilité publique) doivent être mis en relation les uns avec les autres, de pays à pays, à l'intermédiaire d'un service international des échanges ;
  - » b) Chaque pays doit posséder, par voie d'échange, la totalité des publications des administrations publiques et des corps savants des autres pays et la centraliser dans une bibliothèque accessible au public ;
  - » c) Les expéditions doivent se faire rapidement, fréquemment et sans charge pour les organismes échangistes ;
  - » d) Un Répertoire international des organismes publicateurs officiels et privés de chaque pays, doit être publié avec la liste de leurs publications, établie en connexion avec la Bibliographie.
- » 5° *Prêts internationaux* :
  - » Extension aux Bibliothèques officielles des États adhérents à l'Union du prêt d'ouvrages et de documents dans les mêmes conditions que ces prêts sont faits aux bibliothèques et institutions de leur propre territoire, mais avec charge de réciprocité effective.
- » 6° *Reproduction concertée de documents rares* :
  - » Entente à établir entre les divers gouvernements pour la reproduction concertée par des procédés divers et notamment par la photographie et la microphotographie, de manuscrits, de livres et autres documents rares et échange des reproductions faites par chacun d'eux. »

Le Congrès a étudié, à son point de vue spécial, la question des expositions internationales, estimant qu'il y a lieu de chercher à les utiliser de plus en plus pour développer le mouvement d'organisation internationale. Il s'est rallié aux mesures déjà arrêtées par un Comité international, pour éviter un gaspillage de force et d'énergie en multipliant sans utilité, les expositions

universelles. Il a exprimé le vœu de voir perfectionner l'organisation centrale des Congrès réunis à l'occasion des Expositions. Il demande que soient mieux utilisées les Expositions temporaires pour enrichir les Musées permanents et aussi les sections du Musée International et que soit envisagé l'établissement d'installations permanentes pour les Expositions universelles.

Des discussions ont eu lieu sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur. En tout premier lieu, a été préconisée la coopération internationale entre les Universités et les Instituts d'enseignement supérieur. (Echange de professeurs et d'élèves, cours de vacances. Ensuite la participation directe des Associations Internationales à l'enseignement par voie de généralisation de ce qu'ont déjà réalisé plusieurs d'entr'elles. (Cours internationaux.) Enfin le principe d'une Université internationale a été voté avec des précisions concernant ses professeurs, ses étudiants, les branches à y enseigner, la durée des études, les méthodes, les langues et le siège de l'institution. (Siège du Centre International.)

VI. LANGAGE SCIENTIFIQUE ET EMPLOI DES LANGUES. — Le développement de l'organisation internationale, celui de la vie internationale elle-même, rencontre un obstacle considérable dans la langue. Le problème est double. Comment perfectionner la langage scientifique, comment répandre la connaissance des langages usuels et en régler l'usage international.

Le Congrès de 1910 avait donné une grande place à ces questions et les enquêtes conduites depuis ont montré l'intérêt qu'y attachent les Associations.

En ce qui concerne le langage scientifique, les travaux préparatoires ont conduit à cette conclusion qu'il doit comprendre pour chaque branche du savoir, les termes ou nomenclatures, les définitions, la classification systématique, les notations ou symboles, les schémas et diagrammes. Le perfectionnement de ces éléments est nécessaire si l'on veut disposer de moyens d'expression susceptible de traduire intégralement la variété et la complexité des données de la science moderne ; le perfectionnement peut être demandé aux efforts de tous. Ici aussi il y a lieu d'établir un système universel, à la fois interscienti-

fique et international. Ce doit être l'œuvre de la coopération, de l'entente entre les Associations tendant à relier, harmoniser, simplifier, généraliser, en un mot systématiser et coordonner ce que d'aucunes ont déjà entrepris pour leur propre branche et ce que d'autres doivent être invitées à entreprendre. Il résulte des travaux présentés ou signalés au Congrès, que l'on est bien plus avancé en ces matières qu'on ne le croit généralement et que la systématisation à entreprendre, relativement aisée, dotera les sciences d'instruments de progrès de premier ordre.

En ce qui concerne les langues usuelles, la question est pleine de difficultés. Elle touche à tant d'intérêts divers que le Congrès a eu la sagesse à la fois de l'aborder et de ne prendre aucune décision définitive.

Il y a tout d'abord à régler l'usage des langues naturelles, pour les discussions et dans les écrits. Les échanges de vue qui ont eu lieu au Congrès ont mis en évidence qu'il faut, ici, distinguer avec soin entre les principes et l'application, le droit et le fait. Du moment que les principes ne sont pas mis en question, il semble facile de s'entendre ; au contraire, dès qu'on les invoque surgissent les revendications opposées.

A la vérité, tout en proclamant le principe du droit fondamental des langues à l'égalité (droit corrélatif à celui de l'égalité des nations), il y a lieu cependant, pour des raisons d'opportunité, de rechercher des *modus vivendi* afin d'atténuer les inconvénients de la multiplication des langues dans les assemblées internationales et dans les publications qui s'adressent au monde savant tout entier. Le français jouit d'une situation de fait qui paraît assez prépondérante mais qui n'est nullement exclusive. C'est, de longue date, la langue diplomatique et la langue de beaucoup de Congrès internationaux. Mais l'anglais est la langue commerciale par excellence. Mais l'allemand occupe une place immense à raison de sa production bibliographique qui dépasse des trois cinquièmes celle de l'anglais et celle du français. A la première Conférence de la Paix, les délégués allemands commencèrent par s'exprimer en leur langue. Immédiatement, un délégué d'une des républiques sud-américaines s'exprima en espagnol et fit observer qu'il y avait de par le monde une population parlant l'espagnol égale à celle parlant l'allemand. Il fallut résoudre séance tenante la difficulté et l'on

convint que le français serait la langue de la Conférence, sauf le droit pour les Anglais, dont l'impuissance à s'exprimer en français est manifeste, de s'exprimer en leur langue et pour les autres délégués le droit d'obtenir la traduction française de ce qu'ils auraient dit. Depuis, le Gouvernement italien a fait connaître qu'il s'abstiendrait à l'avenir de se faire représenter auprès des congrès dont la langue italienne serait exclue.

Au Congrès Mondial, un visible effort avait été fait par tous pour s'exprimer en français, par ce fait que c'est la langue entendue de la presque totalité des délégués et celle dont se servent les publications officielles de l'Union. La plus grande opportunité l'avait emporté sur toute autre considération. On avait, il est vrai, inscrit dans le règlement la liberté des langues et des rapports ont été imprimés en anglais, en allemand, en italien et en espagnol. A la séance de clôture, une section a présenté une résolution tendant à restreindre les langues internationales à l'anglais, à l'allemand et au français, avec préférence pour le français et adjonction de la langue du pays où se tient la réunion. Immédiatement, des oppositions surgirent et de tous côtés des orateurs firent entendre des protestations en leur langue nationale. Le ministre d'Espagne à Bruxelles, qui représentait son Gouvernement auprès du Congrès, intervint en personne. Le Bureau, dans un exposé objectif de la question, mit en lumière la différence entre le droit et le fait. Il proposa avec l'adhésion de l'assemblée, de ne prendre encore aucune résolution officielle, mais d'ouvrir une nouvelle période pour les études et les propagandes individuelles. Il faut aux questions le temps de mûrir mais c'est en les discutant que la maturation se produit.

La question de l'emploi des langues naturelles avait d'ailleurs été compliquée de celle de la langue internationale artificielle. Les Associations Internationales qui poursuivent l'adoption d'une telle langue avaient présenté des rapports fort intéressants sur les résultats obtenus par l'emploi de l'espéranto, de l'ido et du latin internationalisé. La Commission Internationale des délégués de l'Union, réunie en 1912 pour préparer le Congrès Mondial, avait déjà décidé qu'il ne serait pris par le Congrès de 1913 aucune décision sur le choix d'une langue internationale. Une déclaration de l'Office Central a rappelé au Congrès cette

décision et indiqué que le but à poursuivre dans la présente session était uniquement d'entendre l'exposé des progrès réalisés en cette matière. Cet exposé tout objectif, fut plein d'intérêt. Il montre combien il peut être utile pour les Associations de suivre cette question et opportun pour le Congrès de la maintenir à l'ordre du jour de ses préoccupations. D'aucuns auraient voulu un vote en deux parties : adoption d'une langue artificielle, choix ou arbitrage entre les langues artificielles. Il a paru préférable de ne pas se hâter. Pour les partisans de langues dont la période d'études n'est pas close, il n'y a aucun préjudice à attendre ; pour les autres, qui se placent sur le terrain du fait, il y a tout avantage à pouvoir continuer leur apostolat. L'Office Central qui a proposé cette mesure d'atemoiement a cependant revendiqué pour ses services la liberté de décider ce qui lui convient le mieux, sans que le Congrès Mondial lui-même soit engagé par ce qu'il a fait ou fera.

VII. ORGANISATION GENERALE DE LA VIE INTERNATIONALE ;  
RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE L'ACTION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. — Le Congrès n'a pas hésité à aborder en séance plénière cette question qu'il avait commencé à étudier en 1910. Sans l'épuiser, car elle est de celles qui présentent des aspects multiples et toujours renouvelés, il a pris un certain nombre de résolutions indiquant l'orientation qu'il désire leur voir prendre.

Parmi les nombreux organismes internationaux il en est dont l'action a une portée plus générale que celle des autres, leurs travaux et leur action sont de nature à contribuer largement au développement de toutes les Associations et à l'accroissement de la vie internationale. Pour eux, il est surtout vrai de dire que leur rôle doit être déterminé en fonction d'une organisation générale de la vie internationale, car ils constituent les organes nécessaires de celle-ci.

C est ainsi que la Conférence de la Paix est appelée à remplir des fonctions législatives. C'est elle qui a codifié les lois de la Guerre et qui a appelé à l'existence la Cour de Justice internationale. A raison de son objet, de sa composition, de ses déclarations, il importe de considérer qu'elle a véritablement réalisé

une Union permanente de droit entre tous les États pour tout ce qui concerne les bases mêmes de la Société Universelle des Nations et les mesures organisatrices relatives « au bien commun de l'Humanité ». Une telle Union est susceptible d'un développement progressif. La Conférence de la Paix en est l'organe. Elle fait fonction de Parlement international chargé de promulguer les lois internationales générales et constitutives, la charte mondiale peut-on dire, tandis que les conférences diplomatiques spéciales, réalisant une précieuse division du travail législatif, doivent continuer à élaborer les lois internationales spéciales.

En ce qui concerne l'Union Interparlementaire, le Congrès a voté la résolution suivante, qui fut acceptée par les délégués de cette Union : « Faire connaître à ses membres répartis dans tous les Parlements du monde, ceux des desiderata de l'organisation internationale arrivés à maturité et qui nécessitent l'intervention des États ; faire prendre par ses membres des mesures concertées sous forme de propositions présentées et défendues simultanément dans tous les Parlements. »

Le Congrès a rendu hommage à l'importance de l'œuvre réalisée et entreprise par l'Institut de Droit International et par l'Association Internationale des Académies. Il a demandé à l'Institut de poursuivre la codification scientifique du droit international et privé, en l'étendant à toutes les relations de la vie internationale, comme stade préparatoire de la codification officielle ; il a émis le vœu de lui voir accepter d'élaborer, à la demande des Associations Internationales, les formules juridiques des projets de conventions dont les Associations n'ont pu déterminer que les principes scientifiques et techniques. Les délégués ont estimé cependant que malgré l'importance prise par l'Institut de Droit International et par l'Association Internationale des Académies, vu la limitation volontaire de leur objet, la réunion peu fréquente de leurs membres, vu aussi le rapide développement de la vie internationale et l'œuvre accomplie par les autres Associations, il n'est pas justifié d'attribuer exclusivement à ces organismes, pour l'un dans le domaine juridique, pour l'autre dans le domaine scientifique le rôle prépondérant de Conseil supérieur international, que les Gouvernements devraient consulter avant de prendre des mesures concernant la Collectivité des Etats.

La demande a été faite au Bureau International de la Paix, et acceptée par ses délégués présents, de faire reconnaître par les Sociétés de la Paix réparties dans le monde, que l'action des Associations Internationales est de nature à hâter les réalisations des desiderata du pacifisme et, par conséquent qu'il y a lieu de les amener à appuyer cette action de leur influence.

En ce qui concerne l'Union des Républiques Américaines, qui groupe en un organisme central les intérêts communs aux vingt-deux États de l'hémisphère occidental, il lui a été demandé que son Bureau « accepte de servir d'intermédiaire pour toutes les communications pouvant intéresser également tous les Etats américains ; suive avec attention bienveillante l'action des Associations Internationales ; prenne des initiatives en vue de faire réaliser par les États américains telles mesures que ces Associations demanderont de prendre ; se fasse représenter auprès d'elles et, pour autant que les Etats américains ne soient pas déjà représentés directement auprès de certains Congrès et Associations ayant leur siège ou session en Europe, assurer auprès d'eux la représentation collective des Gouvernements américains ».

La question d'un Bureau international des États d'Europe et d'un Bureau mondial, déjà posée en 1910, n'a pas fait l'objet d'une résolution mais par contre un appel à tous les États a été fait en faveur de l'organisation internationale. Cet appel insiste sur l'intérêt qu'il y a pour eux à adhérer aux Unions Internationales existantes ; à conclure entr'eux de nouvelles conventions comme aussi à perfectionner celles qui existent ; à se faire représenter au sein des Congrès et des Associations libres ; à faire une part plus grande dans leur budget aux services d'ordre international pacifique ; à mettre leur législation et leur administration intérieure en harmonie avec les desiderata de l'organisation internationale formulés par le Congrès, notamment en faisant coopérer les institutions et services nationaux officiels aux travaux et services internationaux.

Le Congrès a fait un appel à la Presse quotidienne et à la Presse périodique, les invitant à initier le public aux conceptions de l'internationalisme et aux questions pratiques qui s'y rattachent. Le Congrès a aussi signalé à l'attention toute une série d'Associations Internationales dont la création a fait l'objet des

vœux des Congrès et dont plusieurs sont actuellement en voie de formation (Institut International de Chimie, Institut International de Vulcanologie, etc.)

VIII. L'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES ET LE CENTRE INTERNATIONAL. — Il appartenait au Congrès de 1913 de mettre à jour et de développer l'œuvre de celui de 1910, en ce qui concerne l'Union et le Centre International. Il n'y a pas manqué. L'Union et le Centre sont, l'un le symbole, l'autre l'instrument du but assigné au mouvement international.

Depuis sa fondation, l'activité de l'Union n'a cessé de croître. Le Congrès a précisé son objet, déterminé les conditions que doivent remplir ses membres, défini ses organes et établi les moyens pratiques de coopération à son œuvre.

Quant aux relations de l'Union avec les Associations constituantes et au but qu'elle poursuit, ils ont été exprimés dans les termes mêmes dont il a fallu se servir au lendemain de 1910, pour les rendre explicites.

Les dispositions interprétatives suivantes seront désormais inscrites dans les statuts de l'Union :

« a) Peuvent seules être *membres effectifs* de l'Union, les Associations Internationales qui répondent aux conditions déterminées par les statuts de l'Union. A elles sont réservés le droit de vote et la représentation au sein de la Commission Internationale centrale de l'Union ainsi que dans les commissions spéciales ;

» b) Peuvent être nommés *membres correspondants* les associations et organismes nationaux, ainsi que les personnes qui s'intéressent au développement des relations internationales et qui font partie d'Associations Internationales ou d'Associations affiliées à celles-ci. Ces membres n'ont que voix consultative ;

» c) Les Associations Internationales officielles qui, à raison de dispositions inscrites dans leurs statuts ou de décisions de leurs assemblées ne peuvent adhérer à aucune autre Association, sont invitées à se faire simplement représenter auprès de l'Union. Leurs délégués assistent aux séances *ad audiendum* et sont entendus pour renseignements et informations. »

Par cette dernière résolution sont réglées définitivement les relations de l'Union avec les Associations officielles ou Unions d'État. Celles-ci ne seront plus sollicitées d'adhérer à l'Union ou au Congrès en qualité de membres, mais leur collaboration

sera sollicitée comme est sollicitée celle des Etats dont elles sont une émanation collective. Elles seront, comme ceux-ci, invitées seulement à se faire représenter auprès de l'Union et à assister à ses Congrès *ad audiendum*.

La constitution du Centre International a fait l'objet de diverses communications. L'Office Central a exposé ce qu'il a été amené à faire depuis 1910 et a résumé son activité dans la statistique suivante (1) :

## PUBLICATIONS

|                                                                 |       |
|-----------------------------------------------------------------|-------|
| Revue <i>la Vie Internationale</i> (nombre de pages) .....      | 1.706 |
| <i>Annuaire de la Vie Internationale</i> (nombre de pages)..... | 4.204 |
| <i>Actes du Congrès Mondial 1910</i> (nombre de pages).....     | 1.246 |
| TOTAL DES PAGES                                                 | 7.156 |

## COLLECTIONS

|                                                               |            |
|---------------------------------------------------------------|------------|
| Répertoire Bibliographique Universel (nombre de fiches) ..... | 11.000.000 |
| Bibliothèque Collective Internationale (nombre de volumes)    | 75.000     |
| Répertoire de Documentation (nombre de pièces).....           | 300.000    |

## MUSÉE INTERNATIONAL

|                                                 |        |
|-------------------------------------------------|--------|
| Nombre de pièces (environ).....                 | 10.000 |
| Nombre de visiteurs (juin 1912 à mai 1913)..... | 10.487 |

Le Congrès a fait des visites en corps au Musée International. Les délégués ont pu se rendre compte sur place de l'importance des collections déjà réunies et de la méthode qui a présidé à leur présentation. Le Musée est divisé en deux parties ; les sections internationales comparées et les sections nationales. Les premières servent à montrer l'action des Associations Internationales dans tous les domaines de l'action et des études. Les sections nationales doivent donner une idée synthétique de l'état actuel des divers pays. Elles répondent à la conception fondamentale exposée plus haut, que les Etats et les Associations Internationales sont les éléments constitutifs de l'organisation internationale. Une salle spéciale est réservée à la démonstration des faits généraux qui dominent la vie internationale et l'organisation mondiale. Conçu dans son premier stade comme un musée

(1) Depuis le Congrès Mondial de 1910, la correspondance générale de l'Office s'est élevée à 9.000 lettres.

d'idées représentées surtout à l'aide de moyens graphiques (tableaux, cartes, schémas, diagrammes, photographies), le Musée International tend déjà à passer au deuxième stade, les objets eux-mêmes. La visite du Musée, conduite dans un ordre méthodique, commentée par des explications orales et effectuée dès le premier jour, a constitué une véritable introduction aux travaux du Congrès. Elle a fait saisir intuitivement par tous l'ampleur du mouvement international, ses ramifications multiples, la nécessité pour les Associations de s'unir dans une action interscientifique. La visite de la Bibliothèque et du Répertoire Bibliographique Universel, effectuée le lendemain, a montré tout l'intérêt qu'offre une organisation centrale et coopérative de la documentation et la puissance qu'acquièrent chaque jour, pour la diffusion des idées, les services déjà organisés.

L'Union a présenté au Congrès un ensemble de mesures pratiques de coopération entre elle et les Associations affiliées établies à l'avantage réciproque du centre et des parties. Ces mesures ont été discutées, développées et mises à point.

En possession de tous les éléments d'appréciation, le Congrès a finalement voté entr'autres les résolutions générales suivantes :

« Il y a lieu de développer sur la base de la coopération, de la neutralité et de l'utilité pratique, le Centre International, ses services, réunions, travaux, publications et collections, selon les lignes du plan arrêté par l'Office Central et qui a déjà reçu un large commencement d'exécution : bureaux des Associations, bibliothèque, bibliographie, archives, musée, étude et enseignement, services communs de librairie, de traduction et de secrétariat.

» Le Centre International est divisé en sections nationales, et en sections spéciales ou comparées.

» Il y a lieu d'installer les services et collections du Centre International dans un Palais digne de l'importance des Associations qui l'ont créé par leurs efforts et pouvant devenir le point de départ du groupement d'autres édifices internationaux (Cité internationale). Il doit être fait appel à cet effet, à l'aide des Gouvernements et du Mécénat en même temps qu'à celui des Associations. »

Dans le Palais international auraient lieu les grandes réunions internationales (congrès et conférences, sessions des commissions

internationales) ; les Associations y posséderaient leurs bureaux permanents (secrétariats et offices) ; les grandes collections internationales y seraient installées avec tous leurs services et avec toutes les facilités pour les études.

S'exprimant à cet égard, le Président du Congrès disait dans son discours d'ouverture :

« En définitive, Messieurs, le Palais Mondial serait, par destination, la maison commune de toutes les Associations Internationales ; cette maison hospitalière serait donc de caractère international, d'intérêt international, d'utilisation internationale. Ne semble-t-il pas dès lors, équitable et rationnel que la contribution financière à son établissement, à son aménagement et à son entretien soit également internationale?

» Ah ! Messieurs, vous savez ce que coûtent aux nations les œuvres de la défiance et de la guerre ; vous savez combien les peuples aspirent à l'allégement des charges ruineuses et des lourdes prestations qui les accablent. Vous savez aussi les exigences de la situation actuelle et les graves difficultés qui se dressent devant l'action pacifiste. Ne serait-il donc pas réconfortant pour la conscience publique universelle, de voir les législateurs et les gouvernements se rencontrer de pays à pays et concourir à l'édification de ce Palais Mondial destiné à devenir le foyer de l'œuvre de concorde, de rapprochement et de coopération qu'est l'Union des Associations Internationales !

» Il est superflu d'ajouter que pour s'asservir à ce foyer, nul, ni individu, ni gouvernement, ni pays, n'aurait à abdiquer en quelque mesure que ce soit, sa personnalité, son indépendance ou sa liberté. Le foyer serait assez large pour abriter tout ensemble l'autonomie de chacun et la solidarité de tous. »

Au cours des discussions sur le Centre International, il a été précisé avec soin qu'il ne pouvait en rien s'agir d'un déplacement des Associations qui sont déjà installées à leur satisfaction dans divers pays, mais de réunir en un ensemble, la centaine d'Associations qui ont actuellement leur siège définitif ou temporaire en Belgique, de poursuivre la fixation des organismes internationaux errants qui sont encore au nombre d'environ deux cents et d'amener les Associations qui sont installées ailleurs à établir une succursale au Centre International.

Dans un rapport présenté au Congrès, l'attention a été attirée sur le projet de centre architectural (World Centre of Commu-

nication) qui fut déjà présenté à la réunion de 1912 de la Commission Internationale et dont les études préparatoires viennent d'être achevées (1).

Les relations des divers Gouvernements avec le Centre International devaient être précisées. A cet effet, la disposition interprétative suivante a été ajoutée aux statuts de l'Union :

« Les Etats sont invités à se faire représenter par des *délégués* auprès de l'Union et de ses Congrès et à accorder leur patronage aux Sections nationales du Congrès International. »

Dans une réunion réservée aux représentants des Gouvernements, l'intérêt des États à participer aux travaux de l'Union et à la formation du Centre International a été exposé en détail par les dirigeants de l'Union. Des vues ont été échangées sur les formes et les modes de cette participation. Il s'agit, en réalité, de voir se constituer des sections nationales sous le haut patronage de chaque Gouvernement. Le but de ces sections est en premier lieu de tenir les Gouvernements au courant du travail de synthèse et de concentration qui est opéré par l'Union et le Congrès Mondial et permettre de se rendre compte facilement de l'œuvre accomplie par toutes les Associations. Ces sections ont aussi pour objet la représentation de chaque pays dans les services et collections du Centre International : des salles dans le Musée International, un dépôt de publications officielles dans la Bibliothèque Internationale, l'élaboration du catalogue, classé par auteurs et par matières, de tous les écrits des nationaux, livres et articles de revues, aux fins d'être incorporées dans le Répertoire Bibliographique Universel.

Enfui, les sections nationales doivent être des intermédiaires pour assurer la bonne utilisation des services et collections du Centre International par les institutions nationales et les particuliers de chaque pays.

Un délégué permanent de chaque Gouvernement devrait être chargé de recevoir les communications de l'Union et de prendre d'accord avec elle et avec une Commission nationale siégeant dans chaque pays, toutes mesures nécessaires. Outre les contri-

(1) Voir la *Vie Internationale*, 1912, I, p. 312, 314.

butions et les aides en nature (objets, documents, travail), des subventions en espèces et des souscriptions aux publications sont indispensables.

Des sympathies très vives pour une telle organisation ont été manifestées par les délégués des vingt-deux Gouvernements représentés. Certains d'entre eux ont indiqué des moyens pratiques d'aboutir aux buts proposés, et tous ont promis de faire, à cet égard, à leurs Gouvernements respectifs, les rapports et recommandations désirables.

Le Congrès a tenu à voter des remerciements à tous ceux qui, par leur travail, leur appui, leurs aides en nature et en argent, ont coopéré jusqu'ici au développement de l'Union et du Centre International. Il a en particulier adressé l'expression de sa reconnaissance à M. André Carnegie en lui demandant à bien vouloir continuer sa coopération (1).

### Réunion des Groupes

L'ordre du jour du Congrès avait prévu que des réunions particulières pourraient avoir lieu au cours du Congrès entre groupes de délégués d'Associations ayant un objet social entrant dans la même catégorie. En effet, la division du Congrès en sections avait été faite d'après la nature des questions traitées. Mais les Associations ayant un objet similaire ou connexe ont des intérêts communs. De là, un deuxième groupement de travail et de relations possibles.

Des séances de groupes ont eu lieu entre délégués d'Associations Internationales poursuivant des buts juridiques, des buts d'enseignement et des buts techniques d'ingénieurs. Le Congrès a accepté la suggestion que le travail au sein de l'Union et de l'Office Central prenne pour base à l'avenir la division par groupe de matières. La division suivante a été proposée :

#### 1<sup>er</sup> GROUPE. — Intérêts relatifs à la formation et à l'éducation de l'Homme (Éducateurs).

(1) L'Office Central de l'Union des Associations Internationales a reçu de la Carnegie Endowment for International Peace une subvention annuelle de 75,000 francs.

- 2<sup>e</sup> GROUPE. — Intérêts relatifs à la santé et à l'hygiène (Hygiénistes, Médecins).  
3<sup>e</sup> GROUPE. — Intérêts économiques (Économistes, Industriels, Commerçants).  
4<sup>e</sup> GROUPE. — Intérêts juridiques (Juristes).  
5<sup>e</sup> GROUPE. — Intérêts politiques et sociaux (Sociologues).  
6<sup>e</sup> GROUPE. — Intérêts moraux et religieux.  
7<sup>e</sup> GROUPE. — Intérêts scientifiques (sciences pures, Savants).  
8<sup>e</sup> GROUPE. — Intérêts techniques (sciences appliquées, Ingénieurs).  
9<sup>e</sup> GROUPE. — Intérêts esthétiques (Artistes, Littérateurs).

### Résumé

En résumé, le deuxième Congrès des Associations Internationales a accompli un travail des plus considérables ; Il n'a pas seulement consolidé et accru l'œuvre de 1910. Il a aussi ouvert de nouvelles voies pour l'avenir. Le Congrès a préparé trois conventions internationales qu'il importe de faire entrer immédiatement dans la sphère de l'action diplomatique : convention internationale sur le régime juridique des Associations Internationales, convention internationale sur les unités légales, convention internationale relative à la participation des Gouvernements à l'organisation de la documentation.

En outre, le Congrès a arrêté un ensemble de dispositions et de conclusions sur la coopération des Associations Internationales entre elles, et sur leur structure interne. Il a précisé les conceptions générales de l'internationalisme et le but du mouvement qui tend vers l'organisation de la Société universelle. Il a perfectionné les statuts de l'organe nécessaire à cette organisation : l'Union des Associations Internationales. Enfin, il a examiné en détail les conditions dans lesquelles doit se développer le Centre International à l'œuvre duquel de précieuses adhésions ont été acquises.

Les travaux préparatoires, les débats, vont être publiés en un volume. Ils constitueront une documentation qui ne pourra pas ne pas être consultée chaque fois qu'il s'agira de problèmes internationaux.

Le Congrès a été un acte de foi dans l'avenir du Progrès humain. Il a été l'affirmation de la nécessité d'une coopération internationale des forces intellectuelles, à côté et comme complément de la coopération des forces économiques.

Le Congrès a aussi dissipé le dernier doute qui pouvait encore exister dans les esprits sur la possibilité de combiner les intérêts légitimes du nationalisme avec ceux de l'internationalisme. Loin de viser à un cosmopolitisme niveleur et sans caractère, l'internationalisme, dont le Congrès s'est fait l'organe, repose sur l'existence des groupes nationaux eux-mêmes. Il les respecte et il souhaite leur développement, comme dans une même nation il y a lieu de souhaiter le développement des groupements qui la composent et des personnalités humaines qui forment ces groupements.

C'est dans la mise en contact de plus en plus intime des nations, dans la mise en commun de leurs expériences et des œuvres réalisées par elles, que l'internationalisme trouvera sa grandeur et sa force, et ainsi surgira, de toutes les civilisations nationales réconciliées et unies, la civilisation universelle (1).

(1) La date du prochain Congrès et la fixation du lieu où il se tiendra ont été laissées au soin de la Commission internationale. Statutairement, le Congrès doit se tenir au moins une fois tous les trois ans. Des démarches ont été faites en vue de réunir le troisième Congrès à San Francisco, en connexion avec la grande Exposition organisée à l'occasion de l'inauguration du canal de Panama.

# NOTICES

## Le Droit de la Mer

[347.79]

Le Comité Maritime International vient de tenir, à Copenhague, sa neuvième Conférence. A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes :

- 1° Le Code international de l'affrètement ;
- 1° La déclaration de Londres sur le droit de la guerre maritime ;
- 3° La sécurité de la navigation ;
- 4° La question de l'assurance de biens ennemis.

A un double titre, la Conférence de Copenhague présente un intérêt particulier. D'une part, c'était la première fois que le Comité Maritime International, qui a déjà réussi à unifier le Droit de la mer en matière d'abordage et d'assistance et peut donc s'enorgueillir du résultat de ses travaux, étendait son activité à des questions de droit public, tels que le Droit de la guerre sur mer et l'Entente internationale en vue de la sécurité de la navigation.

D'autre part, le Comité Maritime International a le mérite d'avoir organisé, avec les moyens insuffisants dont il dispose aujourd'hui, un véritable travail de législation internationale qui s'étend non seulement aux conflits de loi, mais à la substance même du droit privé.

A tous égards, la conférence a obtenu d'excellents résultats. Elle a été extrêmement bien suivie. Il suffira de dire que les associations anglaises avaient envoyé des délégués représentant ensemble près des trois quarts du tonnage britannique qui est, comme on le sait, égal à la moitié du tonnage total du monde. Tous les autres pays de grand commerce maritime avaient aussi envoyé des délégations importantes.

Les Conférences du Comité Maritime International sont d'ailleurs des conférences fermées où sont seuls admis les délégués des associations nationales de droit maritime, constituées dans dix-sept pays différents par les soins du Comité Maritime International, et les membres permanents de celui-ci (1).

Voici, en résumé, les conclusions auxquelles la Conférence est arrivée.

L'avant-projet sur le Droit de l'Affrètement, préparé par la Commission de Londres (1911), a été adopté en première lecture et renvoyé à une Commission spéciale qui présentera à la prochaine Conférence, un code définitif, en tenant compte des résolutions et des discussions des Conférences de Paris et de Copenhague, ainsi que des observations présentées par les diverses associations nationales. L'œuvre de la codification internationale du droit de l'Affrètement est vaste et complexe ; mais son utilité est assez grande pour justifier les efforts et le temps qui lui sont consacrés.

Le Comité Maritime International s'est occupé ensuite de la question de la ratification de la Convention de Londres (2). Après une discussion hautement intéressante, au cours de laquelle les délégués des principaux pays comme l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie ont exprimé des vues qui concordent absolument avec les vues anglaises, notamment en ce qui concerne les « bases d'opérations et de ravitaillement » la Conférence de Copenhague a recommandé la ratification de la Déclaration comme représentant un progrès considérable sur la situation actuelle.

Au sujet du troisième objet à l'ordre du jour, la Sécurité de la Navigation, un ensemble de très intéressants rapports ont été présentés par diverses associations nationales. La Belgique a, pour sa part, contribué à l'étude de la question par des rapports techniques très complets sur les divers moyens de sécurité préconisés. Après une discussion approfondie, la Conférence a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Considérant l'importance au point de vue de la sécurité sur mer, des progrès constants de la construction navale et des services très considérables qui ont été rendus à cet égard par les sociétés de classification; considérant que des règles fixes gêneraient le progrès de la construction navale et feraient plus de mal que de bien,

La Conférence est d'avis qu'un accord international sur la Sécurité de la Navigation pourrait utilement édicter des règles générales sur la

(1) *Annuaire de la Vie Internationale*, 1909-1910, p. 849; 1910-1911, p. 1459.

(2) *Annuaire de la Vie Internationale*, 1910-1911, p. 503.

télégraphie sans fil, le compartimentage étanche, les canots et moyens de sauvetage et la pontée.

En vue de centraliser la documentation relative à la sécurité de la navigation, d'en assurer la communication, de faciliter le développement du régime de réciprocité et d'équivalence des lois et règlements nationaux, de préparer les réformes et les amendements à la réglementation internationale et d'en favoriser l'application uniforme, la Conférence estime que l'institution d'un Office international permanent, à caractère technique et consultatif, en vue de la sécurité de la navigation, est hautement à recommander.

Sur le quatrième objet du programme, l'Assurance de biens ennemis, après un débat intéressant, il a été reconnu sans contradiction que les dispositions qui tendaient à la nullité des assurances contractées sur biens ennemis, étaient surannées et ne correspondaient plus à l'état des relations économiques de notre temps.

La Conférence a accueilli avec la plus vive satisfaction une déclaration de Sir Edward Beauchamp, président du Comité de Lloyd's faite officiellement au nom de celui-ci et constatant en substance : 1° que ni la souscription de polices ni le règlement d'indemnités au profit de sujets ennemis ne constitue en droit anglais une contravention aux lois pénales anglaises ; 2° que les assureurs anglais étaient parfaitement décidés à régler en temps de guerre les sinistres sur les polices par eux souscrites, aussi bien au profit de sujets ennemis que des neutres ou de leurs compatriotes. Cette importante déclaration, faite officiellement au nom de la plus grande institution d'assurances maritimes du monde, est de nature à rassurer le commerce et à faciliter la conclusion d'une entente internationale en cette matière. Le Bureau permanent a été chargé de préparer un avant-projet de traité en ce sens.

Ajoutons que Sa Majesté Christian X a reçu une délégation de la Conférence et lui a adressé une allocution dans laquelle il a rendu hommage aux travaux de l'association et aux résultats considérables déjà obtenus.

Il n'est pas sans intérêt, au point de vue du développement de la vie internationale, de faire ressortir le caractère particulier de l'œuvre d'unification internationale du droit maritime. Dans une excellente étude, récemment publiée par M. Galibourg (1), les caractères principaux en ont été parfaitement mis en lumière et nous lui empruntons une partie des considérations ci-après exposées. « Le droit maritime, qui devrait en somme être le

(1) HENRI GALIBOURG, *L'Unification du Droit Maritime Commercial*.

même dans tous les pays, est extrêmement varié et dans un état chaotique selon les diverses législations. Tout le monde, armateurs, assureurs, négociants souffrent de cette situation. Des contrats conclus dans un port se trouvent avoir un sens tout à fait différent et des effets autres que ceux que les parties ont entendu y donner, parce que la législation sous laquelle ils sont exécutés, se trouve être totalement différente. Un même abordage dans la mer du Nord, pouvait à cette époque produire des résultats tout autre, selon qu'il était jugé à Rotterdam, à Anvers ou à Londres.

» Combien ne serait-il pas préférable d'avoir partout un droit maritime uniforme. Sans doute, cette unification était loin de constituer une idée nouvelle quand elle fut reprise par le Comité Maritime International ; ce qu'il y eut de nouveau et de vraiment remarquable, ce fut la méthode conçue dès le début d'après un plan de travail esquissé par M. Franck; ce furent les moyens employés pour transformer un désir universel, qui paraissait un rêve, en une réalité. »

Les premiers juristes qui s'en occupèrent avaient commis une erreur manifeste. Partant de ce point de vue qu'une loi unique était nécessaire, ils avaient cru possible de procéder comme on le fait pour doter une nation d'une loi nouvelle. Ils aboutirent ainsi à présenter un code international créé par eux de toutes pièces.

Les règles théoriques délibérées par les jurisconsultes sans contact avec les intéressés directs et avec l'intervention de ceux-ci soulevèrent dans tous les pays la défiance et les critiques.

Le Comité Maritime s'inspira de considérations toutes différentes. Il cherche, avant tout, à éviter les idées utopiques. Au lieu de construire des règles de théorie pure il s'occupe de rechercher les principes propres à chaque pays. S'appuyant sur cette base stable, il s'ingénie à établir une opinion moyenne la plus conforme aux intérêts de tous et aux nécessités commerciales.

Loin de créer, il s'occupe à harmoniser. Aussi son œuvre prit-elle un caractère différent de celle de ses devanciers. Il ne construit pas d'un coup un code international complet ; il prend les questions les unes après les autres en s'emparant des plus urgentes. Embrassant moins, il devait réussir plus facilement.

Comment fonctionne le Comité International Maritime et les associations affiliées; et comment se sont-ils conformés au programme tracé dès le premier jour?

L'article premier des statuts du Comité en indique la mission. Il porte que le Comité se propose : *a)* de contribuer par ses conférences, ses publications et autres travaux à l'unification du droit maritime ; *b)* de provoquer la création d'associations nationales pour l'unification du droit maritime; *c)* de maintenir entre ces associations des rapports réguliers et une action concordante.

Le Comité Maritime donne l'impulsion et la direction générale. Il décide quelles questions seront portées à l'ordre du jour de ses travaux ; puis, cette décision prise, il soumet le point de droit à l'étude des associations nationales. Celles-ci se voient présenter la question sous forme de thèses et de propositions qu'elles ont à examiner ; souvent même, il leur est adressé un simple questionnaire auquel on les invite à répondre point par point. Les associations travaillent séparément à la tâche qui leur est confiée ; c'est le Comité central qui tient les fils de réunion, et donne au travail l'unité nécessaire en groupant les rapports des associations, qui vont servir de base à la discussion des textes à adopter. Cette division du travail présente un double avantage ; elle permet de se rendre compte d'un coup d'œil, des divergences d'opinions manifestées par les groupements nationaux ; elle évite les difficultés que l'on rencontrerait, dès le premier contact, en réunissant pour des discussions préliminaires des représentants de pays où des notions juridiques différentes sont trop souvent admises.

En même temps, malgré la division, l'unité de direction est rigoureusement conservée.

Les travaux, tant du Comité que des associations, reposent sur l'étude du droit comparé. Un examen approfondi des lois nationales s'impose d'abord pour en faire apparaître les contradictions et ressortir les mérites respectifs.

De ces lois, aux multiples tendances, il faut dégager l'esprit, qui se cache sous la lettre, en analyser l'économie, voir à quel besoin elles répondent, quelles solutions pratiques on peut en déduire.

Mais, ce n'est là que le travail de la première heure. Avec les éléments ainsi rassemblés, il faut s'ingénier à trouver un terrain d'entente. A cette seconde partie du travail répondent les assises périodiques que tient le Comité Maritime dans les capitales ou grandes villes et pays affiliés.

Les associations nationales envoient à ces congrès des délégués, qui se joignent aux membres du Comité. Les chambres de commerce, les compagnies d'armateurs et d'assureurs et tous les groupements qu'intéresse l'unification du droit de la mer, s'y font représenter, et peuvent y exposer les objections qu'ils croient utiles.

Les gouvernements prirent bientôt pour règle d'envoyer des représentants officiels, ce qui ne fut pas sans donner aux travaux de ces réunions une autorité particulière tout en leur conservant le caractère d'initiative strictement privée.

Dans les séances des congrès ainsi composés sont étudiés les points de droit, sur lesquels le bureau permanent du Comité, a constaté, après le dépouillement des rapports, des divergences

dans les législations. Les discussions sont ouvertes : des orateurs appartenant aux groupements nationaux exposent sur la matière, où règne un désaccord, leur opinion personnelle qui, le plus souvent d'ailleurs, se trouve être en même temps, celle de leur groupe. Chacun y présente les arguments les plus propres à convaincre ses auditeurs dans le sens du système qui paraît le meilleur et qu'il désire voir adopter. Puis, quand l'assemblée se juge suffisamment renseignée, le président met aux voix les solutions qui se sont fait jour au cours de la discussion. Chaque groupe se concerta, examine à quelle résolution il doit s'arrêter et, à l'appel de son nom, exprime son avis. Ainsi se forme une majorité, qui emporte le vote de la disposition mise aux voix.

Grâce à de pareils procédés, un jour nouveau éclaire des situations juridiques qui, généralisées et sorties du cadre étroit dans lequel on est habitué trop souvent à les envisager, apparaissent sous leur véritable jour : et, comme les faits sont sensiblement les mêmes par le monde entier, on perçoit généralement dès les premières réunions que les opinions en présence, à défaut d'entente immédiate ne sont peut-être pas aussi irréductibles que paraissait l'indiquer un examen superficiel.

Dès le début, les échanges de vues ont été faciles et il faut en rechercher la raison dans la méthode employée. Le reproche fréquemment formulé contre les congrès est de fournir souvent une discussion inutile dans le vide, due à l'ignorance où sont les membres des opinions de leurs collègues. Pour le cas qui nous occupe, les points de contact ne nous manquaient pas, grâce à la communication préalable et réciproque des rapports où étaient consignés l'état des législations et les appréciations de chaque groupement national.

Il ne suffisait pas d'avoir élaboré avec soin des projets de traité. Il fallait les faire aboutir.

Le Comité maritime international, quelque satisfait qu'il pût être de son œuvre, ne voyait pas sans une certaine inquiétude, venir le moment où il faudrait transformer les projets en monuments législatifs.

Les exemples antérieurs n'étaient guère encourageants. Aussi, dès sa formation, le Comité maritime se préoccupait-il avec raison, d'éviter le sort des associations précédentes.

Averti par l'expérience, il ne voulut pas demander aux Parlements de voter, chacun en ce qui le concernait, une loi identique. Il savait trop quelles difficultés on éprouve devant ces assemblées, quand on cherche à modifier les lois en vue de faire adopter des dispositions légales étrangères. Il sembla au Comité qu'il valait mieux solliciter des gouvernements des conférences diplomatiques où leurs représentants officiels se mettraient d'accord pour établir des conventions internationales.

Ces efforts furent couronnés de succès. Sans doute, il fallut des démarches sans nombre, beaucoup d'États étant hostiles à tout ce qui semblait pouvoir empiéter sur le domaine de l'initiative parlementaire ; mais des démarches incessantes vinrent à bout de cette résistance. L'Angleterre surtout fut difficile à conquérir. La première conférence diplomatique de Bruxelles, réunie au début de l'année 1905, ne comptait pas de délégués anglais. L'Allemagne, de son côté, entendait ne pas participer à ces délibérations internationales si l'Angleterre n'y assistait pas. Finalement, toutes ces difficultés furent écartées par les démarches du Bureau Permanent du Comité Maritime International, et à la deuxième session de la conférence diplomatique, réunie en octobre 1905, vingt-trois États étaient représentés. Les membres dirigeants du Comité Maritime International y siégeaient. M. Louis Franck en fut dès le début le rapporteur général.

Depuis lors, la Conférence diplomatique ne s'est point séparée. Elle s'est réunie encore en 1909 et en 1910 et elle a fini par aboutir, en septembre 1910, à la signature de deux traités, l'un sur l'abordage, l'autre sur l'assistance maritime (1). Tous deux sont ratifiés dans la plupart des pays et actuellement entrés en vigueur.

Au Congrès de Copenhague, M. Louis Franck a pu dire que dès à présent plus des trois quarts du tonnage du monde sont régis par le droit uniforme de la mer, tel qu'il a été élaboré par le Comité Maritime International.

Non seulement la Conférence diplomatique avait obtenu ce premier succès ; mais elle n'arrêtait pas là son activité. En même temps, elle avait examiné d'autres projets préparés par le Comité Maritime International, et spécialement les projets relatifs à la Responsabilité des Propriétaires de navires et aux Hypothèques et Privilèges maritimes.

En se séparant en 1910, elle laissa en fonction une sous-commission. Cette sous-commission vient précisément de se réunir à Pâques dernier à Bruxelles.

La Conférence diplomatique avait, en s'ajournant, soumis des avants-projets de traités sur ces questions aux différents gouvernements, en les invitant à communiquer leurs observations au gouvernement belge et en laissant en fonction, pour faire rapport sur ces observations, une sous-commission dont le président était M. Lyon-Caen et le rapporteur M. Louis Franck.

La Commission a délibéré pendant une dizaine de jours. Nous apprenons que les observations des différents gouvernements marquent un accord général sur toutes les questions essentielles et que les travaux de la sous-commission permettent

(1) *Annuaire de la Vie Internationale*, 1910-1911, p. 559.

d'espérer que les divergences secondaires qui subsistent, pourront à leur tour être aplanies.

On le voit, l'œuvre à laquelle se rattache la Conférence de Copenhague est extrêmement intéressante. La cause du pacifisme n'est pas seulement servie par les efforts très méritoires en faveur de l'arbitrage international et de la réduction des armements ; elle trouve aussi un appui puissant dans tout ce qui peut aider à développer les institutions juridiques communes à toutes les nations et qui, outre leur mérite propre, ont l'avantage d'introduire de plus en plus, la notion du droit et des principes volontairement acceptés et obligatoires dans les rapports entre peuples. C'est un aspect plus modeste mais non moins intéressant du pacifisme international.

Le Comité Maritime International a le grand mérite d'avoir méthodiquement conçu et dirigé cette œuvre de législation internationale, en utilisant les ressources imparfaites de notre organisation internationale contemporaine.

L'œuvre comporte ainsi trois organes et trois degrés : 1° les Associations nationales qui préparent l'opinion et sont comme le corps électoral ; 2° les Conférences internationales qui sont les organes de délibération et d'étude ; 3° la Conférence diplomatique, qui reprend le travail en dernier ressort et y donne sa sanction. Au centre de tout : le Comité Maritime International.

Le succès a couronné l'effort : les deux premiers chapitres du nouveau droit de la mer sont en vigueur.

Et les trois organismes continuent leur travail chacun naturellement à son heure. Selon leur stade de maturité, les questions sont confiées à l'un ou à l'autre, toutes devant passer par les trois degrés. Tandis que la responsabilité des propriétaires de navire par exemple, en est en ce moment à la conférence diplomatique, les associations nationales viennent de s'occuper de la sécurité de la navigation, et la Conférence maritime de Copenhague a traité à la Pentecôte, du Code international de l'affrètement.

Les trois organes ainsi combinés, aboutissent à une véritable législation internationale en matière de droit privé maritime, domaine revendiqué jusqu'alors jalousement par le nationalisme juridique.

### La Croix-Rouge à l'œuvre

[362.191]

On connaît l'œuvre de la Croix-Rouge et la Convention internationale qui règle son fonctionnement (1). Il était inté-

(1) *Annuaire de la Vie Internationale*, 1908-1909, p. 421.

ressant, à l'occasion de la lutte sanglante survenue dans les Balkans, de rechercher dans quelle mesure il lui avait été possible de collaborer au soulagement des blessés dont le nombre, du seul côté des alliés, s'est élevé à 100,000 environ. L'Office Central des Associations Internationales s'est adressé à toutes les sociétés nationales et leur a soumis un questionnaire portant non seulement sur le nombre et les moyens financiers des contingents actifs, mais aussi sur l'accueil qui leur a été réservé par les belligérants, sur les résultats de leurs efforts, sur l'appui qui leur a été fourni par les agents diplomatiques et consulaires, sur les réformes enfin qu'il leur semblait désirable d'apporter aux règles conventionnelles et aux méthodes appliquées. Les réponses obtenues n'ont pas, à tous ces points de vue, donné pleine satisfaction : elles ont été trop souvent laconiques et ont évité de se prononcer sur les lacunes constatées et sur les améliorations à préconiser.

Presque toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge qui existent actuellement, ont fait preuve d'activité pendant la guerre. En aucun cas, les secours envoyés n'ont pourtant été proportionnés aux nécessités urgentes de la situation. Parfois l'organisation des services auxiliaires s'est trouvée retardée ou entravée. Toujours la préparation indispensable manquait.

Aux sociétés nationales incombe évidemment en premier lieu le devoir de songer aux secours éventuels à assurer à leurs compatriotes, mais le fait même de l'organisation internationale de la Croix-Rouge implique un engagement moral d'apporter une assistance solidaire à tous ceux, quels qu'ils soient, qui sont victimes d'une guerre. Beaucoup de sociétés se sont soustraites à cet engagement à cause d'une prétendue pénurie d'argent ; d'autres se sont abstenues parce que la solidarité internationale ne leur paraît point comme un impératif catégorique.

Voici en un bref aperçu la part qu'ont prise les diverses sociétés de la Croix-Rouge à l'action internationale sur le théâtre de la guerre balkanique.

De la part de *l'Allemagne*, la Bulgarie, la Grèce et la Serbie ont été l'objet chacune d'une expédition. Quatre détachements ont été envoyés en Turquie. Environ 1,300 blessés avaient obtenu au nouvel an, leur guérison grâce à ces secours. Les ressources nécessaires ont été demandées à la générosité publique, les fonds de la Croix-Rouge ne pouvant être employés à une action en dehors du pays. C'est ainsi que la haute finance berlinoise souscrivit 50,000 marcs et l'empereur 30,000 marcs. De *l'Autriche* furent envoyées des ambulances pour les quatre pays alliés ; la Grèce a reçu une subvention de 5,000 couronnes pour le matériel sanitaire. Toute l'assistance volontaire n'a eu que 150,000 couronnes à sa disposition.

De *l'Argentine* sont parvenus 500 francs au Comité international.

De *Belgique* furent expédiées une ambulance pour la Bulgarie et une autre pour la Turquie. Une somme de 10,000 francs a été convertie en objets sanitaires et de pansement. Une souscription ouverte dans tout le pays a permis d'autres envois.

De *Cuba* on a fait parvenir 500 francs aux comités dans les capitales des belligérants.

Du *Danemark* trois infirmières ont été envoyées à Athènes. Environ 10,000 francs ont été obtenus par souscription.

De *Y Espagne* 10,000 francs ont été envoyés à Belgrade en attendant les résultats d'une souscription ultérieure.

Des *Etats-Unis* environ 100,000 dollars ont été mis à la disposition des prisonniers et des malades.

De *France* sont parvenus 45 lits à l'hôpital français de Constantinople qui renfermait 90 lits. Une équipe de 6 infirmières a été envoyée à Athènes. Les dépenses totales se sont élevées à 180,000 francs.

De *Grande-Bretagne* ont été expédiées une unité pour le Monténégro, deux unités pour la Grèce et trois pour la Turquie.

D'*Ecosse* il a été envoyé une expédition à Belgrade, dont le coût s'est élevé à environ 7,000 livres sterling.

De *Hongrie* les secours consistèrent en deux sections sanitaires et des subsides d'environ 10,000 francs.

De *Hollande* ont été envoyées trois ambulances se composant de 64 personnes. Les frais s'évaluent à plus de 400,000 francs.

L'*Italie* a pourvu à la mobilisation de quelques hôpitaux militaires.

Au *Mexique* on a alloué 2,500 francs aux services sanitaires des belligérants.

De *Norvège* est partie pour Belgrade une ambulance consistant en cinq sœurs sous l'égide d'un officier. Tous les frais ont été couverts par la Croix-Rouge norvégienne.

De *Roumanie* on a fait parvenir à la Bulgarie, à la Serbie et à la Turquie, deux sections d'ambulances, et un don de 10,000 francs a été alloué à chacun des comités à Athènes et à Cettigne.

En *Russie*, il fut dès le début des hostilités assigné un million de roubles (2,650,000 francs), à l'œuvre de secours. Cinq détachements furent envoyés ; ils se composaient de 462 personnes et avaient sous leur garde plus de 1,500 lits.

De *Suède* sont partis trois contingents d'ambulances ; ils se composaient de 8 médecins et de 15 infirmières et avaient environ 30,000 francs à leur disposition. La délégation obtint de grands succès en Grèce ; en Turquie, elle eut à sa charge 950 blessés dont la mortalité ne fut que de 1.5 p. c. ; en Serbie 240 lits lui furent confiés.

En Suisse, une subvention ayant rapporté plus de 160,000 fr. permit d'envoyer cinq expéditions sur les champs de bataille.

Des Comités centraux, chargés d'entretenir les relations avec le Comité international de la Croix-Rouge établi à Genève, ont été fondés à Athènes, Belgrade, Sofia, Cettigne et Constantinople, c'est-à-dire dans la capitale de chacun des Etats belligérants. Le Comité international a voté un subside de 1,000 francs à chacun de ces comités centraux.

Voyons maintenant dans quelle mesure ces secours internationaux furent répartis entre les différents pays belligérants ; comment ces derniers furent aidés dans leurs maux par les pays neutres.

Le dernier Bulletin de la Croix-Rouge signalait que des missions spéciales, dont la liste suit, dues aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou à l'initiative privée, avaient été formées par la plupart des Etats neutres, dans le but de porter secours aux blessés des cinq belligérants.

En Serbie travaillèrent des Allemands (Croix-Rouge), des Russes (Croix-Rouge), des Français (Croix-Rouge), des Autrichiens (Croix-Rouge), des Suédois (Croix-Rouge), des Norvégiens (Croix-Rouge), des Hongrois (Croix-Rouge) et des Suisses.

En Bulgarie on vit à l'œuvre des Hongrois (Croix-Rouge), des Roumains (Croix-Rouge), des Chevaliers de Malte (Autriche), des Tchèques (Université), des Anglais (privée), des Autrichiens (Croix-Rouge), des Belges (privée), des Allemands (Croix-Rouge), des Français (Croix-Rouge), des Russes (Croix-Rouge), des Italiens (Croix-Rouge) et des Tchèques (Croix-Rouge).

Au Monténégro c'étaient des Suisses (Croix-Rouge), des Tchèques (privée), des Anglais (Croix-Rouge), des Français (Croix-Rouge), des Italiens (Croix-Rouge), des Autrichiens (Croix-Rouge).

En Grèce, on rencontrait des missions française (Croix-Rouge), allemande (Croix-Rouge), anglaise (privée), hollandaise (Croix-Rouge), russe (Croix-Rouge) et suisse (Croix-Rouge).

Une agence internationale comme celles qui avaient fonctionné à Bâle en 1870-1871, et à Trieste en 1877, fut installée également à Belgrade par le Comité International de la Croix-Rouge.

Elle avait notamment pour but et pour mission :

1° De réunir, pour les transmettre *aux blessés* de toutes les armées, les dons en nature ou en espèces qui lui parviendraient avec une destination précise ou une affectation spéciale (dons ou envois en faveur de personnes ou d'œuvres nominativement désignées, ambulances, hôpital, détachements, etc.) ;

2° D'assurer l'envoi de *toutes les correspondances adressées aux blessés* et de faire parvenir aux familles de soldats blessés ou malades, les lettres **ou** nouvelles ;

3° De recevoir *toutes les correspondances et dons* destinés aux prisonniers de guerre, à les leur faire parvenir et à servir d'intermédiaire entre leurs familles et eux pour tous renseignements.

Cette agence a rendu de signalés services non seulement en remplissant le rôle qui lui était assigné par les dispositions ci-dessus, mais aussi en faisant connaître aux populations non belligérantes, les objets dont on avait le plus grand besoin sur les champs de bataille et dans les hôpitaux, afin de porter aux blessés des secours efficaces, tantôt des vêtements et sous-vêtements d'hiver, tantôt du lait condensé, etc.

Le gouvernement serbe avait accordé l'entrée en franchise de port à tous les colis adressés à l'Agence et le gouvernement hongrois leur avait assuré un service accéléré sur ses chemins de fer.

Le bilan de ces manifestations de charité internationale témoigne certes d'un élan généreux. Mais l'insuffisance des ressources et des moyens mis en œuvre est d'une évidence notoire. Le seul fait qu'en général les sociétés nationales de la Croix-Rouge ne possèdent point de fonds disponibles pour agir à l'étranger — ce qui explique pourquoi les sommes allouées ont été si réduites, — fait toucher du doigt la faiblesse de l'organisation actuelle. Il y a pourtant eu assez de guerres après 1863 — année où la Croix-Rouge commence à se former, — pour que cette faiblesse se soit révélée et que l'on se soit efforcé d'assurer un rendement plus efficace à l'organisme créé. Malgré le perfectionnement des armes de guerre, qui tendent non pas à tuer mais simplement à mettre hors de combat les adversaires, la bataille d'aujourd'hui garde pourtant son caractère de boucherie inhumaine. Si à Leipzig périrent, en 1813, 118,000 hommes, à Sedan il en est tombé 85,000, à Liao-Yang, 40,000, à Moukden, 70,000, à Loule-Bourgas, 50,000, devant Andrinople, 20,000. Médecins et infirmiers, généraux et soldats ont constaté l'insuffisance du matériel et du personnel mis à leur disposition, et la description des charniers d'Andrinople restera dans la mémoire de tous comme un motif de reproche mérité. Fallait-il cette nouvelle leçon pour convaincre ceux qui en portent la responsabilité, de la nécessité d'introduire, dès le temps de paix, dans toutes les sociétés de la Croix-Rouge, des réformes qui leur permettront de remplir plus dignement leur devoir international?

Le Comité international avait pris également l'initiative d'envoyer sur le théâtre des hostilités, une mission dont le but était d'étudier l'organisation et le fonctionnement de la Croix-

Rouge sur les champs de bataille et, éventuellement, de proposer des améliorations. C'est le docteur de Marval qui fut chargé de la mission et les frais furent supportés par les revenus du Fonds Augusta (1).

Les revenus de ce fonds s'élevant à 10,000 francs environ, n'ayant pas été distribués en 1912, ont été attribués à cette expédition spéciale. Les résultats du voyage de M. de Marval ont été exposés dans le *Bulletin International des Sociétés de la Croix-Rouge* (2). Voici quelques-unes des suggestions utiles proposées par lui :

1° *Chiens sanitaires*. — Les chiens s'y entendent à merveille, après un dressage facile, à retrouver les blessés et les cadavres sur les champs de bataille. Or, de nombreux blessés, faute de soins, ont péri à des endroits situés à proximité de ceux où des brancardiers étaient passés.

2° *Charrettes finlandaises*. — La Croix-Rouge finlandaise utilise une charrette légère et solide, à deux roues, dont l'emploi est recommandé spécialement lorsque les blessés doivent être transportés à de longues distances ou dans les pays de montagnes. Elles sont attelées de un ou de deux chevaux.

3° *Aménagement des wagons de troisième classe en wagons à blessés*. — L'auteur signale le manque de proportions entre les portières des wagons et la largeur des civières. Cela donne lieu à de grandes pertes de temps, occasionne des tortures aux blessés. Il s'en faudrait de peu cependant pour que remède soit apporté à la situation.

4° *Répartition des blessés dans les hôpitaux*. — Rien n'est plus navrant que de voir des convois de blessés allant d'hôpital en hôpital, cherchant de la place. On doit s'efforcer d'organiser les services de telle sorte que l'on sache exactement de combien de places on dispose dans chaque hôpital, fixe ou volant, et que, dès que l'un d'entre eux est rempli, les infirmiers et brancardiers en soient informés.

5° *Matériel de réserve des Croix-Rouges*. — Beaucoup de sociétés de la Croix-Rouge ne sachant l'usage qu'elles seront appelées à faire de leurs ressources en cas de guerre, conservent leur avoir en espèces. Elles éprouvent alors de la difficulté à se pourvoir rapidement de ce dont elles ont besoin. L'expérience semblait démontrer que c'est surtout sur la troisième ligne de

(1) *Annuaire de la Vie Internationale* 1910-1911, p.1552.

(2) *Bulletin International des Sociétés de la Croix-Rouge*, 1913.04, p. 145 et suivantes.

secours que leurs services sont demandés, elles peuvent toujours avoir une provision de lits pliants, literie indispensable à ces lits, brancards du même modèle que celui de l'armée du pays, matériel hospitalier indispensable (appareils alimentaires et médicaux d'usage courant), stérilisateurs et grand matériel de pansement.

6. *Ecoles d'infirmiers.* — En temps de guerre on manque généralement de gardes-malades dans les hôpitaux. Les sociétés locales devraient s'ingénier à former le plus grand nombre possible de brancardiers et de gardes-malades. On ne sait jamais exactement où la guerre fera ses ravages. On devrait trouver sur place un nombre élevé de personnes suffisamment formées pour jouer convenablement ce rôle.

7. *Paquet de pansement individuel.* — Tout soldat devrait avoir dans son paquetage un pansement individuel dont on lui aurait appris à se servir. On empêcherait de la sorte bien des aggravations de plaies, des empoisonnements, etc. Il est connu, en effet, que les soldats blessés s'épongent avec des linges sales, se lavent avec des eaux contaminées, etc.

8. *Alimentation des blessés sur les lignes d'évacuation.* — Les blessés doivent souvent être transportés à de longues distances. On ne songe pas assez à disposer le long de ces lignes des postes de ravitaillement, à l'usage exclusif des blessés. On devrait toujours y trouver notamment : pain et soupe, thé chaud, eau-de-vie.

9. *Limitation du port du brassard.* — De nombreux abus du brassard et de l'insigne de la Croix-Rouge se commettent en temps de guerre. La mission recommande l'emploi d'une casquette blanche portant au-dessus de la visière une croix rouge. On doit veiller aussi à la forme de la croix, la dimension des branches par rapport à leur épaisseur, etc.

10. *Bureau d'informations.* — Il faut qu'il y ait dans chaque pays un centre tenu régulièrement au courant des besoins et des disponibilités de tous les postes de secours. Les fronts de bataille sont très étendus et tandis qu'à certains endroits il y a pénurie de matériel, à d'autres il y a pléthore. Ce bureau d'informations aurait pour mission de répartir les secours.

11. *Centralisation des secours entre les mains de la Croix-Rouge.* — Toutes les initiatives privées de secours doivent être centralisées entre les mains de la Croix-Rouge. Il faut qu'il y ait de l'unité dans l'action. L'encombrement résultant parfois de l'afflux de secours étrangers nuit plutôt qu'il ne soulage. Il faut canaliser les bonnes volontés.

12. *Identification des morts.* — Des précautions devraient être

prises par toutes les armées pour que les morts puissent être identifiés. Les numéros sur toile sont insuffisants. Ils se détachent, s'effacent et les morts sont alors enterrés sans qu'il puisse être procédé à leur identification. La feuille de papier contenant le signalement du porteur, feuille glissée dans un médaillon métallique que porte le soldat sur la poitrine est recommandée comme étant le mode préférable.

Il y a là, pensons-nous, d'utiles suggestions. Les Croix-Rouges trouveront dans les résultats de la mission de M. de Marval, de précieuses indications dont elles pourront faire leur profit dès maintenant, si elles veulent être un jour à même — ce que nous souhaitons ne voir jamais plus, — de porter secours utilement aux malheureuses victimes de la guerre. Quoi qu'il en soit voici cependant les points sur lesquels la mission attire spécialement l'attention des services de santé :

a) Une réglementation plus stricte du port du brassard, dont il a été fait parfois un usage abusif et irrégulier ;

b) L'importance des écoles d'infirmiers et d'infirmières en temps de paix, de sorte qu'on puisse envoyer sur le théâtre de la guerre des ambulances pourvues d'un personnel, hommes et femmes, instruit dans les soins à donner au premier moment et plus tard ;

c) La nécessité, suivant les pays où elles auront à travailler, de munir les ambulances d'un matériel aussi complet que possible, y compris des vivres pour quelque temps et même des moyens de transport (charrettes), permettant l'évacuation rapide des blessés ;

d) D'une collaboration plus étroite, dans chaque pays, entre le service sanitaire de l'armée et la Croix-Rouge nationale, en vue d'accélérer l'entrée des blessés dans les hôpitaux et d'éviter les forces perdues.

Terminons ce paragraphe relatif aux améliorations à apporter au service des secours en cas de guerre, en rappelant les projets déjà anciens formulés dans la *Revue de Droit International et de Législation comparée*, et la *Revue générale de Droit International public* et qui sont peut-être à méditer.

On sait combien est grande la propagation de fièvres, typhoïdes, pestes et maladies de toutes sortes dans les camps militaires et sur les champs de bataille, et quels dangers elles constituent même pour les neutres. On se rappelle avec quelle effrayante rapidité le choléra s'est propagé dans les lignes de Tchataldja et combien vite les fièvres se sont répandues dans les camps d'Andrinople. On connaît aussi les moyens généralement employés pour se garder contre ces fléaux : l'inhumation ou l'incinération immédiate des cadavres. Les non belligérants ont un intérêt énorme à ce que ces dangers soient écartés et à ce que toutes les précautions soient prises.

Mais les énormes ravages que les maladies ont produits, malgré ces précautions, sont là pour prouver l'insuffisance des méthodes d'aujourd'hui. Les pays en conflit sont souvent dans un tel état d'énervement que le sang-froid nécessaire leur manque pour subvenir aux besoins des blessés et aux exigences sanitaires. Toute l'attention, tout l'effort sont concentrés sur la ligne de bataille. N'y aurait-il pas lieu de laisser la bienfaisance internationale se manifester ici? On se souvient que, sur la demande qui lui en avait été faite, l'Office International d'Hygiène publique a envoyé, dans les régions qui ont été le théâtre de la guerre turco-balkanique, une mission chargée de prêter son concours dans la lutte contre les maladies épidémiques, principalement en vue de la reprise du mouvement commercial. Ne devait-on pas, avec cet exemple sous les yeux, consacrer la règle que dans toute guerre une commission sanitaire formée par les États neutres ou ayant une composition largement internationale, aurait à se porter sur le théâtre de la guerre afin de pouvoir procéder sans retard à la désinfection rationnelle des champs de bataille ou les milieux infectés de maladies? Un tel projet fut examiné déjà en 1897, par le professeur V. Ullman, membre de l'Institut de Droit international, et il n'est pas douteux que le monde international juridique et médical d'aujourd'hui ne soit d'accord pour appuyer pareille entreprise humanitaire d'intérêt mondial.

Comme on peut en juger par les remarques précédentes, si de grands efforts ont été faits dans le but de porter remède à la situation des blessés, si de grands progrès ont été réalisés, il n'en reste pas moins encore beaucoup à faire.

Le Comité International de Genève voit un beau champ de travail s'ouvrir devant lui, les Comités nationaux sentent la nécessité de se réorganiser. Déjà un Congrès international pour le soulagement des blessés de la guerre, organisé par la Croix-Rouge, aura lieu à Gand du 25 au 30 août 1913. C'est un Congrès hors série. Les spécialistes sentent la nécessité de tirer de la dure leçon des Balkans le plus de fruits possible. On trouvera, d'autre part, le programme détaillé de cette conférence.

Formulons le vœu de voir la solidarité des nations se manifester avec profit dans ce domaine, comme elle s'est déjà manifestée avantageusement dans tant d'autres. Quand des peuples ont l'inconséquence et l'inhumanité de se ruer les uns contre les autres et de livrer au massacre des milliers de leurs enfants, il appartient à l'humanité entière de porter secours avec le maximum d'efficacité à ces victimes innocentes. Le dévouement des uns ne suffira jamais à racheter la faute des autres.

# FAITS ET DOCUMENTS

SOMMAIRE. — La population du monde ; — Centenaire de la Paix anglo-américaine ; — Internationalisation et militarisme ; — Nouveau tarif douanier américain ; — Placements belges à l'étranger ; — La dernière sentence de la Cour de La Haye ; — Commerce de la Viande congelée en 1912 ; — Importation d'œufs de la Nouvelle-Zélande en Angleterre ; — La concurrence entre le canal de Panama et le canal de Suez ; — Progrès du système métrique ; — Race nègre ; — Téléphonie sans fil ; — Concours international pour la construction d'un club à Montevideo.

**La population du monde.** — La population du monde est évaluée à 1,700,000,000 d'habitants. La densité la plus forte est en Europe. La moyenne pour le continent tout entier est de 44 habitants par kilomètre carré, tandis qu'on n'en trouve que 19 en Asie, 5 en Afrique, 4 en Amérique et 0.8 en Australie. La moyenne de la densité varie beaucoup de pays à pays. Voici, par kilomètre carré, la densité des principaux pays européens :

|                       |     |                        |    |
|-----------------------|-----|------------------------|----|
| Belgique.....         | 255 | Suisse .....           | 91 |
| Pays-Bas .....        | 177 | Autriche-Hongrie ..... |    |
| Grande-Bretagne ..... | 140 | France .....           |    |
| Italie .....          | 120 | Russie .....           |    |
| Allemagne .....       | 112 | Norvège .....          | 8  |

La Norvège est le pays européen où la population est la moins dense.

D'une façon générale cependant, c'est en Europe que la natalité est aussi la moins forte. La durée moyenne de la vie, grâce aux conditions plus hygiéniques, à la lutte contre les maladies, aux conditions générales meilleures de l'existence, y est plus longue.

Par 1,000 habitants et par an, la natalité est la suivante dans les différents pays européens :

|              |      |              |      |
|--------------|------|--------------|------|
| Russie       | 44.2 | Ecosse ..... | 25.2 |
| Hongrie..... | 35.6 | Suisse ..... | 25.0 |

|                 |      |                  |      |
|-----------------|------|------------------|------|
| Italie.....     | 32.9 | Suède .....      | 24.8 |
| Autriche .....  | 32.4 | Angleterre ..... | 24.8 |
| Allemagne ..... | 29.8 | Belgique .....   | 23.7 |
| Pays-Bas .....  | 28.6 | Irlande .....    | 23.5 |
| Danemark .....  | 27.5 | France .....     | 19.7 |
| Norvège .....   | 26.1 |                  |      |

M. Gulischambarof, qui a fait des études détaillées de démographie, a pu relever des données au sujet de la répartition des sexes relativement à 1,038 millions d'habitants sur 1,700 millions, et il arrive à cette conclusion, qu'il y a 990 femmes pour 1,000 hommes ; 521,700,000 individus mâles pour 516,300,000 du sexe féminin. Il est intéressant de remarquer cependant qu'en Europe et en Afrique le nombre relatif d'individus du sexe féminin est plus grand que celui du sexe masculin. Il y a 1,045 femmes pour 1,000 hommes en Afrique et 1,027 en Europe. [312 (∞)]

**Centenaire de la Paix anglo-américaine.** — On sait que les États-Unis et la Grande-Bretagne se préparent à fêter, avec une cordialité, une solennité et une splendeur sans égales, le centenaire du traité de Gand qui, en 1814, a mis fin à la dernière guerre survenue entre les deux grandes nations anglo-saxonnes.

La guerre entre les deux puissances prit fin, en réalité, en 1812, mais la Conférence diplomatique, chargée d'étudier les conditions de paix, clôtura ses travaux en 1814, la veille de la Noël. C'est dans le réfectoire du Couvent des Chartreux, que se tinrent les réunions. Les diplomates arrivèrent à Gand le 6 août. La conclusion de la paix fut célébrée par un grand gala au théâtre et un banquet offert par le Conseil communal, le 5 janvier 1815, dans la salle des Archives de l'Hôtel de Ville. Le chef de la délégation américaine, John Quincy Adams, ancien ministre d'Amérique en Russie, disait dans son toast, que les portes du Temple de Janus resteraient closes pendant au moins cent ans. Le bourgmestre actuel de Gand, M. Émile Braun, a l'intention de restaurer la salle dans laquelle eut lieu le banquet et de rendre au réfectoire des Chartreux, l'aspect qu'il avait à l'époque où s'y réunirent les diplomates.

Depuis cette date fameuse, la paix n'a cessé de régner entre elles, et rien ne laisse supposer que cette amitié séculaire doive désormais être mise en péril.

Un Comité de cinq mille membres, comprenant les plus hautes personnalités des États-Unis, s'est constitué l'année dernière pour préparer ce centenaire glorieux. D'autre part, la Grande-Bretagne n'a pas voulu se laisser distancer. Elle vient d'envoyer sur l'autre rive de l'Atlantique une importante délégation chargée, sous la direction

de Lord Weardale, président de l'Union Interparlementaire, d'étudier le programme des réjouissances communes, et cette première visite, qui a été comme le prélude des fêtes annoncées, a eu tout l'éclat que l'on pouvait souhaiter. Du 4 au 11 mai, les réceptions, les garden-party, les soirées de gala et les banquets se sont multipliés avec une prodigalité bien américaine. La Délégation, qui comprenait des représentants de l'Angleterre, du Canada, de l'Australie et du Newfoundland, comptait des hommes comme Sir Georges Houston Reid, haut commissaire de l'Australie, Ch. Thomas Mills, Lord Stanhope, Sir Herbert Maxwell, J. Allan Baker, Sir Arthur Lawley, Henry Vivian, H. S. Peris, C. de Bruyne, Raoul Dandurand, etc. La ville de Gand avait délégué également deux membres du Conseil communal.

Les personnages les plus éminents des États-Unis, le maire Gaynor, M. Henry Clews, le président N. Murray Butler, MM. Andrew Carnegie, Th. Roosevelt, Cornelius Vanderbilt, ont donné en l'honneur de la Délégation des fêtes magnifiques qui, de New-York, se sont poursuivies à Oyster Bay, Boston et Washington.

Cependant, au milieu de toutes ces réjouissances, les envoyés de la Grande-Bretagne n'ont pas perdu de vue le but de leur voyage. Les 7 et 8 mai, des réunions ont eu lieu à l'Hôtel Plaza, et des projets ont été élaborés qui témoignent du désir des deux peuples de prendre à témoin, en 1914 et 1915, le monde entier de leur fraternité désormais inviolable. Ils se proposent même d'inviter les autres nations à s'inspirer de leur exemple et, dans la mesure du possible, ils veulent faire en sorte que le bienfait de leur mutuelle amitié s'étende, par une répercussion heureuse, aux États qui sont encore exposés à tous les maux de la barbarie armée. C'est dans cette intention que M. Bryan a pris en faveur de l'arbitrage des initiatives généreuses.

Voici quelques-uns des projets de réjouissances proposés :

1° Commémoration générale de la Paix, le 24 décembre 1914, dans toutes les contrées anglo-saxonnes. Services religieux dans tous les temples, cathédrales, églises et synagogues. Séances appropriées dans les Universités et écoles ; fêtes de circonstance, musique, causeries historiques, etc. ;

2° Cessation générale du travail pendant un certain temps pour tous les Anglo-Saxons et les peuples placés sous leur autorité. Pendant ce temps, tous les habitants méditeront sur les bienfaits de la paix ;

3° Le 5 janvier 1915, banquet de grand gala à l'Hôtel de Ville de Gand, dans la Salle des Archives restaurée ;

4° Érection d'un pont entre les États-Unis et le Canada par-dessus les chutes du Niagara, symbole de la paix perpétuelle entre ces deux peuples séparés par une frontière non fortifiée de 5,000 kilomètres :

5° Acquisition de Sugrave Manor, dans le Norhampshire, lieu de naissance de Georges Washington. On en ferait un lieu de pèlerinage pour les habitants des deux pays ;

6° Érection à Washnigton, par les femmes d'Amérique, d'une statue de la reine Victoria ;

7° Étude dans toutes les écoles de Grande-Bretagne et d'Amérique, pendant l'automne 1914, de l'histoire des deux pays durant le siècle écoulé.

De nombreux monuments historiques seront inaugurés un peu partout pendant cette année de réjouissance, notamment le long de la frontière Canada-États-Unis.

Et tandis que la race anglo-saxonne, sur tous les points du globe, déclarera fièrement la paix au monde, dit *La Paix par le Droit*, les vieux gouvernements militaristes de l'Europe — la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Russie, — s'épient, s'injuriant et se menaçant, se ruineront en armements absurdes, imposeront à leurs fils plusieurs années d'inertie et de servitude, et finiront, après des années de misère et de détresse, par soulever dans une révolte générale les masses exaspérées. Mais tout espoir n'est pas perdu encore. La solidarité des nations est un fait qui commence seulement à déployer sous nos yeux ses conséquences. Qui sait s'il ne viendra pas un jour où l'Amérique, l'Australie et l'Asie elle-même, au non des intérêts du globe dont elles prendront la charge, imposeront à l'Europe en démençe la paix indispensable à la marche en avant de l'humanité?

[327.3 (42 : 73)] (064.5) « 1914 »

**Internationalisation et militarisme.** — Par une singulière coïncidence, dans sa séance du 25 juin 1913, le Reichstag a, d'une part, adopté la convention conclue à La Haye le 23 juillet 1912, au sujet de l'unification internationale du droit relatif à la lettre de change et, d'autre part, entamé la discussion en seconde lecture du projet d'impôts nouveaux pour couvrir les dépenses militaires.

Tandis que le premier projet a été voté à l'unanimité et sans observation, le second provoqua un mouvement d'énergiques protestations. L'opinion publique s'émeut de ces accroissements incessants du budget de la mort ; elle ne veut plus s'imposer de nouveaux sacrifices pour la solution violente des conflits, considérée à juste titre par elle comme un mode barbare et d'un autre âge, de trancher les problèmes internationaux, tandis que, poussée par la fatalité des événements, elle sent que tout aujourd'hui dans la vie doit être réglementé par des dispositions supra-nationales.

Les parlementaires allemands ne se sont sans doute pas aperçus qu'en votant le premier projet ils engageaient leur pays davantage

dans la voie de l'internationalisme jusqu'à ce que, de convention en convention, les États souverains d'aujourd'hui se trouveront, vis-à-vis de l'organisation mondiale, dans une situation similaire à celle dans laquelle les provinces, dans chaque pays, se trouvent vis-à-vis de l'État dont elles font partie. Quoiqu'en pense la majorité des hommes de l'époque actuelle, lentement mais sûrement, se constituent l'entente, la coopération et la fédération mondiales. [327.3 : 355 (43)]

**Nouveau tarif douanier américain.** — L'*Underwood tariff* introduit au Parlement des États-Unis et destiné à remplacer le *Payne tariff* actuellement appliqué, accuse une sensible diminution des droits. Voici la liste des catégories dans lesquelles les produits sont groupés :

Produits chimiques, huiles et couleurs.  
 Terre, poteries et articles en verre.  
 Métaux et objets métalliques.  
 Bois et objets en bois.  
 Sucre, mélasses et articles en sucre.  
 Tabacs et articles dérivés.  
 Produits agricoles et provisions.  
 Spiritueux, vins et autres boissons.  
 Lin, chanvre, jute et produits fabriqués.  
 Laine et articles de laine.  
 Soie et articles en soie.  
 Pâte à papier et papier.

La plupart des produits voient réduire considérablement les taxes qui les frappaient. De nombreux produits sont entièrement libérés, notamment les articles de nécessité et d'alimentation populaire. Par contre, les droits sur les objets de luxe sont augmentés. Si l'on applique le nouveau tarif aux importations de l'année 1912, on voit que dans la catégorie des produits alimentaires, huiles et couleurs, le Gouvernement aura, à cause des entrées libres nouvelles, ses recettes douanières diminuées de 658,815 dollars ; dans celle des terres, poteries et articles en verre, 29,268 dollars ; dans celle des métaux et articles métalliques, 326,479 dollars ; dans celle des bois et objets fabriqués, 1,593,778 dollars ; dans celle des produits agricoles et alimentaires, 5,183,973 dollars ; dans celle des lins, chanvres, jutes et emballages, 35,525 dollars ; dans celle des laines et dérivés, 14,518,102 dollars ; dans celle des pulpes, papiers et livres, 1,326,472 dollars ; dans celle des produits divers, 806,456 dollars. Cela fait donc un total de 24,478,868 dollars ou 122,394,340 francs. Si ce tarif est adopté on peut dire que les États-Unis sont disposés

à entrer résolument dans la voie du libre échange. On peut donc s'attendre à un accroissement des relations commerciales entre ce pays et les autres régions du monde. [337

(73)

**Placements belges à l'étranger.** — Il résulte d'un tableau publié par la *Revue Economique Internationale*, que le capital des sociétés belges opérant à l'étranger peut être évalué à 2 milliards 200,000 francs. Le chiffre des valeurs étrangères qui trouvent placement dans les bourses belges est tellement formidable que des spécialistes commencent à redouter ce « drainage » cette « hémorragie d'argent ». Il met en danger le développement économique intérieur du pays. De nombreuses entreprises nationales trouvent difficilement les capitaux nécessaires pour s'outiller conformément aux exigences des progrès modernes, des richesses restent inexploitées, tandis que les capitaux vont s'engager dans des entreprises lointaines.

On a évalué à un milliard les sommes placées en Russie par la Belgique. La Chine, l'Egypte, l'Amérique du Sud absorbent également de gros capitaux belges. Le groupe Pearson, constitué en grande partie par de l'argent belge, capitalise ses affaires à près d'un milliard.

Ce « rush » de capitaux date seulement de 1890 environ. Alors que, en 1880, on cotait en Bourse de Bruxelles pour 148 millions de valeurs étrangères, en 1890 le chiffre montait à 249 millions et à 432 millions en 1900.

Pendant la même période, les fonds d'États et de villes étrangers cotés à Bruxelles passaient de 66 valeurs en 1880 à 170 en 1899.

Les économistes s'émeuvent de cette fuite des capitaux, car ils estiment que les placements ne sont pas toujours effectués avec les garanties désirables. Ils voudraient que, à l'exemple des Allemands, en échange de l'appui apporté par les capitaux belges à l'outillage économique des peuples étrangers, des commandes soient faites aux établissements industriels du pays prêteur. [338 (493 :

∞)

**La dernière sentence de la Cour de La Haye (1).** — Le 6 mai 1913, le Cour d'Arbitrage de La Haye a rendu son arrêt au sujet de l'affaire du *Manouba* et du *Carthage*, arrêt qui démontre l'utilité de cette institution aussi bien que celle d'un tribunal international des prises, tel que celui dont la création fut préconisée par la deuxième Conférence de La Haye, mais qui s'est heurtée jusqu'ici à l'opposition de l'Angleterre.

(1) *Le Mouvement Pacifiste*, 1913.06.15, p. 274.

Rappelons que le 16 janvier 1912, le paquebot français *Carthage*, en route pour Tunis, fut arrêté en route par la marine italienne, parce qu'il avait à bord un avion appartenant à l'aviateur Duval et que l'on croyait destiné aux Turcs ; le capitaine ayant refusé de livrer l'appareil, le navire fut conduit à Cagliari et relâché le 20. Deux jours après, le 18, le paquebot français *Manouba*, qui transportait 29 passagers turcs, fut également arrêté en haute mer et conduit à Cagliari ; sur l'intervention du vice-consul de France, les passagers turcs furent débarqués et le navire relâché.

Le 6 mars, sur la demande de la France, ces deux litiges furent soumis à l'arbitrage de la Cour de La Haye. Les arbitres choisis furent : 1° M. Hammarskjöld, ancien ministre suédois, comme président ; 2° le baron de Taube, conseiller au ministère russe des Affaires étrangères ; 3° M. Kriege, directeur à l'Office impérial allemand des Affaires étrangères ; 4° M. Renault, professeur de droit international, à Paris ; 5° M. Fusinato, ancien ministre italien. Remarquons que les cinq arbitres sont des personnages considérables, ayant déjà appartenu à des Cours arbitrales. Les plaideurs étaient, pour la France : MM. Fromageot et Hesse, avocats au barreau de Paris ; pour l'Italie : MM. Ricci-Busatti, ministre plénipotentiaire, et Anzilotti, professeur à l'Université de Rome. Signalons l'influence exercée par M. Fromageot, un habitué de la Cour de La Haye, qui peut être invoquée comme argument par les partisans de la création d'un barreau international spécial.

Les demandes formulées par les parties étaient les suivantes : La France réclamait d'abord, dans le cas du *Carthage*, fr. 576,738.23, dans celui du *Manouba*, fr. 108,601.70 d'indemnité pour le dommage subi par la compagnie de navigation et les particuliers. En outre, elle demandait, dans chacun des deux cas, un franc d'indemnité pour atteinte au pavillon français et 100,000 francs de dommages et intérêts pour le dommage politique et moral infligé au droit des gens, par la violation, de la part de l'Italie, des traités internationaux ; cette somme de 100,000 francs aurait été attribuée par la Cour à une fondation d'utilité internationale. L'Italie proposait, dans les deux cas, le rejet des demandes de la France et réclamait, à titre de demande reconventionnelle, fr. 2,072.25 à titre d'indemnité pour les frais de saisie du *Carthage* et fr. 440.45 pour les frais de saisie du *Manouba* ; en outre, l'Italie demandait que la France fût condamnée à une amende de 100,000 francs pour avoir exigé la remise des 29 Turcs et violé de la sorte les principes du droit international.

La Cour a prononcé sur les deux cas par des arrêts distincts, dont les termes sont d'ailleurs partiellement identiques. L'exposé des motifs a été rédigé selon l'usage admis en France.

Dans l'affaire du *Carthage*, les mesures prises par l'Italie furent déclarées injustifiées, car on ne pouvait raisonnablement supposer que ce vapeur transportait de la contrebande ; l'Italie fut condamnée à payer à la France 160,000 francs de dommages et intérêts, ceci dans les trois mois à partir du prononcé de l'arrêt. Concernant le *Manouba*, la Cour déclara que la marine italienne n'aurait pas dû conduire le paquebot à Cagliari, mais aurait dû exiger immédiatement, en pleine mer, la remise des passagers turcs ; d'ailleurs, dès que le capitaine refusa de livrer les passagers, la marine italienne fut en droit d'opérer la saisie ; on admit qu'il fallait considérer séparément les diverses décisions prises par les Italiens. En conséquence, l'Italie ne fut condamnée qu'à une indemnité de 4,000 francs à la France, en déduisant en outre les frais occasionnés à l'Italie par la saisie légitime du *Manouba*. La fixation de l'indemnité fut confiée à l'expertise de deux des arbitres ; nous avons ici un des rares cas où la Cour arbitrale de La Haye a été appelée à administrer des preuves.

Concernant les amendes réclamées par les deux parties, la Cour a admis le point de vue suivant : Dans le cas où un Gouvernement ne remplit pas ses devoirs internationaux, la publication de ce fait dans un arrêt arbitral constitue une sanction suffisante. L'introduction, dans le droit des gens, d'un autre mode de satisfaction, paraît une mesure superflue, qui sort d'ailleurs du cadre des attributions de l'arbitrage international.

Cette sentence, qui a été accueillie dans les deux pays avec faveur, clôt la série des jugements prononcés, de 1902 à 1913, dans le vieil édifice situé, 71, Prinsegracht. En août ou en septembre, en effet, le Bureau international de la Cour arbitrale siégera déjà au Palais de la Paix offert par M. Carnegie. Toutefois, le nouveau palais ne verra pas prochainement d'audience, aucun litige n'étant pendant, à l'heure qu'il est, devant la Cour internationale. [341.63 (44 : 45)]

**Commerce de la viande congelée en 1912.** — Les principaux pays importateurs de viande congelée sont les suivants, et leur importation en tonnes s'établit ainsi :

|                               | 1911           | 1912           |
|-------------------------------|----------------|----------------|
| Australie .....               | 100.116        | 93.500         |
| <u>Nouvelle-Zélande .....</u> | <u>111.970</u> | <u>121.386</u> |
| Amérique du Sud .....         | 220.071        | 233.226        |
| TOTAUX .....                  | 432.157        | 448.112        |

Les perfectionnements apportés aux wagons frigorifiques et aux chambres de congélation des paquebots, font que les produits de

l'hémisphère austral peuvent être aisément transportés dans l'hémisphère boréal. Voici les chiffres des têtes de bétail congelé consommé en Europe :

|               | 1911      | 1912      |
|---------------|-----------|-----------|
| Moutons ..... | 6.816.250 | 6.676.606 |
| Agneaux.....  | 6.144.133 | 5.332.559 |
| Boeufs .....  | 2.210.634 | 2.697.709 |

Les moutons et les agneaux sont transportés entiers et les bœufs en quartiers.

Le principal consommateur européen est l'Angleterre. On peut même dire que le peuple anglais trouve une bonne partie de sa nourriture carnée dans les viandes ainsi importées. En 1910 on y importa 610,970 tonnes représentant une valeur de 256,234,000 francs, et en 1912, 642,979 tonnes d'une valeur de 373,746,800 francs. L'Argentine est le principal fournisseur.

Sur le reste du continent ce genre de produit trouve plus difficilement placement, soit que la population y reste réfractaire, soit que les dispositions légales frappent cette marchandise de droits prohibitifs. En 1911 on ne consuma que 17,661 tonnes de bœuf, mouton et agneau sur tout le continent, et en 1912, 20,368 tonnes. Les progrès sont donc lents. Les principaux convois ont été dirigés sur l'Italie et la Suisse.

Lorsque les progrès apportés à la réfrigération des produits seront plus perfectionnés encore et que le préjugé populaire contre les viandes conservées sera tombé, la dépendance des pays à population dense et industrielle des pays de grands pâturages sera accrue. L'interdépendance économique des peuples devient ainsi chaque jour plus étroite rendant de plus en plus difficile la solution violente de leurs conflits.

[38 : 63.75 (∞)]

#### **Importation d'œufs de la Nouvelle-Zélande en Angleterre.**

— Le commerce des denrées alimentaires les plus fragiles comme celui des œufs est devenu lui-même entièrement mondial. Grâce aux procédés de conservation par le froid, des œufs de la Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire d'une région située juste aux antipodes, viennent d'être écoulés sur le marché anglais dans un état de fraîcheur absolue. Le steamer *Rotura* a emporté de ces îles lointaines en les conservant constamment à une température de + 7°5, des caisses contenant 3,000 œufs. Il les débarqua à Londres après six semaines de voyage et une traversée de 16,000 milles anglais, c'est-à-dire plus de 30,000 kilomètres. La commission anglaise chargée de s'assurer du bon état

des marchandises offertes sur le marché, a déclaré qu'ils étaient de qualité égale à ceux envoyés du Danemark et de Russie.

[38 : 63.74 (931 : 42)]

#### **La concurrence entre le Canal de Panama et le Canal de Suez.**

— La revue *La Nature* (1) reproduit les renseignements d'un économiste américain de grande réputation, M. Emory E. Johnson, chargé par son gouvernement d'une étude sur l'avenir économique du Canal de Panama, et aussi sur le montant des droits de passage qu'il conviendra de fixer pour que l'entreprise devienne financièrement profitable et qui a publié dans la *North American Review* un remarquable travail sur ce sujet.

L'auteur prédit que le Canal de Panama et le Canal de Suez entreront en concurrence dès l'ouverture du premier, et qu'ils se disputeront ardemment la clientèle en lui offrant des tarifs réduits sur les droits de passage comme sur le prix du charbon. Il donne, sur le sujet de cette grande guerre commerciale de demain, des chiffres qu'il nous paraît intéressant de reproduire.

Il note d'abord que, durant l'année fiscale 1910, les marchandises échangées entre les deux rivages des États-Unis (Atlantique et Pacifique), par les trois voies du Cap Horn, du chemin de fer de l'isthme de Tehuantepec et de celui de l'isthme de Panama ne représentaient que les 11.4 pour cent du tonnage total qui aurait pu se servir du Canal de Panama. Le commerce des États-Unis avec l'étranger aurait constitué, durant cette année, les 32 p. c. de tout le fret qui aurait emprunté cette voie. Il en conclut qu'avec une renaissance de la marine marchande américaine, et avec l'octroi de subsides et privilèges à cette marine, les 43.4 p. c. des marchandises passant par le canal auraient été l'objet de faveurs spéciales, leur permettant de concurrencer avec avantage les 56.6 p. c. qui auraient représenté l'actif des marines étrangères (anglaise, allemande, française, etc.). M. Emory Johnson calcule que l'entretien et l'exploitation du canal coûteront annuellement 17,500,000 francs, auxquels s'ajouteront 2,500,000 francs pour l'administration de la zone concédée au Gouvernement américain. D'autre part, le canal aura coûté 1,875,000,000 de francs, capital dont la plus grosse partie a été fournie par des emprunts. L'intérêt de 3 p. c. de cette somme montera annuellement à 56,250,000 francs. Il s'ensuit donc que, si le canal ne doit pas être une charge financière pour les États-Unis, il devra produire un revenu annuel de 76,250,000 francs.

(1) *La Nature*, 1913.05.17.

L'auteur calcule ensuite, en se basant sur des statistiques relevées dans les ports des États-Unis et d'Europe, que, si le canal avait été ouvert en 1910, le total du tonnage enregistré des navires qui l'auraient traversé aurait été de 8,328,029 tonnes. Il estime, en tenant compte de la marche ascendante du commerce maritime durant ces dix dernières années, que ce total de tonnage s'élèvera à 10,500 000 tonnes en 1915.

Le rapporteur croit que plusieurs contrées éloignées telles que la Nouvelle-Zélande et l'Australie, s'empresseront d'adopter le nouvel itinéraire, quel que soit le montant des droits. Par exemple, un cargoboat filant à 10 nœuds, se rendant de Wellington à New-York, gagnera dix jours, en empruntant le canal, au lieu de passer par le détroit de Magellan, comme il le fait actuellement ; dans les mêmes circonstances, un navire allant de Sydney à New-York, économisera seize jours. La perspective de payer un droit de passage de 5 à 6 francs par tonne ne fera donc pas hésiter les navires allant de cette partie de l'Océanie vers les ports orientaux de l'Amérique du Nord.

La concurrence entre Panama et Suez affectera surtout les régions qui, à l'ouverture du canal interocéanique, se trouveront dans cette situation géographique que les navires, partant de leurs ports, auront à peu près la même distance à parcourir pour se rendre dans les grands ports d'Europe, en passant par l'un ou l'autre canal. Et ce sera le cas des régions très commerçantes, comme l'Australie et Singapour, dont les navires adopteront celui des deux canaux qui leur offrira les tarifs les plus avantageux.

D'autre part, si l'on trace une ligne entre Hong-Kong et Manille, on constate que tous les points situés sur cette ligne se trouveront à égale *distance maritime* de New-York en passant par l'un ou l'autre canal. Ainsi, la distance et le temps seront à l'avantage du Canal de Panama pour les navires à destination des ports américains du Nord-Atlantique qui partiront de ports situés au nord et à l'est de ces deux villes, et ils seront à l'avantage du Canal de Suez pour les ports situés au sud et à l'ouest de ces mêmes villes.

On voit par là que la concurrence entre les deux entreprises sera acharnée dans plusieurs régions. Le commerce actif que l'Europe entretient avec la Chine, le Japon et les Philippines, n'empruntera la voie de Panama que s'il y rencontre des conditions plus avantageuses que celles que lui offre Suez.

Le Gouvernement américain devra donc établir une échelle de droits de passage assez compliquée, s'il veut attirer une partie du transit qui se fait entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Il devra aussi s'efforcer de fournir le charbon à meilleur marché. D'après M. Johnson, il lui

sera possible de le vendre sans perte à raison de 25 francs la tonne soit 5 francs de moins qu'il a coûté à Suez.

Ces chiffres nous font prévoir que l'année 1915 verra éclater une guerre mondiale « à laquelle on cherchera vainement un précédent dans les annales du commerce. [386.2 (86 : 62)

**Progrès du système métrique.** — Il existe en Grande-Bretagne une *Décimal Association*, dans le but de promouvoir l'emploi du système métrique. On sait que l'empire britannique continue à employer l'ancien système de poids et mesures et que cette application est une source de très grosses difficultés pour les savants, les industriels, les commerçants, bref pour toutes les personnes qui doivent entretenir des relations avec le peuple anglais et pour les Anglais qui doivent rester en contact avec l'étranger. La *Décimal Association*, patronnée par d'éminentes personnalités, mène depuis plusieurs années une campagne vigoureuse en faveur de l'adoption du système métrique dans tout l'empire anglais. Voici, d'après son dernier rapport, des renseignements précis concernant les progrès réalisés.

Le *General Medical Council* a annoncé que tous les poids et toutes les mesures employés dans la nouvelle Pharmacopée anglaise seraient empruntés au système décimal. Seulement, pour faciliter au monde médical l'emploi des répertoires et des formules, les équivalents en système anglais seront donnés à côté. Il est curieux de signaler que c'est en présence de l'habitude prise petit à petit par les médecins d'utiliser les mesures métriques que le Conseil général de médecine a pris cette décision.

En présence des manifestations répétées des joailliers du Royaume-Unis en faveur de l'adoption du carat métrique de 200 milligrammes, les joailliers de Londres ont fait présenter par leurs associations professionnelles, au conservateur délégué des Standards, une requête aux termes de laquelle ils ont demandé que le carat métrique soit rendu obligatoire. Le major Mac Mahon leur a répondu qu'il ferait tous ses efforts en faveur de l'adoption du régime international.

Dans l'union Sud-Africaine, le ministre du commerce et de l'industrie a présenté au Parlement, un bill concernant l'emploi des poids et mesures. Parmi les mesures considérées comme pouvant être employées sur le territoire figurent seules les mesures métriques, elles sont considérées comme mesures-étalons et les anciennes mesures anglaises ne sont données que dans des tables d'équivalence. Bien que ces projets n'aient pas encore pu être adoptés, par suite de circonstances étrangères à la question, on peut les considérer comme un sérieux progrès du système dans l'Afrique australe.

Une Commission royale, *Dominions Royal Commission*, a été constituée pour étudier la réforme du régime des poids et mesures dans tout l'empire. Le Congrès des Chambres de Commerce anglaises du mois de juin 1912 a voté à l'unanimité la résolution ci-dessous :

That whereas, with the progress of industry and the development of trade throughout the world, the establishment of uniform systems of weights, measures and currency becomes more and more desirable and necessary, therefore be it resolved that this Eight Congress of Chambers of Commerce of the British Empire recommends that the British Imperial Council of Commerce be requested to take steps to bring this question before the Imperial Trade Commission which is now about to sit.

M. Charles Charleton, le président du British Imperial Council of commerce, a réclamé, au sein de la Commission, l'adoption du système métrique. Dans la plupart des colonies anglaises visitées par les membres de la Commission, un mouvement en faveur du ralliement de l'empire anglais à un système mondial semble se dessiner.

Le rapport signale enfin que le Siam, la Chine et la Russie ont fait de sérieux progrès dans la voie de l'adoption du système métrique.

Il est à souhaiter, pour la facilité de toutes les relations commerciales, industrielles et scientifiques, que sur la surface entière de la terre les peuples utiliseront un système de poids et mesures identique.

[531.7

**Race nègre.** — La *Tuskegee Institute*, créée aux États-Unis pour assurer à la race nègre tous les bénéfices de son émancipation, publie annuellement un annuaire *Negro Year Book*, auquel sont empruntés les renseignements suivants. On évalue à 255,612,000 le nombre total des nègres. Ils sont ainsi répartis :

|                       |             |                      |            |
|-----------------------|-------------|----------------------|------------|
| Afrique.....          | 180.000.000 | Amérique du Nord..   | 16.126.794 |
| Asie méridionale...   | 50.000.000  | Amérique du Sud .... | 9.485.500  |
| Iles du Pacifique.... | 2.500.000   |                      |            |

La population nègre des différents États de l'Amérique est ainsi évaluée :

|                                     |           |                        |         |
|-------------------------------------|-----------|------------------------|---------|
| États-Unis.....                     | 9.828.294 | Amérique centrale..... | 500.000 |
| Brésil.....                         | 8.300.000 | Canada.....            | 30.000  |
| Indes occidentales ....             | 5.756.000 | Iles Bermudes .....    | 12.500  |
| Amérique du Sud<br>(Brésil excepté) | 1.185.000 |                        |         |

Les nègres administrent quatre États ayant rang parmi les États souverains. Ce sont l'Abyssinie, les Républiques de Libéria, d'Haïti et de Saint-Domingue.

L'Abyssinie, dont la population est évaluée à 3,500,000 habitants, est un très ancien État. La principale occupation des habitants est l'agriculture. Les principaux centres commerciaux sont Adis Abeba et Harrar. Les produits d'exportation sont le café, l'or et l'ivoire.

On se souvient qu'il y a quelques années, les Abyssins infligèrent à l'Italie de sérieuses défaites, notamment à Addua. Ces défaites sont dues surtout à la nature du pays. L'Abyssinie est un haut plateau d'où descendent le Nil Bleu et le Nil Noir. Les abords sont très montagneux et constituent des défenses naturelles. Cette topographie explique l'existence de ce vieux royaume nègre au sein d'un continent entièrement colonisé.

La République de Libéria a été constituée en 1847. Sa population est de 2,000,000 de nègres, parmi lesquels environ 40,000 esclaves américains libérés. Le commerce est peu important. Le climat est un des plus torrides du globe. Le territoire contient des forêts d'une très grande richesse. On exporte surtout le café, le caoutchouc, le cacao et l'huile de palme.

La formation de cette république est due en grande partie à la Société américaine de colonisation, qui organisa en 1817, un mouvement d'affranchissement des nègres. Au début, les natifs furent hostiles à cette initiative. Ils préféraient continuer le trafic des nègres. Ce n'est que lorsque des terrains furent gratuitement attribués aux habitants, que leur appui commença à s'affirmer. Aujourd'hui, le pays est administré par deux Chambres, un Conseil de six ministres, un président et un vice-président.

A Haïti, dont la population est de 2,790,000 habitants, la langue prédominante est le français ; les habitants s'adonnent surtout à l'agriculture. La culture du café est l'élément principal de la richesse. On en exporte 75 millions de pounds par an. Le meilleur client est la France. On exporte encore la canne à sucre, le coton et l'indigo. Les côtes de l'île sont généralement élevées et découpées. L'intérieur du pays est couvert de chaînes de montagnes coupées de vallées fertiles. L'île fut découverte par Colomb en 1492. Les premiers esclaves nègres furent introduits en 1501. En 1697, l'île fut cédée à la France. En 1791, les nègres se révoltèrent. La France les libéra en 1793. Dix ans plus tard, les soldats français furent expulsés et depuis 1804, l'île est indépendante. La capitale est Port aux Princes.

La République de Saint-Domingue occupée par 900,000 personnes environ, est située à l'est de l'île de Haïti. Les habitants ont beaucoup de sang étranger dans les veines. C'est un mélange de sang indien, espagnol et nègre. C'est un pays riche et encore peu exploité. La canne à sucre et le cacao, le café et la banane sont les éléments princi-

paux du commerce, mais le territoire est riche en produits minéraux : fer, or, cuivre, houille, etc. Jusqu'en 1844, Saint-Domingue faisait partie de la République de Haïti, mais à cette époque elle s'en détacha pour constituer un pays séparé. L'organisation politique y est peu stable. La capitale Saint-Domingue est la plus ancienne ville fondée par des Européens (1496) sur le territoire américain.

La population nègre émancipée est en général peu connue. Les travaux entrepris par la *Tuskegee Institute* et qui sont destinés à la faire connaître méritent d'être consultés par tous ceux qui s'intéressent aux questions ethnographiques. L'an dernier, un Congrès pour l'affranchissement de la race nègre s'y est réuni. Cette année, de grandes festivités seront organisées aux États-Unis pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'émancipation. [572.9 (= 964) ( $\infty$ )

**Téléphonie sans fil.** — La téléphonie sans fil présente des difficultés spéciales qui ont retardé jusqu'à présent son application. Aux difficultés de la transmission et de la réception qui lui sont communes avec la télégraphie sans fil, vient s'ajouter la difficulté de reproduire la parole articulée avec son timbre caractéristique. En télégraphie au contraire, les signaux étant conventionnels, il suffit d'établir des contacts de plus ou moins de durée et plus ou moins espacés. De nombreuses expériences avaient été tentées dans la plupart des pays, mais sans aucun résultat pouvant donner lieu à des applications sérieuses. En France : Blondel, Ferrie, Brenot, Tissot, Collin, Jeance ; en Allemagne : Ruhmer ; en Amérique : Fessenden, de Forest ; en Italie : Majorana ont apporté chacun de précieuses contributions à la solution de ce difficile problème, démontré la possibilité de transmettre des sons musicaux et la parole articulée sans altération sensible du timbre, à des distances variables. Dernièrement, des expériences permettant d'entrevoir des applications régulières de la téléphonie sans fil ont été tentées par l'Institut Militaire de télégraphie sans fil et par la station de Cento Celle, dans les environs de Rome. Le professeur Vanni vient de réaliser des communications entre Rome et Tripoli, c'est-à-dire sur une distance de plus de 1,000 kilomètres. Il est à remarquer que le courant employé n'avait qu'une puissance d'un kilowatt environ. Voilà donc l'humanité jouissant d'un nouvel instrument commode de communication à longue distance, d'un nouveau facteur de rapprochement entre les peuples et entre les continents.

[654.6

**Concours international pour la construction d'un club à Montevideo.** — Le programme d'un concours international pour la construc-

tion d'un Club dans la capitale de l'Uruguay, vient d'être déposé dans la plupart des légations où les personnes qui désireraient le consulter sont priées de s'adresser. Trois prix d'une valeur de 1,500 pesos (7,000 francs) chacun seront accordés aux trois meilleurs projets. La remise devra être effectuée avant le 1<sup>er</sup> septembre 1913 à 4 heures. Le programme détaillé est rédigé en espagnol. [728.4 (079) ( $\infty$ )

# ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE.— Traite des Blanches ; — « Pour mieux se connaître » ; — Ligue franco-allemande ; — Soulagement des blessés de guerre ; — Chambre de commerce ; — Pancelisme ; — Génétique ; — Zoologie ; — Otologie ; — Froid ; — Filateurs de lin et d'étoupe ; — Coton ; — Cinématographie ; — Aéronautique.

**Cinquième Congrès international pour la Répression de la Traite des Blanches.** — Il va avoir lieu à Londres, du 30 juin au 5 juillet 1913, à Canton Hall, Victoria street, Westminster.

Les questions à l'ordre du jour sont de celles qu'il est pénible d'aborder, parce qu'elles trahissent le mal sous l'une de ses formes les plus hideuses et les plus révoltantes, mais ce n'en sont pas moins des questions qui doivent attirer l'attention générale; des questions auxquelles il est interdit de rester indifférent et à la solution desquelles tous doivent leur collaboration.

On a déjà publié ici la liste des problèmes qui feront l'objet des délibérations **(1)**.

L'ordre du jour des séances est le suivant :

Lundi 30 juin, cérémonie d'ouverture à 10 h. 30 du matin. Bienvenue de la part de Sa Majesté le Roi, discours des autorités anglaises officiellement représentées, réponses faites par les délégués de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas. Nomination du Comité de Référence du Congrès.

A 3 heures : Nomination du Président par le Comité national allemand. Rapport général du Bureau international.

Discussion de la question I : « Extension des lois de protection de l'enfance, afin de protéger contre la prostitution les enfants employés dans les théâtres, cirques et concerts. » Rapporteur : Comité national français.

(1) *La Vie Internationale*, t. II, p. 437.

Discussion de la question II : « Quelle est l'étendue de la Traite des Blanches internationale ? Quels progrès, quels moyens nouveaux, dus à la législation on à l'initiative privée, ont été appliqués dans la lutte contre la Traite, et quels sont ceux que l'on juge nécessaires? » Rapporteur : Comité national des États-Unis.

A 9 heures, Son Altesse Royale la duchesse d'Albany donnera, au nom du Bureau international, une réception aux Galeries Grafton. Sa Majesté le Roi a gracieusement exprimé son intention de s'y faire représenter.

Mardi 1<sup>er</sup> juillet, à 10 h. 30 : Nomination du Président par le Comité national espagnol.

Discussion de la question III : « Dans aucun pays l'inscription des étrangères sur la liste des prostituées ne devrait être admise. » — « Considérant qu'il est reconnu que la maison de prostitution constitue le débouché principal pour la Traite, suppression de toute maison publique. » Rapporteur : Comité national allemand.

Discussion des questions IV et V : « Quelles sont les mesures qui peuvent être prises pour encourager et faciliter éventuellement, avec l'aide des Gouvernements, le rapatriement des prostituées étrangères ? » — « Chercher les moyens de faciliter la procédure de rapatriement. » Rapporteur : Le Bureau international.

A 1 h. 30, le Gouvernement anglais, qui prend un très grand intérêt au Congrès, donnera un déjeuner aux délégués étrangers, à l'*Hôtel Savoy*.

A 3 h. 30 : Nomination du Président par le Comité national français.

Discussion des questions VI et VII : « Étude sur rémigration au point de vue de la traite des Blanches : 1° avant l'embarquement ; 2° à bord ; 3° au débarquement. » — « Étude des moyens de protection de la femme à bord des vaisseaux d'émigrants et de tous autres navires, spécialement contre les tentatives de séduction de la part des voyageurs et du personnel et contre les entreprises des agents de la Traite. » Rapporteur : Comité national espagnol et Comité national néerlandais.

« Discussion de la question VIII : c Action des bureaux de placement sur la Traite. Nécessité d'une législation spéciale. Il importera de déterminer si cette législation doit s'appliquer à tous les bureaux de placement (bureaux gratuits dépendant d'oeuvres philanthropiques ou de syndicats et bureaux payants, ou aux bureaux payants seulement, ou uniquement aux bureaux plaçant à l'étranger. » Rapporteur : Comité national suisse.

Discussion de la question IX : « Étude des moyens d'identifier les trafiquants. » Rapporteur : Comité national hongrois;

Mercredi à 10 h. 30 : Nomination du Président par le Comité national néerlandais.

Discussion de la question X : t Étude des causes morales et sociales de la Traite des Blanches, ainsi que de l'étendue de celle-ci et des remèdes à y apporter : a) Causes économiques et sociales de la Traite ; b) Différents aspects de la Traite ; étendue de celle-ci ; c) Remèdes : Institutions

sociales, législation, suggestions à faire en matière législative. » Rapporteur : Comité national autrichien.

Discussion de la question XI : « Création de lois internationales comminant une peine contre les trafiquants qui amènent des jeunes filles dans un pays étranger, de leur consentement, dans le but de les livrer à la prostitution, ainsi qu'une peine contre les personnes qui prêtent leur assistance aux trafiquants susdits, comme cela est déjà prévu dans la loi autrichienne sur l'émigration (art. 68). » Rapporteur : Comité national allemand.

Discussion de la question XII : « Du concours des femmes dans les mesures administratives concernant la prostitution. » Rapporteur : Comité national italien.

Après-midi, Leurs Majestés le Roi et la Reine invitent les délégués à visiter Windsor Castle.

Soir, Lord Strathcona donnera une réception aux délégués. Les cartes d'invitation et tous les détails seront publiés en temps voulu.

Jeu­di à 10 h. 30 : Nomination du Président par le Comité national des États-Unis.

Discussion de la question XIII : « Rechercher les relations qui existent entre les « cabarets à serveuses » et la Traite des Blanches. — Patronage des jeunes filles mineures éloignées du foyer paternel. » Rapporteur : Comité national belge.

Discussion de la question XIV : « Relations existantes entre la poste restante, les annonces et correspondances que certains journaux consentent à publier et la Traite des mineurs. — Surveillance des correspondances destinées à des enfants aux guichets de la poste restante et aux bureaux et magasins faisant occasionnellement office de poste restante. » Rapporteur : Comité national suisse.

Discussion des questions XV et XVI : « Fondation de Comités nationaux dans les Balkans. Invitation aux Comités à exercer une activité plus grande. — Étude des moyens de publicité et de propagande à employer dans l'intérêt de la lutte contre la Traite des Blanches et principalement eu ce qui concerne la publicité par la voie de la presse. » Rapporteurs : le Bureau international et le Comité national allemand.

A 2 h. 30 : Nomination du Président par le Comité national russe.

Discussion de la question XVII : « Il y a lieu de charger le Congrès de Londres de prier le Gouvernement français de convoquer une troisième Conférence internationale officielle, qui serait chargée de vérifier les résultats obtenus par l'application de l'Arrangement international concernant la répression de la Traite des Blanches en Europe et dans toutes les parties du monde. — Cette Conférence officielle rechercherait jusqu'à quel point cet Arrangement a eu pour effet de supprimer la Traite, et elle recueillerait la statistique des trafiquants poursuivis depuis que l'Arrangement est en vigueur. Le cas échéant, la Conférence officielle arrêterait le texte des amendements à apporter à l'Arrangement. » Rapporteur : Comité national britannique.

Discussion de la question XVIII : « Le Comité national néerlandais a l'honneur de proposer à la Conférence d'émettre le vœu que les Comités nationaux s'adressent à leur Gouvernements respectifs en les priant de faire préparer, en vue du Congrès de Londres, un exposé du fonctionnement de l'Autorité centrale ou du Bureau gouvernemental désigné à l'article premier de l'Arrangement. » Rapporteur sur les renseignements envoyés par les Comités nationaux : le Bureau international.

Discussion de la question XIX : « Il convient d'interdire et de punir le fait, par des tiers, d'intervenir auprès des femmes, prostituées ou non, pour les inciter et les déterminer à entrer dans une maison de débauche. » Rapporteur : Comité national français.

Vendredi à 10 h. 30 : Nomination du Président par le Comité national autrichien.

Discussion de la question XX : « Communication du Comité néerlandais sur les effets de la nouvelle loi néerlandaise du 20 mai 1911, pour la répression de l'immoralité. » Rapporteur : Comité national néerlandais.

Discussion de la question XXI : « Proposition de changer le caractère des conférences préparatoires et de n'adresser une invitation officielle aux Gouvernements qu'à l'occasion des Congrès. — Utilité de ne pas rendre trop fréquents les Congrès internationaux. » Rapporteurs : Comité national danois et Comité national italien.

Discussion de la question XXII : « N'y a-t-il pas lieu d'ajouter au titre que porte le Bureau international les mots : « et la Traite internationale » des femmes » ou bien d'y remplacer les mots « Traite des Blanches » par les mots « Traite internationale des femmes? » Rapporteur : le Bureau international.

A 2 h. 30 : Nomination du Président par le Comité national suisse.

Discussion de la question XXIII : « Lutte contre la Traite des enfants en vue de la prostitution. » Rapporteur : Comité national russe.

Discussion de la question XXIV : a Répression de la Traite dans les colonies. » Rapporteur : Comité national néerlandais.

Séance de clôture présidée par l'évêque de Winchester.

Soir, le Comité de l' « International Young Women's Christian Association » invite les délégués à un dîner. Les délégués pourront en obtenir les billets et tous les détails au Bureau de réception du Congrès.

Samedi après-midi : Sir John Brunner et sa fille Mrs. Blyth, invitent les délégués à une Garden-Party, à « Silverlands », Chertsey.

Sont autorisés à prendre part au Congrès :

- 1° Les délégués officiels des Gouvernements ;
- 2° Les délégués des Comités nationaux constitués dans chaque pays pour la répression de la traite des blanches ;
- 3° Les adhérents au Congrès recommandés par les Comités nationaux.

Chaque Comité national pourra nommer autant d'adhérents qu'il voudra, outre ses délégués.

Les délégués et les adhérents seront autorisés à prendre part aux discussions, mais les délégués seulement auront le droit d'introduire les questions de programme.

Les délibérations du Congrès auront lieu en anglais ; toutefois, chaque délégué sera autorisé à parler dans sa langue maternelle ; un résumé des discours sera traduit en français et en allemand.

On peut obtenir au Bureau d'information des exemplaires des rapports des Comités nationaux, et d'autres papiers, ainsi que les billets pour les différentes fêtes qui auront lieu en connexion avec le Congrès.

*Secrétariat* : National Vigilance Association, St Mary's Chambers, 161A, Strand, Londres, W. C. [176.5 (063) « 1913 »

(∞)

Premier Congrès de « Pour mieux se connaître ». — Ce Congrès aura lieu à Gand, du 10 au 13 septembre 1913. Voici la liste des travaux qui seront répartis entre les Commissions et qui seront discutés en séances d'études : Étude des diverses questions tenant de près au rapprochement franco-allemand. — Recherche des moyens aptes à combattre les préjugés invétérés et les excitations puériles. — Nécessité d'opposer aux instincts de combativité suscités par la concurrence économique et par la recherche constante de la suprématie politique de l'un au détriment de l'autre, les qualités réciproques des deux races, lesquelles — les angles une fois adoucis, — arriveraient admirablement à se compléter. L'apaisement se ferait alors de lui-même.

Le programme détaillé des séances est le suivant :

Discours du président du Comité belge de réception, M. le professeur Henri Pirenne.

Rapport sur la première année d'activité de l'Œuvre.

L'Allemagne dans la pensée française depuis 1900 (travail présenté par le Comité français).

La France dans la pensée allemande depuis 1900 (travail présenté par le Comité allemand).

La mission de la France et la mission de l'Allemagne, par Karl Federn, de Berlin.

L'Amour des jeunes Allemands pour les Lettres françaises, par Max Hochdorf, correspondant du *Berliner Tageblatt*, à Bruxelles.

Des lectures auront lieu en séances plénières destinées à célébrer :

1° Le Centenaire du livre de M<sup>me</sup> de Staël, *de l'Allemagne* ; 2° Les centennaires de Wagner, Hebbel, Diderot.

I. *L'Allemagne de M<sup>me</sup> de Staël et la Littérature européenne* (1814-1913), par Albert Counson, professeur à l'Université de Gand.

II. *Etudes, enquêtes et récits de voyages en Allemagne par les Français depuis M<sup>me</sup> de Staël, jusqu'aux reportages contemporains*, par John Grand-Carteret.

III. Lectures diverses sur Wagner, par des écrivains et musico-graphes français.

IV. *La France et les Français dans l'œuvre de Hebbel*, par M. Paul Bastier, professeur à l'Académie Royale de Posen.

V. Autre lecture sur Hebbel, par M. Georges Gromaire, professeur au Lycée Buffon.

VI. Lectures diverses sur l'influence exercée par Diderot en Allemagne et sur le culte de sa pensée dans les pays germaniques. (Travaux présentés par des écrivains allemands : M. le D<sup>r</sup> Bernard von Grodtheysen, privat docent à l'Université de Berlin et le D<sup>r</sup> Kurt Singer, à Hambourg.)

VII. *Le Napoléonisme en Allemagne et la part prise par les Allemands à la Campagne napoléonienne de 1813*, par M. Paul Holzhaasen, professeur à Bonn.

VIII. Lecture de fragments de : *Napoléon Bonaparte*, drame de CARL HAUPTMANN, traduction de M. P. Dubray, revue par M. Grand-Carteret.

Un hommage spécial sera rendu à la Belgique. Il consistera en un examen de l'influence des écrivains belges (Rodenbaeh, Maertelincx, Verhaeren et autres), sur les rapports littéraires entre la France et l'Allemagne, par M. Henri Guileaux.

Un hommage sera également rendu à la mémoire de Camille Lemonnier : hommage des Français et des Allemands.

Tous les membres du Congrès auront droit à la jouissance des faveurs officielles attachées aux Congrès de Gand. Ils recevront, en outre, une carte d'entrée gratuite pour l'Exposition.

Le programme détaillé des séances et des festivités diverses faisant connaître en même temps les conditions du Congrès, sera adressé aux membres de l'Œuvre et à tous ceux qui en feront la demande, dans le courant de Juillet. Ils peuvent, en tout cas, envoyer leur adhésion : 13, boulevard Pereire, Paris. [327 ( 43 : 44 ) (063) « 1913 »

**Ligue franco-allemande.** — Il vient de se constituer une Ligue franco-allemande. Bien que depuis longtemps déjà cette institution soit en préparation, la première Conférence interparlementaire franco-allemande de Berne a permis de la créer définitivement, le 11 mai 1913. Tandis que la ligue « Pour mieux se connaître », dont

il est parlé ci-dessus, vise surtout à un rapprochement intellectuel, celle-ci a un caractère plutôt politique. L'appel rédigé par le comité est conçu dans les termes suivants :

L'antagonisme existant entre la France et l'Allemagne est une des causes principales du malaise international actuel et des armements qui, depuis un demi-siècle, pèsent de plus en plus lourdement sur le monde.

Tant qu'il persistera, la paix sera précaire et le développement général de l'humanité sera entravé, tandis que la seule annonce d'un rapprochement serait le signal d'un essor prodigieux des œuvres de civilisation.

Ce rapprochement doit finir par se faire. Car ces deux pays ne sont naturellement opposés sur aucun domaine : ils sont, au contraire, exactement complémentaires l'un de l'autre aux points de vue intellectuel, artistique et économique, et leurs peuples sont également attachés à la paix, qui leur est d'ailleurs également indispensable. Ce sont là des vérités qui n'ont plus besoin d'être démontrées.

En vue de hâter une détente aussi désirable de la situation politique et d'en consolider les résultats, le Comité d'Entente franco-allemand a décidé d'élargir son action. Il se transforme en une Ligue franco-allemande, ouverte à tous les hommes de bonne volonté des deux pays.

Nous savons qu'entre ces pays se dressent des souvenirs pénibles et les conséquences encore persistantes des luttes passées.

En France, la blessure produite par l'arrachement de deux provinces n'est pas cicatrisée : elle est constamment ravivée par les nouvelles publiées dans ce pays sur les effets du régime en vigueur en Alsace-Lorraine.

En Allemagne, on tire de certaines polémiques de presse la conclusion que les Français projettent toujours la « revanche », et par suite, que la sécurité de l'Empire exige qu'on refuse la pleine liberté aux populations des territoires annexés.

Il est impossible aux Français de renoncer à l'affirmation du droit des populations à disposer librement d'elles-mêmes.

Il est impossible aux Allemands de renoncer à l'affirmation du droit de l'Allemagne à conserver les pays dont les traités lui ont assuré la possession.

Ces deux principes créent une opposition qui est actuellement insoluble. Nous croyons cependant qu'une collaboration loyale des deux nations serait de nature à faciliter le rapprochement de leurs points de vue, sinon même à provoquer des moyens encore insoupçonnés de résoudre les difficultés subsistantes.

De grands progrès se sont d'ailleurs accomplis depuis 1871 dans l'esprit des deux pays.

En France, l'opinion générale attend des satisfactions, bien moins d'une guerre de revanche, que de l'évolution du droit. En outre, on y rend pleine justice au magnifique développement de l'Allemagne moderne, et, par les progrès réalisés dans les relations intellectuelles et commerciales avec elle, on se rend compte des avantages que présenterait une entente générale.

En Allemagne, l'ancienne conception de l'ennemi héréditaire s'efface de plus en plus devant des sentiments sincèrement amicaux. D'autre part, s'il est vrai que la Constitution de 1910 n'a pas donné satisfaction aux vœux des Alsaciens-Lorrains, on ne peut pas contester qu'elle leur ait ouvert la voie de l'autonomie, et que le suffrage universel soit maintenant, aux mains de la population, une arme qui lui permettra de faire prévaloir ses désirs. Et de plus en plus nombreux sont les Allemands qui demandent aujourd'hui que le « pays d'Empire » ne soit plus traité en province conquise, mais qu'on lui accorde son autonomie, en le plaçant sur le pied d'égalité avec les États confédérés.

Les fondateurs de la Ligue franco-allemande expriment leur conviction que la réalisation de cette idée constituerait un pas important dans la voie du rapprochement des deux pays. Dans la mesure où l'Alsace-Lorraine sera satisfaite, elle sera rendue à son rôle naturel qui est de servir entre eux de pont, et non de glacis ou de champ de bataille.

Ce pont, nous voulons aider à le construire. La vie internationale actuelle, fournit constamment des occasions d'enseigner aux deux nations à s'apprécier plus justement, à dissiper les malentendus, à combattre la déformation tendancieuse des faits, à coopérer sur le terrain du travail positif.

L'histoire des dernières années a pleinement démontré la possibilité de cette coopération.

L'incident de Casablanca a été résolu par un arbitrage, à la satisfaction générale, bien qu'il mît en jeu des « question d'honneur national ». Les graves oppositions d'intérêts suscitées par les affaires marocaines ont été tranchées par une convention dont certains points ont été vivement critiqués de part et d'autre, mais qui contient l'engagement de soumettre à l'arbitrage toutes contestations qui pourraient en résulter, et qui constitue donc un précédent important pour le règlement pacifique de tous les différends. Dans la crise balkanique, l'Allemagne et la France ont collaboré loyalement, d'abord à prévenir la guerre, puis à la localiser, enfin à y mettre un terme ; ces deux prétendues ennemies héréditaires se sont montrées de véritables gardiennes de la paix de l'Europe.

Elles peuvent encore marcher la main dans la main chaque fois que la paix sera menacée, et nous avons confiance qu'elles n'y manqueront pas. Elles peuvent de même coopérer loyalement, soit à la réalisation de réformes sociales, soit aux œuvres de civilisation à accomplir dans les pays neufs qui ont besoin d'un apport de capitaux, de bras et de capacités. Elles accroîtront ainsi la puissance générale de production et de consommation, en même temps qu'elles serviront la cause du progrès humain.

La confiance mutuelle est la condition nécessaire et suffisante de cette coopération : nous voulons travailler à l'établir.

Par des réunions et des conférences, par des publications et des articles de presse, par tous autres moyens appropriés aux circonstances, notre Ligue s'efforcera d'éclairer l'opinion publique et de favoriser l'action pacifique des Gouvernements, de préparer les voies à leurs négociations diplomatiques.

Dans cette intention, nous faisons appel à tous les Français et Allemands conscients des véritables intérêts moraux et matériels des deux pays et de leur haute mission civilisatrice. Nous les convions, sans qu'ils aient rien à sacrifier de leur point de vue national, à collaborer énergiquement à une entreprise de politique pratique : il s'agit de défendre les intérêts vitaux de deux grandes nations, et, par suite, ceux de l'humanité entière.

La ligue est ouverte à tous les Français et Allemands. Elle est accessible aux habitants des autres pays qui approuveront son programme.

Le siège social de la Section française est à Paris, rue de Greffulhe, 4.

[327 (43 : 44) ] (062)

**Premier Congrès international pour le Soulagement des Blessés de la guerre.** — Il aura lieu à Gand, du 25 au 30 août 1913.

Les Sociétés de la Croix-Rouge des différents pays qui ont envoyé des missions sur le théâtre de la guerre balkanique sont unanimes à reconnaître que les services de secours sont loin d'être suffisants. C'est afin d'examiner les mesures à prendre, que ce Congrès a été convoqué. Bien que la Croix-Rouge ne tienne de Congrès que tous les cinq ans et que le dernier ait eu lieu à Washington, l'an dernier, on a jugé opportun de réunir un Congrès hors série. La lettre d'invitation s'exprime comme suit :

Une guerre meurtrière se termine. Des grandes leçons s'en dégagent. Elles doivent être fixées dans l'intérêt de l'Humanité tout entière. Elles doivent servir à prévenir les désastres des guerres futures. 75 p. c. des morts et des invalides le sont faute de soins ! La science affirme que ce taux du tribut à la mort, à l'invalidité permanente, peut être abaissé.

Comment? C'est en réunissant les efforts des législateurs, des chirurgiens et médecins, des officiers d'état-major et d'armée, des membres des Croix-Rouges et sociétés similaires, du personnel des chemins de fer, etc., que l'on trouvera sans doute la solution de ce grave problème.

Le Congrès ne doit être qu'un élément de vulgarisation. On y préparera les matériaux pour des réformes et afin de sauvegarder la liberté de chacun, de faciliter la contradiction, les débats ne seront pas suivis de vote.

Le Comité fait un appel pressant à la coopération active de tous les hommes de cœur.

Connaissant le rôle admirable, fait d'abnégation et de dévouement, de la femme en temps de guerre, il a décidé de créer, au sein du Congrès, un Comité des Dames. M<sup>me</sup> la comtesse Jean de Mérode, trésorière générale de la Croix-Rouge de Belgique, a bien voulu en accepter la présidence.

Le programme se compose des questions suivantes :

1. Quel doit être le rôle de la Croix-Rouge en temps de guerre? N'y a-t-il pas un intérêt majeur à confier tout le service de l'arrière à une

Croix-Rouge puissamment organisée et à réserver au service de santé de l'armée uniquement les secours à donner aux blessés et aux malades sur le front?

2. Étude de la chirurgie des petits et grands blessés sur le front et à l'arrière. Quelles sont les conclusions à tirer de cette étude au point de vue du personnel et du matériel du service de santé de l'armée et de celui de la Croix-Rouge réorganisée ?

3. Organisation de la Croix-Rouge : société reconnue ou rouage administratif ; Personnification civile ; Capital et fonds de réserve ; Direction ; Personnel médical et administratif ; Matériel ; etc.

4. Le rôle de la Croix-Rouge bien établi, celle-ci a-t-elle pour devoir d'élaborer un plan de mobilisation parallèle à celui de l'état-major général et indépendant de celui-ci ?

Quels sont les rapports à établir entre l'état-major général et la Croix-Rouge permettant à celle-ci la mobilisation du personnel et du matériel nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre humanitaire et sociale qui lui incombe ?

5. Les Croix-Rouges de tous les pays non belligérants doivent-elles être prêtes à envoyer leurs secours au moment de la déclaration de la guerre? Doivent-elles donc posséder : 1° la capital nécessaire ; 2° les missions prêtes à partir au premier signal ? Protection internationale efficace des missions.

6. Quelle est la meilleure organisation d'une mission tant au point de vue médical qu'au point de vue administratif ?

La Commission d'organisation recevra les rapports que les membres du Congrès voudront présenter sur l'une ou l'autre question du programme.

Indépendamment des questions indiquées plus haut, le programme pourra être complété par celles qui seront proposées par des membres du Congrès avant le 1<sup>er</sup> août et admises dès maintenant au programme.

Les discussions seront engagées, autant que possible, sur les rapports présentés avant le Congrès ou sur un exposé fait par le membre inscrit le premier pour prendre la parole. Elles ne seront pas suivies de vote.

Les langues admises au Congrès sont l'allemand, l'anglais, le français et le néerlandais.

La durée de parole pour les rapporteurs est limitée à trente minutes ; pour les autres orateurs à dix minutes ; nul ne pourra reprendre la parole sur le même sujet sans l'assentiment de l'assemblée.

Les membres effectifs du Congrès et les délégués des Gouvernements ont seuls le droit de présenter des rapports et de prendre part aux discussions.

Peuvent participer au Congrès à titre d'adhérents, les personnes

de la famille d'un membre effectif, moyennant le versement d'une cotisation de 10 francs.

Tous les documents, rapports, etc., devront être adressés Longue rue de l'Hôpital, 41, Anvers. Les adhésions accompagnées du montant de la cotisation devront être envoyées à M. Albert De Meyer, rue du Jardin, 14, Anvers.

[362.191 (063) « 1913 » (∞)]

#### **Comité permanent des Chambres de commerce. — Le**

Comité permanent des Congrès internationaux des Chambres de commerce a tenu, à Bruxelles, une réunion à laquelle étaient représentés presque tous les pays affiliés à l'institution, notamment la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, la Hongrie, l'Italie, la Suède, la Suisse, le Luxembourg, les États-Unis. Les délégués sont dans chaque pays des personnes des plus éminentes, sénateurs, députés, chefs d'industrie, directeurs de banque, conseillers de commerce. Les États-Unis, qui ont fait au dernier Congrès de Boston, une manifestation grandiose, avaient spécialement délégué deux représentants, M. Randolph Coolidge, l'un des vice-présidents de la Chambre de Commerce de Boston, et M. Elias Michael, de Saint-Louis.

L'assemblée, réunie au local des Congrès, 10, rue de la Tribune, à Bruxelles, était présidée par M. Louis Canon-Legrand, président de cette institution internationale depuis sa fondation, assisté de M. Émile Jottrand, secrétaire général.

Il a été décidé que le Congrès de 1914 aura lieu à Paris et sera réuni en juin. L'ordre du jour a été provisoirement établi comme suit :

1. Rapport du Bureau sur la suite donnée aux résolutions des précédents congrès, notamment dans les questions de la date de Pâques, de la fixité du calendrier et des statistiques douanières.
2. De l'utilité d'une action internationale contre la concurrence déloyale, dans le sens des législations de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et du Danemark.
3. De l'unification des législations relatives à la procédure d'arbitrage pour régler les litiges entre citoyens de pays différents.
4. De l'unification des lois sur les warrants en vue de faciliter, d'étendre et de mieux garantir le crédit sur les marchandises.
5. Projet d'étude comparative des polices d'assurances en trafic international (à titre documentaire et en vue d'améliorer leur rédaction.)
6. Projet de type uniforme de connaissance, quant aux conditions générales, pour les lignes concédées ou régulières de navigation à vapeur, afin d'empêcher des contradictions, des surprises ou des incertitudes.
7. Chèques postaux et virements postaux internationaux.
8. Unification des législations sur le chèque (pour rapport du Comité de Londres).

9. Modifications et additions au règlement des Congrès internationaux des Chambres de commerce voté à Milan en 1906.

Ce dernier point a déjà fait l'objet de rapports émanés d'Allemagne et des États-Unis.

Le Comité tiendra, en mars 1914, une nouvelle séance préparatoire au prochain Congrès.

Les délégués français s'occupent déjà activement de l'organisation des réceptions qui seront faites à Paris et auxquelles ils tiennent à assurer le concours de toutes les Chambres de Commerce de la France (1). [38 (062) « 1913 » (∞)]

**Congrès Panceltique international** (2). — Le Congrès Panceltique international, qui devait se réunir à Namur en 1912, se réunira à Gand, Bruxelles et Namur, du 22 au 27 juillet prochain. Le concours de tous les celtisants de tous les pays est déjà acquis et le Congrès promet d'être la plus importante réunion panceltique internationale tenue jusqu'à présent. Des délégués bretons, écossais, gallois, irlandais, etc., en costume national prendront part aux travaux et excursions. Voici le programme des festivités :

Mardi 22 juillet, à Gand, 17 heures : réception des délégués par le baron Inchiquin, chef de la maison irlandaise O'Brien, président de l'Union Celtique, et par Lady Inchiquin. A 20 heures, concert celtique avec le concours d'une bande de cornemuses et tambours irlandais, cornemuses écossaises, harpistes du pays de Galles, binious de la Bretagne, vocalistes de tout pays celtique et danses des glaives du pays de Galles, etc.

23 juillet, à Gand, à 20 heures, conférence par Alaisdair Gibson, sur les chansons populaires, illustrée par des chansons.

24 juillet, à Gand, à 19 h. 1/2, banquet.

25 juillet, pendant la journée, visites aux monuments de Bruxelles et probablement réception officielle en cette ville ; le soir, à Namur, réception à l'Hôtel de Ville.

26 juillet, conférence par M. E. de Pierpont, le matin, au Musée de Namur ; excursion à Huy et à Neerwinden ; le soir, à Namur, concert par la philharmonie de la ville.

27 juillet, concert celtique à la Citadelle de Namur, semblable à celui donné à Gand.

Secrétariat : rue d'Arlon, 6, Bruxelles.

[572 (364)] (063) « 1913 » (∞)

(1) *L'Indépendance Belge*, 1913.05.27.

(2) *La Vie Internationale*, t. I, p. 132.

**Quatrième Conférence internationale de Génétique. —**

M. Philippe de Vilmorin vient de publier en un beau volume de 572 pages abondamment illustré, un compte rendu de cette conférence qui s'est réunie à Paris, du 18 au 23 septembre 1911. Nous voyons que la plupart des pays y étaient représentés par des personnalités éminentes de la Biologie : Afrique occidentale anglaise, Algérie, Allemagne, Antilles anglaises, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Égypte, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Indes anglaises, Indo-Chine, Italie, Martinique, Pays-Bas, Russie, Suède, Suisse, Tunisie et Uruguay. De nombreuses Universités et jardins botaniques, offices horticoles, etc., étaient officiellement représentés. Comme dans la plupart des Congrès scientifiques, aucune résolution n'a été votée. On croit cependant pouvoir extraire du discours prononcé par M. W. Bateson, directeur du John Innes Horticultural Institute, les passages suivants :

La génétique est une plante merveilleuse dont j'ai vu la naissance, il y a douze ou treize ans. C'est à Londres que la graine a été plantée dans une terre assez fertile. Vous voyez aujourd'hui la plante, mais pour avoir les fruits il faut attendre l'avenir.

Nous sommes réunis avec l'espoir d'obtenir un succès merveilleux en suivant les lois de la Génétique.

Chose curieuse, le Congrès de Génétique fut fondé avant que la Génétique elle-même existât. C'est absolument exact, puisqu'en 1899, année de notre premier Congrès, la Génétique n'existait pas ! Quelques amateurs d'horticulture et de la théorie de l'origine des espèces se sont rassemblés ; ils ne savaient rien des choses qui les intéressaient ; ils escomptaient l'avenir. Il y a quelques années, nous avons connu les découvertes de Mendel, base de tous les progrès que la Génétique a faits et fera.

Beaucoup de gens ne savent pas si les Congrès font du bien ou du mal ; certains estiment qu'assister à un Congrès c'est perdre son temps ; personne ne pouvait penser qu'une science sortirait d'un Congrès. Nous étions alors rassemblés sans aucune idée de ce que serait l'avenir, et nous voyons aujourd'hui ce que l'on a déjà obtenu...

... En terminant, je dirai que ce qui distingue le Congrès de Génétique de tous les autres, c'est que la pratique et la théorie s'y trouvent mêlées. D'ordinaire, les Congrès sont, ou pratiques ou théoriques ; c'est ainsi que les Congrès d'ingénieurs, de chimistes, de mécaniciens et autres personnes qui s'intéressent à l'application des sciences réunissent des praticiens. Chez nous, au contraire, les uns et les autres se réunissent et c'est ce qui donne à nos séances un cachet si spécial, parce que l'homme de science y reçoit du praticien des idées nouvelles qu'il va... digérer et dont il fera sortir plus tard la bonne idée scientifique. Je ne veux malheureusement pas dire que les praticiens reçoivent de pareils bienfaits de la science, parce que, jusqu'à présent, on ne peut pas dire que la **science** aide beau-

coup les éleveurs de plantes et d'animaux, mais nous espérons qu'en basant notre progrès sur des faits certains, quelque chose de bon en sortira dans l'avenir.

[575 (063) « 1911 » (∞)]

**Neuvième Congrès international de Zoologie.** — Ce Congrès international de zoologie s'est réuni à Monaco, du 27 au 30 mars 1913.

M. Edmond Perrier a donné sur le Congrès, dans le *Temps*, un excellent compte rendu auquel nous empruntons les renseignements ci-dessous :

« Dans son discours d'ouverture, le prince de Monaco a exposé le but des recherches océanographiques qu'il a si complètement organisées ; il a montré quelles indications elles fournissent sur le passé du globe, sur le mode de formation des couches géologiques, qui après avoir constitué le fond des mers, sont actuellement devenues partie intégrante des flancs des montagnes où ont été portées jusqu'à leurs plus hauts sommets ; il a indiqué jusqu'à quel point ces recherches que toutes les nations ont poursuivies et auxquelles la France a pris, de 1880 à 1883, une part active, lors des expéditions du *Travailleur* et du *Talisman*, ont enrichi nos connaissances relativement aux habitants des mers et comment elles deviennent une des conditions indispensables des progrès de la météorologie. Puis s'élevant à des considérations hautement philosophiques, il a développé, avec la force et l'éloquence d'une conviction qui sait donner l'exemple, cette idée maîtresse que la science vouée au culte et à la recherche de la vérité essentiellement une, est le plus grand moyen de pacification et de moralisation que l'homme ait à sa disposition, et qu'elle sera inéluctablement la base des organisations sociales de l'avenir. Une telle conception est particulièrement digne des méditations des hommes politiques qui font profession de rompre avec les traditions d'un passé qui ne fut ni sans vertu, ni sans gloire, mais qui puisait ailleurs son idéal. On peut dire effectivement aujourd'hui que si l'on veut instituer une morale purement laïque, elle sera scientifique ou ne sera pas. En de telles conjonctures, ni la philosophie, ni la littérature ne sauraient tenir le rôle clair, précis et positif de la science.

» Le président du Comité permanent des congrès internationaux de zoologie a remercié le prince de l'hospitalité fastueuse qu'il donne au Congrès en rappelant son œuvre scientifique et en montrant comment elle contribue à l'avènement de cette ère de la paix, avènement auquel le prince Albert tient à participer de toute son énergie.

» Le nombre des membres du Congrès s'est élevé à 675 ; c'est dire que toutes les branches de la science des animaux ont été brillamment représentées. Aussi les congressistes se sont-ils répartis en sept sections

qui tinrent leurs séances le matin au lycée : anatomie et physiologie comparées, embryogénie, mœurs des animaux, géographie zoologique et paléontologie, océanographie, zoologie appliquée, nomenclature. Cette division est intéressante parce qu'elle témoigne de l'infirmité de l'intelligence humaine, qui oblige les savants, quand ils veulent approfondir les choses, à se confiner dans d'étroites spécialités. Ils étudient séparément, chacun dans son compartiment, l'organisation des animaux et le fonctionnement de leurs organes ; la façon dont les organismes se constituent peu à peu dans l'œuf, les caractères distinctifs et les mœurs des diverses espèces, leur répartition dans l'espace et dans le temps ; la distribution des espèces marines et notamment de cette manne flottante de végétaux et d'animaux presque microscopiques qui nourrit les harengs et les sardines et qu'on nomme le plankton ; les rapports des animaux et entre autres des parasites avec l'homme. Enfin sur tout cela, qui est la science, s'est greffée une question irritante entre toutes, parce que les amours-propres les plus incoercibles viennent s'y heurter : celle des noms que doivent porter les animaux. C'est ce qu'on appelle la nomenclature. Elle est irritante, cette question, parce qu'il est arrivé nombre de fois que des naturalistes ont cru découvrir des animaux déjà connus et leur ont infligé un nom différent de celui qu'ils portaient déjà ; d'autres ont employé pour désigner un animal un nom précédemment donné à un autre et devenu populaire dans son nouveau sens. C'est sur ce beau thème que les plus grosses disputes se sont élevées, chacun voulant faire preuve d'érudition et exigeant, en invoquant « l'honnêteté scientifique », que chaque espèce soit ramenée au nom que lui avait donné son premier parrain et que ce nom soit dûment accompagné de la signature de ce parrain.

» Il est curieux que ces petites querelles semblent plus passionner certains hommes de science que les grands problèmes qui se rattachent à l'origine et au développement de la vie ou que la coordination des faits innombrables déjà rassemblés et dont il faudrait pourtant dégager la signification générale ; c'est ce qu'a fait remarquer avec beaucoup de raison M. Pelseneer, membre de l'Académie royale de Belgique. Un congrès où se rencontrent les plus célèbres des naturalistes contemporains est particulièrement qualifié pour une telle œuvre. C'est ce qui préoccupait particulièrement un des membres les plus zélés du Congrès, M. Camille Saint-Saëns, l'illustre musicien.

» Naturellement dans un pareil congrès, beaucoup de questions très spéciales ont été traitées ; il serait oiseux de les relever en détail, mais il y a intérêt à signaler les problèmes que se posent actuellement, les savants qui ont assumé la mission de nous expliquer les œuvres

de la vie dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. MM. Willinsnot (de Chicago), et Anis (d'Ottawa) ont étudié les restes fossiles des animaux que nourrissait jadis l'Amérique du Nord, dont la région canadienne compte parmi les plus anciennes terres émergées et cache peut-être dans son sein le secret de l'origine des premiers animaux terrestres ; MM. Annandola (de Calcutta), et Germain (de Paris), ont dévoilé l'origine des poissons que l'on pêche dans les rivières de l'Inde, jadis unie à l'Afrique, et dans celles de l'Afrique orientale ; le docteur Brehm (d'Eger, en Bohême), a montré comment une partie des animaux qui, bien avant l'apparition de l'homme vivaient au Japon, ont pénétré dans les fleuves de l'Europe.

» Ainsi apparaissent peu à peu les causes de la distribution actuelle des animaux sur le globe, des ressemblances qu'ils présentent souvent dans des régions aujourd'hui fort éloignées et complètement séparées les unes des autres, ou des différences qu'on observe dans des régions voisines, comme c'est le cas pour les poissons des îles de Bornéo et des Celebes, étudiés par M<sup>me</sup> Canna Popta (de Leyde).

» Les géologues, par une longue suite de patientes observations, sont en effet parvenus à reconstituer les contours des continents et des mers jusqu'à une date qui remonte à près de cinquante millions d'années, à suivre les changements prodigieux que ces contours de même que les reliefs du globe ont subis, et c'est à leurs admirables travaux que l'on doit la possibilité de pouvoir reconstituer les phases successives du peuplement de la terre et l'histoire de la vie sur le globe dont MM. Scharff (de Dublin) et Hull (de Londres) ont esquissé quelques chapitres, tandis que MM. Brace (d'Edimbourg), et Liouville (de Paris) exposaient les résultats des récentes expéditions antarctiques.

» Les naturalistes ont un autre moyen de se documenter actuellement sur l'histoire de la vie. Les êtres vivants sont en effet des routiniers par excellence. Chaque individu n'arrive à sa forme définitive qu'après avoir successivement ébauché soit dans l'œuf, quand son éclosion est tardive, soit au dehors lorsqu'elle est précoce, les formes qu'ont, dans le cours des âges, revêtues ses ancêtres.

» L'étude des transformations des embryons prend de ce fait une importance capitale; c'est l'espoir de reconstituer ainsi les formes originelles des oiseaux qui ont inspiré les recherches de M. Mitrophanov (de Varsovie) et celles du docteur Anthony (de Paris), sur le cerveau des embryons de dauphins, tandis que M. Salensky (de Saint-Petersbourg) nourrit l'ambition de remonter jusqu'à l'origine des organes. M<sup>lle</sup> Christine Bonnevie (de Christiania) cherche de son côté à reconstituer l'histoire de curieux mollusques vivant en mer par bandes innombrables, aux dépens desquels les baleines viennent

s'offrir de copieux repas, et qui volent dans l'eau à l'aide de deux ailes, comme les papillons dans l'air. Ces papillons de la mer forment la classe nombreuse des ptéropodes, dont le nom signifie que leurs pieds sont changés en ailes.

» L'étude des embryons est d'ailleurs fertile en surprises. M. Fernandez (de la Plata) a stupéfait ses auditeurs en leur faisant assister, grâce à de superbes projections photographiques, à ce miracle : la production par un même œuf chez le tatou, singulier mammifère à carapace de tortue, de l'Amérique du Sud, de huit petits tatous jumeaux, tous du même sexe.

» La question de la sardine devait naturellement trouver sa place dans le Congrès ; M. Bounhiol (d'Alger) est venu la traiter ; mais la sardine n'est plus un poisson, c'est un animal politique et parlementaire sur lequel les gens de science n'ont plus rien à dire. Ils emploient mieux leur temps quand ils trouvent moyen de transformer en vaccin contre le venin des vipères, celui des crapauds, comme l'a fait M<sup>me</sup> Phisalix (de Paris) ; lorsqu'ils recherchent comme M. Hornell (de Madras) la cause de l'orient des perles de Ceylan, ou lorsqu'ils nous font connaître, comme M. Oberthur (de Rennes), les bons rapports qui existent entre les chenilles et ces insectes éminemment sociables et hospitaliers que sont les fourmis. M. Oberthur est le possesseur d'une des plus belles collections de papillons qui existent ; il a pu, à Monaco, s'entretenir de ses richesses avec ses émules, sir Walter Rothschild (de Londres), lord Walsingham (de Cambridge), l'abbé Foucher (de Paris), venus pour défendre contre les réformateurs à outrance les noms inscrits sur les étiquettes de leurs collections.

» Mais de toutes les branches de l'histoire naturelle, celle qui a fait dans ces derniers temps le plus de progrès est l'histoire des parasites. Les modes les plus surprenants de pénétration de ces hôtes incommodes dans notre corps ont été découverts. Les punaises, les puces, les poux, parasites extérieurs, sont apparus en outre comme des agents d'inoculation des maladies les plus redoutables. On commence à apercevoir comment ils le sont devenus et M. Mesnil, de l'Institut Pasteur, si compétent en ces matières, a bien voulu expliquer pourquoi la malpropreté de certains malheureux avait fait des poux les propagateurs malgré eux de la fièvre récurrente.

» Tout congrès comporte quelques délassements. MM. Boule et Verneau ont dirigé une excursion aux grottes de Baoussi-Roussi, près de Grimaldi, qui ont fourni de si beaux squelettes d'hommes fossiles ; M. Bourée a charmé un auditoire nombreux par les plus belles séries de projections de films cinématographiques ou de photographies colorées pris aux cours des croisières du prince ; enfin vendredi soir

a eu lieu au théâtre de Monte-Carlo, une représentation de gala comprenant le nouvel opéra de M<sup>me</sup> Labori, *Hiato* ; des fragments de *Samson et Dalila* et d'*Hamlet* ; le troisième acte d'*Aïda* et l'extraordinaire ballet russe d'*Ivan le Terrible*. » [59 (063) « 1913 » (∞)]

**Neuvième Congrès international d'Otologie.** — Le compte rendu de ce congrès, réuni à Boston, du 12 au 17 août 1912, vient de paraître en un volume de 714 pages. Comme la plupart des congrès spéciaux de médecine, on n'y prend aucune décision. Les séances sont occupées par la lecture des rapports suivie de courtes discussions. Cinquante-deux rapports de ce genre ont été présentés au congrès auquel assistaient des médecins des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Russie, Suède et Suisse.

Au congrès était annexée une exposition d'appareils, de publications et de photographies. Des coupes microscopiques, des études radiographiques, des appareils téléphoniques et de machines à dicter étaient également exposés.

Les Congrès internationaux d'Otologie sont détenteurs de trois fonds destinés à récompenser ceux qui, dans le domaine qui leur est spécial, ont réalisé le plus de progrès ; le prix baron Léon de Lenval, d'un import de 3,000 francs, créé en 1881 ; le prix A. Politzer, de 3,000 couronnes, créé en 1909 ; le prix Vincenzo Cozzolino, de 1,000 livres créé en 1909.

Le jury chargé de distribuer ces prix en 1912 était composé de MM. Adam Politzer, de Vienne, président ; O. Benni de Warsaw ; G. Gellé, de Paris ; Urban Pritchard, de Londres ; Wilhelm Kirchner, de Wurzburg ; Vittorio Grazi, de Florence ; E.-J. Moure, de Bordeaux ; Gyula Boke, de Budapest, et C. J. Blake, de Boston.

Le prix Lenval a été partagé entre MM. Walther Kolmer, de Vienne, et George E. Shambaugh, de Chicago.

Le prix Politzer a été partagé entre MM. Robert Bàràny, de Vienne, et Arthur H. Cheate, de Londres.

Le prix Cozzolino a été accordé à M. Max Gôrke, de Breslau.

(617.8 (063) « 1912 » (∞))

**Troisième Congrès international du Froid.** — De nombreuses notices ont été consacrées déjà à cet important Congrès. Dans un premier article (1), on a donné le programme détaillé des questions

(1) *La Vie Internationale*, t. I, p. 609.

qui y seront traitées. Il convient d'apporter les modifications suivantes à ce programme.

La première section, celles des gaz liquéfiés et des unités se divisera en trois sous-sections :

A. — Physique et Chimie en y comprenant la thermométrie. Cette sous-section étudiera les points 1 à 5 du programme précédemment reproduit. Il convient d'y ajouter un sexto : Echelles thermométriques des basses températures.

B. — Biologie. Puissance de résistance des organismes vivants contre les effets des basses températures.

C. — Unités.

Aux autres sections il faut ajouter l'étude des questions ci-dessous :

2° SECTION. — *Matériel frigorifique et méthodes d'essai.*

11° Appareils de sécurité pour la diminution et la prévention des accidents causés aux compresseurs et aux canalisations par des suppressions accidentelles ;

12° Réglementation internationale des conditions pour la construction et l'essai d'installation frigorifique.

3° SECTION. — *Applications du froid aux denrées périssables.*

7° Applications du froid à l'horticulture et à la conservation des fleurs ;

8° Applications du froid à la conservation des fruits ;

9° Applications du froid à la conservation des raisins ;

10° Améliorations et économies de l'alimentation ouvrière grâce à l'application du froid pour la conservation des denrées périssables.

4° SECTION. — *Applications du froid aux industries diverses.*

17° Emploi du froid dans les industries de fermentation et notamment en brasserie ;

18° Emploi du froid dans la fabrication de la soie artificielle ;

19° Emploi du froid dans la fabrication des couleurs et dans la teinturerie ;

20° Application du froid au refroidissement des moteurs électriques ;

21° Application du froid à la sériciculture ;

22° Application du froid à la médecine et à la chirurgie.

5° SECTION. — *Applications du froid aux transports.*

9° Méthodes de prérefrigération ;

10° Méthodes de protection des denrées périssables contre les effets de la gelée pendant l'hiver ;

110 Lois et règlements relatifs au transport des denrées périssables.

6° SECTION. — *Législation et administration.*

11° Assurance des marchandises entreposées contre les dégâts qui

peuvent se produire par arrêt forcé des machines frigorifiques, soit du fait du feu, de la foudre, de la malveillance ou d'inondations.

Dans un second article (1), les conditions d'admission, règlement des séances, etc., ont été analysés. Comme le Congrès sera suivi de deux excursions dont il n'a pas encore été parlé, il est bon de donner ici à ce sujet quelques détails complémentaires :

Elles auront lieu du 25 septembre au 17 octobre, la première allant visiter le Colorado et la Californie, la seconde, se dirigeant vers le Canal de Panama.

Le voyage de Chicago en Californie et retour coûtera 320 dollars ; celui de Chicago à Panama et retour, 325 dollars. Ces prix comprennent le voyage en première classe en chemin de fer, avec sleeping-car pour les voyages de nuit, la traversée en vapeur avec cabines spéciales, les prix d'hôtels, les promenades en voitures et automobiles. Ils comprennent également le transfert des excursionnistes et leurs bagages transportés n'excédant par 65 kilos. Pour tous renseignements complémentaires concernant les voyages, s'adresser au siège de l'Association internationale du Froid, g, avenue Carnot, Paris, XVII<sup>e</sup>.

Rappelons encore qu'il a été donné antérieurement (2), des renseignements détaillés au sujet de l'Exposition du Froid annexée au Congrès.

[621.55 (063) « 1913 » (∞)]

**Quatrième Congrès international des Filateurs de lin et d'étoupe** (1). — Ce Congrès, assemblé à Gand les 17 et 18 juin 1913, a réuni des délégués des pays qui suivent : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, États-Unis, France, Irlande, Russie et Suisse. L'ordre du jour des travaux était ainsi rédigé :

Séance du mardi 17 juin 1913, à 10 heures du matin.

1. Rapport du Secrétaire de la Fédération sur les travaux du Comité Central depuis le Congrès de Cologne.
2. Rapport du Trésorier de la Fédération.
3. Fixation des périodes statistiques mensuelles.
4. Rapport du Comité d'étude du conditionnement.

Séance du mardi 17 juin 1913, à 3 heures de relevée.

5. Mise en vigueur des « Conditions générales pour l'achat des lins de Russie ».

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 91.

(2) *La Vie Internationale*, t. III, p. 484.

Séance du mercredi 18 juin 1913, à 10 heures du matin.

6. Mesures prises en Russie pour améliorer le commerce du lin.
7. Organisation de l'arbitrage entre vendeurs et acheteurs de lin.
8. La statistique de la culture du lin.
9. Fixation de la date et du lieu de réunion du prochain Congrès.

[677.11.022 (062) « 1913 » (∞)]

**Neuvième Congrès international cotonnier.** — La *Fédération Internationale des Associations patronales des Filateurs et Manufacturiers de Coton* a organisé son neuvième Congrès à La Haye, du 9 au 11 juin 1913, sous le patronage du prince des Pays-Bas, des Ministres des Affaires étrangères, de l'Agriculture et de l'Industrie et des Colonies. C'est au Kursaal de Scheveningue que les séances ont eu lieu.

La séance d'ouverture a eu lieu le 9 juin à 10 heures ; le président du Congrès, M. B. W. ter Kuile y a prononcé un discours de bienvenue et M. Charles W. Macara, président de la Fédération, a fait son rapport sur l'activité de cette dernière. Les autres séances ont été consacrées aux délibérations suivantes : à 2 heures, réunion des arbitres des tribunaux d'arbitrage internationaux ; à 3 heures, réunion des filateurs employant le coton Égyptien, afin de rédiger une formule statistique d'enquête.

Le 10 juin à 9 h. 1/2, les délégués des différents pays ont fait leur rapport sur la culture du coton. Le secrétaire a rendu compte de son voyage en Egypte et au Soudan anglo-égyptien et fait rapport concernant la Conférence des bourses du coton, types, tare, emballage et humidité du coton américain. Enfin, la question des contrefaçons des marques de fabrique et la concurrence malhonnête dans la confection des filés et des pièces a été discutée. La séance de l'après-midi a été consacrée à l'étude des bureaux de conditionnement aux ports d'arrivée du coton.

La matinée du 11 juin a été occupée par le vote des résolutions présentées au sujet des diverses questions ci-dessus. Le programme des travaux de la Fédération pour l'année 1914 a été arrêté ainsi que l'endroit et la date du prochain congrès.

Les congressistes ont été reçus officiellement par le Gouvernement hollandais, le lundi 9, dans la grande salle du Binenhof. Le mardi, ils firent une excursion à Wassenaer avec visite du vieux château où un thé leur fut servi. Enfin, l'après-midi du 11, un bateau spécial leur fit visiter le port de Rotterdam et à leur retour à Scheveningue, un banquet, suivi d'un feu d'artifice sur la plage, clôtura le Congrès.

[677.2 (062) a 1913 » (∞)]

**Deuxième Congrès international de la Cinématographie et de ses applications.** — Ce Congrès, organisé par l'Association Belge du Cinématographe, sous le patronage de la Chambre Syndicale de la Cinématographie, aura lieu à Gand, du 3 au 6 août 1913.

L'Association Belge du Cinématographe, donnant suite au vœu émis lors du premier Congrès international de la Cinématographie, tenu à l'Exposition Universelle de Bruxelles en septembre 1910, a décidé de réunir cette assemblée, en se basant sur les raisons qui suivent :

a) L'extension toujours croissante de la cinématographie ; b) la place que cette nouvelle industrie tient dans nos mœurs et dans les affaires ; c) la situation importante qu'elle occupe dans la vie scientifique, pédagogique et commerciale ; d) les nombreux problèmes d'ordre théorique, pratique, technique et administratif qu'elle soulève, tant pour les éditeurs de films, les loueurs, les exploitants de spectacles cinématographiques, les constructeurs d'appareils, que pour le public, les techniciens, les institutions et sociétés scientifiques, les administrations publiques et le corps enseignant ; e) La nécessité d'organiser la défense morale et matérielle au cinématographe ; d'étudier et d'établir les moyens les plus sûrs et les plus efficaces pour y arriver, et notamment l'institution d'un Comité permanent d'examen en relation constante avec les Autorités ; f) la nécessité de grouper tous ceux qui, d'une façon quelconque, se rattachent par leur profession à l'industrie cinématographique, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à quelque titre que ce soit à son développement, et de leur permettre de recueillir, par les relations qui s'établiront entre eux tous les avantages matériels et moraux qui résulteront de cette assemblée internationale.

Voici le programme de ce Congrès :

PREMIERE SECTION. — *Cinématographie scientifique, pédagogique et artistique.*

Diverses méthodes d'enseignement cinématographique.

Étude du film destiné à l'éducation de l'enfance.

Méthodes pratiques d'enseignement cinématographique.

Emploi du cinéma dans les recherches scientifiques et dans l'enseignement primaire, moyen, supérieur et technique.

Moralité des films et affiches. Titres des films.

Art dans les films : Photographique. Théâtral. — Art musical appliqué au cinématographe.

Presse cinématographique.

Le journal par le cinématographe.

Écoles d'opérateurs et brevet de capacité.

2<sup>e</sup> SECTION. — *Cinématographie technique et industrielle.*

Perfectionnement à apporter à la fabrication des films, aux appareils et au matériel.

Utilisation des films par location ou par vente.

Films ininflammables.

Tarifs : Vente et location des films ; monopoles et exclusivités ; douane et transport des films.

Droits d'auteur.

Fraudes en cinématographie. Contrebande. Doublage et triplage.

La surcopie des films.

La contrefaçon.

Règlements. Sécurité et hygiène. Assurances.

Législation en matière cinématographique (taxes, impôts), droits des administrations gouvernementales, provinciales ou départementales, communales ou municipales.

3<sup>e</sup> SECTION. — *Questions diverses.*

Œuvres mutuelles ou sociales.

Archives officielles et bibliothèques cinématographiques.

Tous les adhérents au Congrès recevront en temps opportun : 1<sup>o</sup> Une carte d'entrée à l'Exposition valable durant la session du Congrès ; 2<sup>o</sup> une carte d'identité (avec horaire) ; 3<sup>o</sup> un guide artistique contenant un ensemble de renseignements de nature à intéresser les congressistes.

Ils recevront en outre, les procès-verbaux et le compte rendu des travaux du Congrès.

La cotisation est fixée à 12 francs. [77.853 (063) « 1913 » (∞)]

**Fédération aéronautique internationale.** — La Commission du droit aéronautique de la F. A. I. a siégé à Bruxelles, du 20 au 22 juin 1913, sous la présidence du prince Roland Bonaparte, président de la Fédération. Elle tint ses séances au local de l'Aéro-Club de Belgique, avenue Marnix. Dix pays furent représentés par des délégués : l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse.

La commission a discuté et voté, vendredi 21 après-midi, le titre III (Douane), du projet de traité réglementant la circulation aérienne aéronautique, d'après le rapport de la sous-commission, nommée en 1911, et composée de MM. Desouches (France), Hennebicq, Jacobs, Laude (Belgique) et Niemeyer (Allemagne). Elle tint samedi 22, deux séances pour épuiser son ordre du jour, comprenant l'approbation définitive du projet de réglementation de la circulation aérienne inter-

nationale, les dispositions à prendre pour faire adopter le projet par les États représentés, examiner les règlements divers.

Vendredi matin, 21 juin, la commission de la coupe Gordon-Bennett d'aviation s'était réunie pour examiner les mesures à prendre en vue d'assurer davantage la sécurité des aviateurs — toujours tentés de réduire la surface portante pour augmenter la vitesse de leurs appareils. Elle a décidé d'imposer chaque année un minimum obligatoire, une vitesse réduite que devront pouvoir réaliser les appareils pour être qualifiés dans la course de vitesse.

Jeudi 20 juin, le Bureau de la F. A. I., toujours sous la présidence du prince Bonaparte, a définitivement tranché la question du classement du concours de Tamise, en adoptant le projet de classement proposé par l'Aéro-Club de Belgique. (1, Benoist ; 2. Chemet ; 3. Rénaux ; 4. Beaumont.)

[797.5 (062) « 1913 » (∞)]

# Calendrier des Réunions Internationales

CONGRES, CONFERENCES,  
ASSEMBLÉES, SESSIONS, CONVENTS

Sont énumérées dans ce calendrier, dans l'ordre des dates, les réunions (217), dont la convocation est parvenue à la connaissance de l'Office Central. Les chiffres des deux dernières colonnes à droite renvoient les premiers aux tomes I, II et III de la *Revue* (ceux relatifs au tome II sont en italique, au tome III en grasse), les seconds à l'*Annuaire de la Vie internationale*, 1908-1909 et 1910-1911 (ceux relatifs à 1908-1909 sont en italique).

Tant le calendrier que les notices qui le précèdent seront constamment mis à jour : à cette fin, il est demandé instamment aux Congrès et Associations **de** bien vouloir fournir sans retard les informations utiles.

*Abréviations employées :*

|     |              |     |                |
|-----|--------------|-----|----------------|
| An. | Association. | Fn. | Fédération.    |
| As. | Assemblée.   | G.  | Général.       |
| Cé. | Comité.      | I.  | International. |
| Cf. | Conférence.  | Rn. | Réunion.       |
| Cg. | Congrès.     | Ss. | Session.       |
| Cn. | Commission.  | U.  | Universel.     |
| Cv. | Convention.  | Un. | Union.         |

[063 (-)]

| DATE | TITRE DE LA RÉUNION                                                          | SIÈGE      | C. D.        | Références |      |
|------|------------------------------------------------------------------------------|------------|--------------|------------|------|
|      |                                                                              |            |              | Rev.       | Ann. |
| 1913 | Cg. I. de psychologie (7 <sup>e</sup> ).                                     | New-York.  | 15           |            | 791  |
| 1913 | Cg. I. cont, la traite d. blanch. (5 <sup>e</sup> )                          | Londres.   | 176.5        | 557        | 863  |
| 1913 | Cg. Européen des baptistes.                                                  | Stockholm. | 286          |            | 1005 |
| 1913 | Ss. de l'Institut. Int. de statistique.                                      | Vienne.    | 31           |            | 105  |
| 1913 | Cg. I. des employés de banque et de bourse (2 <sup>e</sup> ).                | Bruxelles  | 331.88:332   |            | 1135 |
| 1913 | Cg. I. des travail. du bâtim. (4 <sup>e</sup> ).                             |            | 331.88:69    |            | 1233 |
| 1913 | Cg. I. des trav. de la pierre (4 <sup>e</sup> ).                             | Vienne.    | 331.88:693.1 |            |      |
| 1913 | Cg. U. des nationalités (1 <sup>e</sup> ).                                   | Paris.     | 341.012      | 144        | 1401 |
| 1913 | Cf. I. centrale américaine (5 <sup>e</sup> ).                                | San José   | 341.1        |            | 180  |
| 1913 | Cg. I. de la propr. litt. et art.                                            | La Haye.   | 347.78       | 456        | 847  |
| 1913 | Fn. I. des ligues cath. féminines.                                           | Londres.   | 396:282      |            |      |
| 1913 | Cg. L pour l'extension et la cult. de la langue française (3 <sup>e</sup> ). | Gand.      | 44           |            | 1857 |

| DATE             | TITRE DE LA RÉUNION                                   | SIÈGE          | C. D.        | Références     |      |
|------------------|-------------------------------------------------------|----------------|--------------|----------------|------|
|                  |                                                       |                |              | Rev.           | Ann. |
| 1913             | Cg. I. de géologie (12 <sup>e</sup> ).                | Toronto.       | 55           | 173            | 1911 |
| 1913             | Cn. I. de météorologie agricole.                      | Rome.          | 5515:63      | 182            |      |
| 1913             | Cg. I. de la presse médicale (4 <sup>e</sup> ).       | Londres.       | 61 (05)      |                | 2013 |
| 1913             | Cg. I. végétarien (6 <sup>e</sup> ).                  | La Haye.       | 613.261      |                | 2055 |
| 1913             | As. I. des ingénieurs et des techniciens du sondage.  | Munich.        | 622.24       |                | 2205 |
| 1913             | Cg. I. de la chasse.                                  | Berlin.        | 63.91        |                | 2301 |
| 1913             | As. G. des hôteliers.                                 | Amsterdam.     | 640.241      |                | 2309 |
| 1913             | Cg. I. des sciences comptables (3 <sup>e</sup> ).     | Gand.          | 657          |                | 2343 |
| 1913             | Cg. I. du commerce des vins, cidres, spiritueux, etc. | Gand.          | 663.2        |                |      |
| 1913             | Cg. I. pour la protect. des paysag.                   | (Italie).      | 719.1        | <sup>290</sup> | 2413 |
| 1913             | Cg. I. de pédagogie musicale.                         | Berlin.        | 78 (07)      | <sup>460</sup> |      |
| 1913             | Un. I. des maîtres de danse (4 <sup>e</sup> ).        | Budapest.      | 793.3        |                | 2449 |
| 1913             | Cg. I. d'aéronautique.                                | Gand.          | 797.5        |                | 2511 |
| 1913.01.28       | Fn. I. aéronautique.                                  | Paris.         | 797.5        | 188            | 2511 |
| 1913.02.03       | Cf. I. de la saccharine                               | Paris.         | 341.27.731   |                |      |
| 1913.02.04/05    | Fn. I. cynologique (3 <sup>e</sup> ).                 | Berlin.        | 63.67        | 424            |      |
| 1913.03          | Cf. I. de statist. commerc.                           | Bruxelles.     | 341.29:31    |                | 453  |
| 1913.03.07/08    | Cf. des sociétés d'aviron.                            | Francfort s/M. | 797.12       |                | 2507 |
| 1913.03.17/20    | Cg. I. de l'éduc. physique (3 <sup>e</sup> ).         | Paris.         | 371.73       | 161            | 1663 |
| 1913.03.19/20    | Cg. I. des assoc. de ski.                             | Berne.         | 796.915      | 469            |      |
| 1913.03.23/29    | Cg. I. de cinématographie.                            | Londres.       | 77.853       |                | 2437 |
| 1913.03.25/30    | Cg. I. de psychologie expérim.                        | Paris.         | 133          | 404            | 757  |
| 1913.03.25/30    | Cg. I. de zoologie (9 <sup>e</sup> ).                 | Monaco.        | 59           | 570            | 1973 |
| 1913.03.26/27    | Cg. I. de philologie.                                 | Groningue.     | 4            |                |      |
| 1913.03.26/30    | Cg. I. de physiothérapie (4 <sup>e</sup> ).           | Berlin.        | 615.83       | 182            | 2113 |
| 1913.03.27/04.04 | Cg. I. de géographie (10 <sup>e</sup> ).              | Rome.          | 91           | 291            | 2523 |
| 1913.04.03/09    | Cg. I. des sciences historiques                       | Londres.       | 9.02         | 284            | 2517 |
| 1913.04.23/27    | Cg. I. eucharistique (24 <sup>e</sup> ).              | Malte.         | 265.3        | 134            | 703  |
| 1913.04.26/27    | Cg. I. Mezzofanti (6 <sup>e</sup> ).                  | Munich.        | 4.07         |                | 1781 |
| 1913.04.30       | Cg. I. de l'horticulture.                             | Gand.          | 635          | 352            | 2285 |
| 1913.05          | As. I. des Académies (7 <sup>e</sup> ).               | St-Péteisbourg | 061          |                | 739  |
| 1913.05          | Cg. I. de réglementat. douanière.                     | Paris.         | 337          | 441            |      |
| 1913.05.05       | Ss. de l'Institut. Colon. Intern. (15 <sup>e</sup> )  | Londres.       | 325          | 266            | 1079 |
| 1923.05.06       | As. G. de l'Institut I. d'agric.                      | Rome           | 341.28.231   |                |      |
| 1913.05.06/07    | Cé. I. olympique (15 <sup>e</sup> )                   | Lausanne.      | 796          | 467            | 2453 |
| 1913.05.08/11    | Cg. I. de psychologie et de physiologie sportives.    | Lausanne       | 796          | 467            | 2453 |
| 1913.05.09/10    | Cg. I. des ouvriers selliers (3 <sup>e</sup> ).       | Vienne.        | 331.88:685.1 |                |      |
| 1913.05.10       | Cg. I. socialiste d'éduc. physique.                   | Gand.          | 371.73:335   | 458            |      |

| DATE             | TITRE DE LA RÉUNION                                                       | SIÈGE         | C. D.      | Références |      |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------|------------|------------|------|
|                  |                                                                           |               |            | Rev.       | Ann. |
| 1913.05.11/14    | Cg. I. spirite.                                                           | Genève.       | 133.9      | 366        | 759  |
| 1913.05.13/17    | Cg. I. du Comité marit. int. (10 <sup>e</sup> ).                          | Copenhague    | 347.79     | 444        | 1459 |
| 1913.05.17/18    | Cg. I. de la mutualité libre.                                             | Gand.         | 334.7      | 375        |      |
| 1913.05.20/27    | Cl. I. des femmes.                                                        | La Haye.      | 396        | 274        | 1761 |
| 1913.05.26/28    | Cg. I. Georgiste (1 <sup>er</sup> ).                                      | Ronda.        | 351.714.7  | 269        |      |
| 1913.06.01/05    | Cg. I. des éditeurs.                                                      | Budapest.     | 655.4      | 387        | 2333 |
| 1913.06.02/07    | Cg. I. des femmes.                                                        | Paris.        | 396        | 179        | 1761 |
| 1913.06.02/08    | Cg. I. des Ass. Chrét. d'étudiants                                        | Lake Mohonk.  | 378:284    |            | 1723 |
| 1913.06.08/13    | Cg. I. de l'agriculture (10 <sup>e</sup> ).                               | Gand.         | 63         | 367        | 2337 |
| 1913.06.08/13    | Cg. I. de publicité.                                                      | Baltimore.    | 659.1      | 186        |      |
| 1913.06.09/11    | Cg. I. de la Féd. abolitionn. (11 <sup>e</sup> ).                         | Paris.        | 176.5      | 76         | 859  |
| 1913.06.09/11    | Cg. I. des filat, et manuf. du coton.                                     | Scheveningue. | 677.2      | 577        | 2389 |
| 1913.06.10/13    | Cg. I. des travaill. du transp. (8 <sup>e</sup> ).                        | Londres.      | 331.88:656 | 370        | 1197 |
| 1913.06.10/16    | Cf. U. des Un. chrét. de jeun. gens.                                      | Édimbourg.    | 267.7:284  | 168        | 961  |
| 1913.06.11/13    | Cg. I. d'aviculture.                                                      | Gand          | 63.65      |            |      |
| 1913.06.12/15    | Cg. I. des fermières (3 <sup>e</sup> ).                                   | Gand.         | 63 (069)   | 423        |      |
| 1913.06.15/18    | Cg. M. des associat, internat. (2 <sup>e</sup> ).                         | Gand.         | 327-3      | 473        | 35   |
| 1913.06.15/19    | Cg. I. de l'enseign. ménager.                                             | Gand.         | 376.3      | 343        | 1701 |
| 1913.06.15/20    | Cg. I. du suffrage des femmes.                                            | Budapest.     | 342.83     | 78         | 1428 |
| 1913.06.16/18    | Cg. de la Fédér. I. des filateurs de lin et d'étaupe (4 <sup>e</sup> ).   | Gand.         | 677.1      | 576        | 2379 |
| 1913.06.16/20    | Cg. I. forestier.                                                         | Paris.        | 63.49      | 281        |      |
| 1913.06.18/21    | Cg. I. des Assoc. touristes.                                              | Amsterdam.    | 796.5      |            | 2463 |
| 1913.06.22/29    | Cg. I. théosophique de la paix.                                           | Visingö.      | 172.4      |            |      |
| 1913.06.23/27    | Cg. I. de la route (3 <sup>e</sup> ).                                     | Londres.      | 625.7      | 458        | 2215 |
| 1913.06.24/25    | Cf. I. des ouvriers relieurs (4 <sup>e</sup> ).                           | Bruxelles.    | 331.88:686 | 268        | 1297 |
| 1913.06.28/29    | Cg. I. des Droguistes.                                                    | Zurich.       | 668        |            |      |
| 1913.07.07/08    | Fn. I. des négoc. en quincaillerie.                                       | Gand          | 683.1      |            |      |
| 1913.07.08 /15   | As. I. de l'Ass. des écoles du dim.                                       | Zurich.       | 374.62     |            | 1691 |
| 1913.07.16/22    | Cg. I. du christianisme libéral et des libres croyants (6 <sup>e</sup> ). | Paris.        | 284.95     | 367        | 1001 |
| 1913.07.17/22    | Cg. I. des ingénieurs-conseils.                                           | Gand          | 62 (069)   | 465        |      |
| 1913.07.19/23    | Cg. I. artistique.                                                        | Gar.d.        | 7          | 467        |      |
| 1913.07.21/25    | Cg. I. des mineurs.                                                       | Carlsbad.     | 331.88:622 | 368        | 1155 |
| 1913.07.22/24    | Cg. I. panceltique (3 <sup>e</sup> ).                                     | Gand.         | 572 (= 16) | 568        | 1947 |
| 1913.07.23/26    | Cg. I. de la protection de l'enfance.                                     | Bruxelles.    | 362.7      | 270        | 1438 |
| 1913.07.27/29    | Cg. G. d'escrime.                                                         | Gand.         | 796.86     |            |      |
| 1913.07.27/08.01 | Cg. I. des villes (1 <sup>er</sup> ).                                     | Gand.         | 352        | 457        |      |
| 1913.07.31/08.05 | Un. I. p <sup>r</sup> les recherches solaires (5 <sup>e</sup> )           | Bonn.         | 52.37      |            | 1877 |
| 1913.08          | Cé. I. pour l'enseign. méd. compl.                                        | Londres.      | 61 (07)    | 455        | 2021 |

| DATE             | TITRE DE LA RÉUNION                                            | SIÈGE           | C. D.      | Références |         |
|------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------|------------|------------|---------|
|                  |                                                                |                 |            | Re<br>v.   | An<br>n |
| 1913.08.01/03    | Cg. I. contre la falsif. des denrées alimentaires.             | Gand.           | 351.773    | 171        | 2348    |
| 1913.08.02/06    | As. G. du Bureau de la Féd. I. des Instituteurs.               | Bruxelles.      | 372        | 174        | 1673    |
| 1913.08.03/10    | Cg. I. médical latino-amer. (4 <sup>e</sup> ).                 | Lima.           | 61         |            | 2012    |
| 1913.08.03/10    | Cg. I. médical panaméricain (5 <sup>e</sup> ).                 | Lima.           | 61         | 277        | 2012    |
| 1913.08.04/07    | Cg. I. de cinématographie.                                     | Gand.           | 77.853     | 578        |         |
| 1913.08.06/07    | Cg. I. des métallurgistes (7 <sup>e</sup> ).                   | Berlin.         | 331.88:669 | 371        | 1237    |
| 1913.08.06/12    | Cg. I. de médecine (7 <sup>e</sup> ).                          | Londres.        | 61         | 281        | 2005    |
| 1913.08.06/14    | Cg. I. de sténographie.                                        | Budapest.       | 653        |            | 2329    |
| 1913.08.07/11    | Cg. I. d'Horticulture.                                         | Gand.           | 63.5       |            |         |
| 1913.08.08/09    | Cl. I. d'homéopathie (2 <sup>e</sup> ).                        | Gand.           | 615.53     |            |         |
| 1913.08.10/13    | Cg. I. de l'enseignement moyen.                                | Gand.           | 373        |            | 1689    |
| 1913.08.13/16    | Cg. I. de sauvetage.                                           | Gand.           | 614.8      | 278        | 2081    |
| 1913.08.20/23    | Cg. U. de la Paix.                                             | La Haye.        | 172.4      | 167        | 839     |
| 1913.08.20/26    | Cg. I. de psychiâtr. et de neur. (3 <sup>e</sup> )             | Gaud.           | 616.8      | 280        | 2121    |
| 1913.08.22/24    | Cg. I. des sociétés d'aviron (22 <sup>e</sup> ).               | Gand.           | 797.12     |            | 2507    |
| 1913.08.23       | Cg. I. de l'Union cycliste (28 <sup>e</sup> ).                 | Berlin.         | 796.6      | 469        | 2475    |
| 1913.08.23/28    | Cg. I. de l'Alliance coopérative.                              | Glasgow.        | 334        | 194        | 1347    |
| 1913.08.24/26    | Cg. I. du scouting.                                            | Gand            | 374.9      |            |         |
| 1913.08.25/30    | Cg. I. d'hygiène scolaire (4 <sup>e</sup> ).                   | Buffalo.        | 371.7      | 600        | 1651    |
| 1913.08.25/30    | Cg. I. pour le soulagement des blessés de la guerre.           | Gand.           | 362.191    | 565        |         |
| 1913.08.25/31    | Cg. I. esperantiste (9 <sup>e</sup> ).                         | Berne.          | 4.0892     | 462        | 1809    |
| 1913.08.29/09.13 | Cg. I. des étud. <i>Corda fratres</i> (8 <sup>e</sup> ).       | Ithaca.         | 378        | 175        | 1707    |
| 1913.08.31/09.04 | Cg. I. de l'enseign. commercial.                               | Budapest.       | 38 (07)    | 178        | 1731    |
| 1913.08.31/09.07 | Cg. I. de l'assainissement et de la salubrité de l'habitation. | Anvers.         | 613.5      | 456        |         |
| 1913.09          | Ss. de l'Instit. de droit int. (28 <sup>e</sup> ).             | Oxford.         | 341        | 336        | 1389    |
| 1913.09          | Cg. I. d'assistance aux aliénés (5 <sup>e</sup> ).             | St-Pétersbourg  | 362.2      |            | 1557    |
| 1913.09          | As. I. des sociétés chimiques.                                 | (Gr. Bretagne)  | 54         | 535        | 1907    |
| 1913.09          | Cg. I. des inventeurs (4 <sup>e</sup> ).                       | Paris.          | 6.081      |            | 2001    |
| 1913.09          | Cg. I. de pharmacie (11 <sup>e</sup> ).                        | La Haye.        | 615        | 288        | 2095    |
| 1913.09          | Cn. I. des maladies mentales.                                  | St-Pétersbourg. | 616.89     |            | 2135    |
| 1913.09.01       | Cg. I. des étudiants.                                          | La Haye.        | 378        | 452        | 1907    |
| 1913.09.02/05    | As. G.de l'Assoc. I. contre le chômm.                          | Gand.           | 331.6      | 267        | 1111    |
| 1913.09.02/06    | Cg. I. de physiologie.                                         | Groningue.      | 612        |            | 2041    |
| 1913.09.02/06    | Cf. I. de la Commission électro-technique intern.              | Berlin.         | 621.3      |            | 2185    |
| 1913.09.03/05    | Cf. I. interparlementaire (18 <sup>e</sup> )                   | La Haye.        | 172.4      | 263        | 807     |
| 1913.09.04/12    | Cg. I. esperantiste catholique.                                | Rome.           | 4.0892:282 |            |         |

| DATE           | TITRE DE LA RÉUNION                                                         | SIÈGE           | C. D.          | Références |                 |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|------------|-----------------|
|                |                                                                             |                 |                | REV.       | Ann.            |
| 1913.09.08 /09 | Cg. I. d'arboriculture fruitière.                                           | Gaud.           | 63.41          |            |                 |
| 1913.09.09/12  | Cg. I. des habitations ouvrières.                                           | La Haye         | 333.32         | 372        | 1345            |
| 1913.09.09/13  | Cg. I. « Pour mieux se connaître »,                                         | Gand.           | 327 (43:44)    | 61         |                 |
| 1913.09.09/13  | Cg. I. de sauvetage (2 <sup>e</sup> ).                                      | Vienne.         | 614.8          |            | 2081            |
| 1913.09.14/24  | Cg. I. du froid (3 <sup>e</sup> ).                                          | Chicago.        | 621.55         | 574        | 2195            |
| 1913.09.15/17  | Cg. I. de la propriété minière (6 <sup>e</sup> )                            | Gand.           | 347.249        |            | 1441            |
| 1913.09.16/17  | Cg. I. des officiers de police.                                             | Gand.           | 351.74         |            |                 |
| 1913.09.22/28  | Cg. I. contre l'abus des boiss. alc.                                        | Milan.          | 178            |            | 921             |
| 1913.09.22/28  | Cg. I. de la Féd. prohibitionn. (3 <sup>e</sup> )                           | Milan.          | 178            | 593        | 889             |
| 1913.09.26/27  | Fn. I. des postes, télégr. et téléph.                                       | Londres.        | 331.88:383     | 267        | 1149            |
| 1913.10.01/07  | Cf. de l'Ass. de droit intern. (28 <sup>e</sup> )                           | Madrid.         | 341            | 414        | 1395            |
| 1913.10.05/07  | Cg. I. du droit aérien.                                                     | Francfort s /M. | 341.226        |            |                 |
| 1913.10.06/08  | Cg. I. de la libre pensée.                                                  | Lisbonne.       | <sup>211</sup> | 335        | 949             |
| 1913.10.12/20  | Cn. I. du pétrole (4 <sup>e</sup> ).                                        | Bucarest        | 665.5          |            |                 |
| 1913.10.15/22  | Cg. I. d'hydrologie, de climato-<br>logie et de géologie (9 <sup>e</sup> ). | Madrid.         | 551.49         |            |                 |
| 1913.10.22/25  | Cf. I. contre la tuberculose.                                               | Berlin.         | 616.995        | 464        | 2147            |
| 1914           | Cg. I. de la presse périodique (4 <sup>e</sup> )                            | Leipzig.        | 05             | 434        | 731             |
| 1914           | Ss. G. de l'Ordre neutre des Bons<br>Templiers (3 <sup>e</sup> ).           | (Allemagne.)    | 178            |            | 901             |
| 1914           | Cg. I. eucharistique (25 <sup>e</sup> ).                                    | (États-Unis.)   | 265.3          | 134        | 703             |
| 1914           | Cg. I. de l'année du salut.                                                 |                 | 267.12         |            | 959             |
| 1914           | World's Christ. Endeav. Conv.(5 <sup>e</sup> )                              | Sydney.         | 284            |            | 989             |
| 1914           | Cg. I. pour les classes moyennes.                                           | Hanovre.        | 321.91         |            | 1073            |
| 1914           | Cg. I. socialiste (9 <sup>e</sup> ).                                        | Vienne.         | 329.14         |            | 1089            |
| 1914           | Cg. I. des employés d'hôtels (3 <sup>e</sup> )                              | (Italie)        | 331.88:64      |            | 1167            |
| 1914           | Cg. I. des travailleurs du bois.                                            | Vienne.         | 331.88:674     |            | 125             |
| 1914           | As. I. de philosophie juridique<br>et économique (3 <sup>e</sup> ).         | Francfort-s-/M  | 34 (01)        | 453        |                 |
| 1914           | Cf. I. de l'Union postale univers.                                          | Madrid.         | 341.28.16      |            | 349             |
| 1914           | As. I. pour la protect, légale des<br>travailleurs (8 <sup>e</sup> ).       | Berne.          | 351.83         | 456        | 1493            |
| 1914           | Cg. I. de l'assist. des aliénés (6 <sup>e</sup> ).                          | Paris.          | 362.2          |            | 1557            |
| 1914           | Cg. I. des étudiants de l'Amérique<br>du Sud.                               | Santiago.       | 373            | 452        |                 |
| 1914           | Cg. I. féministe.                                                           | Rome.           | 396            | 277        | 1761            |
| 1914           | Cg. I. esperantiste (10 <sup>e</sup> ).                                     | Paris.          | 4.0892         | 172        | 1809            |
| 1914           | Cg. I. des américanistes (19 <sup>e</sup> ).                                | Washington.     | 571 (73)       | 175        | 1067            |
| 1914           | Cg. I. des bains populaires (2 <sup>e</sup> )                               | Bruxelles.      | 613.41         | 177        | 2074            |
| 1914           | Cg. I. d'urologie (3 <sup>e</sup> ).                                        | Berlin          | 616.6          |            | <sup>2121</sup> |
| 1914           | Cg. I. de chirurgie (4 <sup>e</sup> ).                                      | New-York.       | 617            |            | <sup>2149</sup> |

| DATE          | TITRE DE LA RÉUNION                                                      | SIÈGE           | C. D            | Références |          |
|---------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------|----------|
|               |                                                                          |                 |                 | RE<br>V.   | Ann<br>. |
| 1914          | Cg. I. vétérinaire (10 <sup>e</sup> ).                                   | Londres.        | 619             |            | 2169     |
| 1914          | Cg. I. des tramways et des chemins de fer secondaires (18 <sup>e</sup> ) | Berne.          | 625.6           |            |          |
| 1914          | Cg. I. agrogéologique.                                                   | St-Pétersbourg  | 63.11           |            | 2263     |
| 1914          | Cg. I. de la laiterie (6 <sup>e</sup> ).                                 | Berne.          | 63.71           | 95         | 2295     |
| 1914          | Cg. U. des hôteliers.                                                    | Paris.          | 640.241         |            | 2309     |
| 1914          | Cg. I. des sciences comptables (4 <sup>e</sup> )                         | Luxembourg.     | 657             |            | 2343     |
| 1914          | Cg. I. de l'acétylène (7 <sup>e</sup> ).                                 | Rome.           | 665.86          |            | 2365     |
| 1914          | As. I. des chimistes du cuir (12 <sup>e</sup> ).                         | Vienne.         | 675 : 54        | 459        | 2369     |
| 1914          | Cg. I. du bâtim. et des travaux publics (4 <sup>e</sup> ).               | Zurich.         | 69              | 186        | 2403     |
| 1914          | Cg. I. des architectes (10 <sup>e</sup> ).                               | St-Pétersbourg  | 72              |            | 2417     |
| 1914          | Cg. I. olympique.                                                        | Paris.          | 796             |            | 2453     |
| 1914.02.14    | Un. I. cycliste (29 <sup>e</sup> ).                                      | Paris.          | 796.6           |            |          |
| 1914.05       | Cg. de la Soc. I. de musique (5 <sup>e</sup> ).                          | Paris.          | 78              |            | 2441     |
| 1914.06       | Cf. I. des Un. chrét. de jeunes fill.                                    | Stockholm.      | 267.8           |            | 969      |
| 1914.06       | Cg. I. des Chambres de Commerce.                                         | Paris.          | 38 (062)        | 507        |          |
| 1914.08       | Cg. I. dentaire.                                                         | Londres.        | 617.6           |            | 2127     |
| 1914.08.10/15 | Cg. I. d'ophtalmologie (12 <sup>e</sup> ).                               | St-Pétersbourg. | 617.7           |            | 2122     |
| 1914.09       | As. I. de sismologie.                                                    | St-Pétersbourg. | 341.29 : 551.22 |            | 479      |
| 1914.09       | Cg. I. des maladies profess. (3 <sup>e</sup> ).                          | Vienne.         | 613.6           | 608        | 2059     |
| 1914.09.07/12 | Cg. I. du caoutchouc.                                                    | Batavia.        | 63.347.3        | 184        | 7742     |
| 1915          | Cg. I. de philosophie (5 <sup>e</sup> ).                                 | Londres.        | 1               |            | 659      |
| 1915          | Cg. I. pour la prot. des animaux.                                        | Paris.          | 179.3           |            | 687      |
| 1915          | Cg. I. de la libre pensée (16 <sup>e</sup> ).                            | Prague.         | 211             | 335        | 949      |
| 1915          | Cg. de l'Institut I. de sociologie.                                      | Vienne.         | 3               | 440        | 1141     |
| 1915          | Cf. I. du secret. des synd. ouv. (8 <sup>e</sup> )                       | San Francisco.  | 331.88          |            | 1123     |
| 1915          | Cg. I. des ouvriers brasseurs (4 <sup>e</sup> )                          | Munich.         | 331.88:663      |            | 1207     |
| 1915          | Cf. I. panaméricaine.                                                    |                 | 341.1           |            | 163      |
| 1915          | Cf. I. de la Paix (3 <sup>e</sup> ).                                     | La Haye.        | 341.1           |            | 839      |
| 1915          | Cf. I. télégraphique.                                                    | Paris           | 341.28.17       |            | 363      |
| 1915          | Cg. I. pénitentiaire (9 <sup>e</sup> ).                                  | Londres.        | 343.8           |            | 831      |
| 1915          | Cg. I. des sciences admin. (2 <sup>e</sup> ).                            | Madrid.         | 35              | 444        | 463      |
| 1915          | Cg. I. de l'assistance (6 <sup>e</sup> ).                                | Londres.        | 36              |            | 507      |
| 1915          | Cg. I. des gouttes de lait (4 <sup>e</sup> ).                            | La Haye.        | 362.71          |            | 156      |
| 1915          | Cg. I. des actuaire (8 <sup>e</sup> ).                                   | St-Pétersbourg. | 368             | 146        | 589      |
| 1915          | Cg. I. de l'enseign. primaire (3 <sup>e</sup> ).                         | Prague.         | 372             |            | 673      |
| 1915          | Cg. I. des chemins de fer (9 <sup>e</sup> ).                             | Berlin.         | 385             | 170        | 747      |
| 1915          | Cg. I. de radiolog. et d'électricité.                                    | Munich.         | 537.531         |            | 903      |

| DATE             | TITRE DE LA RÉUNION                                                | SIÈGE           | C. D.        | Références |      |
|------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------|------------|------|
|                  |                                                                    |                 |              | Rev.       | Ann. |
| 1915             | Cg. I. d'anthr. et d'archéologie préhistorique (15 <sup>e</sup> ). | Madrid.         | 571          | 174        | 1931 |
| 1915             | Cg. I. ornithologique (6 <sup>e</sup> ).                           | Sarajevo.       | 59.82        |            | 1987 |
| 1915             | Cg. I. fédératif d'anatomie (3 <sup>e</sup> ) .                    |                 | 611          |            | 2033 |
| 1915             | Cn. I. des rech. sur le cerveau (3 <sup>e</sup> ).                 |                 | 611.82       |            | 2035 |
| 1915             | Cg. I. de thalassothérapie (6 <sup>e</sup> ).                      | San Remo.       | 615.839.1    |            | 2117 |
| 1915             | Cg. I. de laryngo-rhinologie (4 <sup>e</sup> ).                    | Copenhague.     | 617.8        |            | 2165 |
| 1915             | Cg. I. de l'art de l'ingénieur.                                    | San Francisco   | 62           |            |      |
| 1915             | Cn. I. électro-technique.                                          | San Francisco.  | 621.3        |            | 2185 |
| 1915             | Cg. I. des applicat. électriq. (3 <sup>e</sup> ).                  | San Francisco.  | 621.3        |            | 2193 |
| 1915             | Cg. I. des mines, de la métall., de la méc. et de la géolog. appl. | Londres.        | 622          |            | 2203 |
| 1915             | Cg. I. d'agronomie coloniale.                                      | Madrid.         | 63 (-5)      |            | 2257 |
| 1915             | Cg. I. de chimie appliquée (9 <sup>e</sup> ).                      | St-Pétersbourg  | 661          | 425        | 2345 |
| 1915             | Cg. I. de la danse (3 <sup>e</sup> ).                              | Hambourg.       | 793.3        |            | 2449 |
| 1915.04          | Cg. I. de pédologie (2 <sup>e</sup> ) .                            | Madrid.         | 136.7        |            | 763  |
| 1915 06          | Cg. I. p <sup>r</sup> l'essai des matériaux (7 <sup>e</sup> ).     | St-Pétersbourg. | 62.01        | 457        | 2177 |
| 1915.08.27/09.05 | Cg. I. dentaire.                                                   | San Francisco.  | 617.6        |            | 2127 |
| 1916             | Ss. de l'Ass. I. des Académies.                                    | Berlin.         | 061          |            |      |
| 1916             | Cg. I. des ouvriers selliers.                                      | Christiania.    | 331.18:686.1 |            |      |
| 1916             | Cf. postale sud-américaine (2 <sup>e</sup> ).                      |                 | 341.28.16    |            | 349  |
| 1916             | Cg. I. des mathématiciens.                                         | Stockhohn.      | 51           | 452        | 1861 |
| 1916             | Cg. I. des bains populaires (3 <sup>e</sup> ).                     | Bordeaux.       | 613.41       | 177        | 2074 |
| 1916             | Cg. I. d'homéopathie (9 <sup>e</sup> ).                            | Berlin.         | 615.53       |            | 2104 |
| 1916             | Cg. I. de la Route (4 <sup>e</sup> ).                              | Munich.         | 625.7        |            |      |
| 1917             | Cf. I. de radiotélégraphie.                                        | Washington.     | 341.28.17    | 293        | 381  |
| 1917             | Cf. I. contre la lèpre.                                            | Serajevo.       | 616.998      |            | 2122 |
| 1917             | Cg. I. contre la tuberculose.                                      | Londres.        | 616.995      | 120        | 2147 |
| 1918             | Cg. I. des sciences historiques (4 <sup>e</sup> ).                 | St-Pétersbourg  | 9            |            |      |
| 1920             | World's Missionary Conference.                                     | Hambourg.       | 266          |            | 953  |

# Tables du tome III

DE LA

## VIE INTERNATIONALE

- I. Table des matières par fascicule. — II. Table alphabétique cumulative des matières. — III. Table alphabétique des noms cités. — IV. — Table systématique des matières (classification décimale).

### I. — Table des matières par fascicule.

#### SOMMAIRE DU FASCICULE 9 :

CH.-ED. GUILLAUME. — Les Systèmes de mesures et l'Organisation internationale du Système métrique..... 5

NOTICE : Les Migrations humaines. .... 45

FAITS ET DOCUMENTS : Étrangers en Belgique ; — Indemnités chinoises ; — Exploitation rationnelle du Globe ; — Finances internationales ; — Valeurs mobilières étrangères en Allemagne ; — Valeurs mobilières étrangères en France ; — Émissions étrangères faites à Londres en 1912 ; — Relations postales de la Martinique avec l'étranger ; — Association internationale pour la protection légale des travailleurs ; — Éducation physique ; — Étudiantes étrangères à Genève ; — Ravitaillement de la Grande-Bretagne en produits alimentaires conservés par le froid ; — Chambre de commerce internationale du Brésil ; — Voyageurs transatlantiques ; — Observations météorologiques internationales ; — Entente internationale pour l'unification des mesures anthropo-

métriques ; — Enquête internationale sur l'ozène ; — Nomenclature pomologique internationale ; — Projets de nouvelles ligues radiotélégraphiques internationales ; — Statistique radiotélégraphique comparée ; — Médaille d'or olympique et l'Alpinisme ; — Agences de voyage internationales ; — Hommage international à Clémence Royer..... 55

REUNIONS INTERNATIONALES : Union interparlementaire ; — Fédération abolitionniste ; — Question alcoolique ; — Ouvriers chrétiens de l'alimentation ; — Suffrage des femmes ; — Propriété industrielle ; — Association littéraire et artistique ; — Congrès des villes ; — Prononciation du latin ; — Physique ; — Anthropologie ; — Epilepsie ; — Maladies mentales ; — Pneumothorax thérapeutique ; — Froid ; — Industrie laitière ; — Union cycliste. 75

CALENDRIER DES REUNIONS INTERNATIONALES (en annexe).

## SOMMAIRE DU FASCICULE 10 :

DENYS P. MYERS. — La Concentration des Organismes Internationaux publics..... 97

NOTICES : La Belgique et le Mouvement international ; — Situation comparée de l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne... 123

FAITS ET DOCUMENTS : Documentation scolaire internationale ; — Visites internationales ; — Œuvre internationale des Missions d'Afrique ; — Limitation internationale de la production du charbon ; — Fédération internationale des ouvriers des transports, — Facilités douanières ; — Enquête internationale sur l'enseignement secondaire ; — Nombre des universités en Europe ; — Carat métrique international ; — Groupement des physiciens et des chimistes espérantistes ; — Nouvelle unité astronomique ; — Réglementation internationale des analyses des denrées alimentaires ; — Statistique des expositions ; — Appel en faveur des pêcheurs d'éponges ; — Poisson africain sur le marché de Paris ; — Compagnie internationale des Wagons-Lits et des Grands Hôtels ; — Publicité de l'Exposition Universelle de Gand ; — Accroissement de la production mondiale du pétrole..... 149

REUNIONS INTERNATIONALES : Paix ; — Unions chrétiennes de jeunes gens ; — Congrès coopératif international ; — Exploration de la mer ; — Altération et falsification des denrées alimentaires ; — Croix-Rouge ; — Éducation populaire ; — Fédération internationale des instituteurs ; — Étudiants ; — Chambres de com-

merce ; — Enseignement commercial ; — Congrès des femmes ; — Météorologie agricole ; — Physiothérapie ; — Essai des matériaux ; — Commission électrotechnique ; — Sécurité en mer ; — Agents de publicité ; — Chimie appliquée ; — Psychologie et physiologie sportives ; — Fédération aéronautique ; — Aviron.... 167

EXPOSITIONS INTERNATIONALES : *Expositions universelles*. — Kiew

(1913) ..... 195

*Expositions spéciales*. — Produits importés et exportés, à Barcelone (1913) ; — Sténographie, à Leipzig (1914) ; — Industries graphiques, à Amsterdam (1913) ; — Livre et arts graphiques, à Leipzig (1914) ; — Gaz, à Amsterdam (1912)..... 198

*Expositions connexes*. — Villes, à Gand (1913) ; — Éducation physique et sports, à Paris (1913) ; — Route, à Londres (1913). . 206

CALENDRIER DES REUNIONS INTERNATIONALES (en annexe).

## SOMMAIRE DU FASCICULE 11 :

PROF. D<sup>r</sup> G. HUSZAR. — L'Influence littéraire envisagée d'un point de vue international..... 209

NOTICES : La crise des Balkans et ses aspects internationaux ; — Les Étudiants étrangers en Belgique ..... 227

FAITS ET DOCUMENTS : Centre de culture française aux États-Unis ; — Institut international de Chine ; — Relations entre la Russie, la Chine et la Mongolie ; — Concours international pour la protection des ouvriers ; — Porteurs de valeurs étrangères ; — Relations économiques anglo-allemandes ; — Statistique syndicale internationale ; — Service postal universel ; — Cours de vacances scientifiques pour étrangers ; — Commerce mondial en 1911 et 1912 ; — Commerce extérieur de la Bulgarie ; — Commerce extérieur des États-Unis ; — Commerce d'exportation de l'acier et le Steel Trust ; — Flotte marchande du monde ; — Phosphates égyptiens et leur importance pour l'agriculture européenne ; — Les cinq plus grandes entreprises d'électricité du monde ; — Industrie hôtelière en Europe..... 241

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : Union interparlementaire ; — Croix-Bleue ; — Institut colonial international ; — Lutte contre le chômage ; — Postes, Télégraphes et Téléphones ; — Fédération d'ouvriers relieurs ; — Conférence Centrale Américaine ; — Conférence de la Paix ; — Congrès Georgiste hispano-américain ; —

Protection de l'enfance ; — Étudiants américains ; — Conseil international des femmes ; — Congrès médical latino-américain, Congrès médical panaméricain ; — Sauvetage et secours publics ; — Neurologie et Psychiatrie ; — Congrès forestier ; — Sciences historiques ..... 263

L'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES ..... 287

CHRONIQUE INTERNATIONALE.

## SOMMAIRE DU FASCICULE 12 :

IRVING FISHER. — De la nécessité d'une Conférence internationale sur le Coût de la vie..... 295

NOTICES : Le Service International des Échanges ; — Réduction de la Taxe postale universelle ; — Unification internationale du Calendrier..... 313

FAITS ET DOCUMENTS : Légalité des ententes ouvrières internationales;— Solidarité ouvrière internationale;—Production mondiale du blé ; — Union continentale commerciale des glacières ; — Poursuites des infractions contre le Droit des Gens ; — Protection des Œuvres d'art en temps de guerre ; — Droit maritime international ; — Droit des étrangers à la détention de biens immobiliers au Japon; — Les Étudiants étrangers en France; — Cours d'expansion commerciale ; — Commerce extérieur de la Grande-Bretagne ; — Commerce extérieur de l'Allemagne ; — Commerce extérieur des États-Unis d'Amérique ; — Développement des importations d'automobiles en Russie ; — Importation de poulets tués en Allemagne ; — Compagnies brêmoises de navigation à vapeur; — Concours internationaux d'appareils mécaniques agricoles ; — Développement de l'automobilisme de Belgique vers l'étranger ; — Vols internationaux d'aéroplanes ; — Concours international pour la sécurité en aéroplane..... 341

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : Associations de Presse ; — Spiritisme ; — Agriculture ; — Christianisme progressif et Livres Croyants ; — Mineurs ; — Ouvriers du transport ; — Ouvriers métallurgistes ; — Habitations à bon marché ; — Mutualité libre de rente ; — Traite des esclaves ; — Hygiène scolaire ; — Éducation physique ; — Physique ; — Éphémérides astronomiques ; — Peste ; — Froid ; — Maladies des plantes ; — Éditeurs ; — Filateurs de lin et d'étoupes ; — Bâtiment et Travaux publics..... 365

L'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. .... 391

CALENDRIER DES REUNIONS INTERNATIONALES (en **annexe**).

## SOMMAIRE DU FASCICULE 13 :

ALFRED VALENSI. — Le Sionisme.....397

NOTICES : L'Organisation Internationale *de* la Mesure du temps ;— Les sept Merveilles du monde.....  
421

FAITS ET DOCUMENTS : Statistique des Congrès internationaux en 1913 ; — Mortalité infantile comparée dans les principaux pays européens ; — Conseiller américain auprès du Gouvernement chinois ; — Caractère de la politique internationale au XIX<sup>e</sup> siècle ; — La Deutsche Bank et les affaires internationales ; — Capitaux étrangers en Argentine ; — Entreprises industrielles à l'étranger ; — Étudiants étrangers dans les Universités allemandes ; — Voyageurs de commerce en Suisse en 1912 ; — Correspondances téléphoniques entre la Grande-Bretagne et le Continent ; — Le Transsibérien ; — Chemin de fer Brésil-Uruguay ; — Mouvement du port de Constantinople ; — Échanges internationaux d'élèves ; — Conversation entre Paris et Washington par télégraphie sans fil ; — Librairies pour aveugles ; — Concours international pour un projet de monument à Rio Branco ; — Représentation symbolique de l'Histoire de l'Humanité.....  
433

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : « Die Brücke » ; — Institut franco-espagnol de Madrid ; — Histoire des religions ; — Philosophie juridique et économique ; — Comité juridique de l'aviation, — Cour permanente d'Arbitrage ; — Association Littéraire et Artistique ; — Protection légale des travailleurs ; — Villes ; — Éducation physique ; — Enseignement moyen ; — Association Espérantiste universelle (U. E. A.) ; — Bruit inutile ; — Pathologie comparée ; — Tuberculose ; — Ingénieurs-Conseils ; — Congrès artistique ; — Comité olympique ; — Psychologie et Physiologie sportives ; — Union cycliste internationale ; — Ski..... 451

EXPOSITIONS INTERNATIONALES : *Expositions universelles*. — Gand

(1913)..... 471

*Expositions spéciales*. — Urbaine, à Lyon (1914) ; — Enseignement commercial, à Leipzig (1914) ; — Philatélique, à Paris (1913) ; — Emballage, froid et industries connexes, à Paris (1913) ; — Froid, à Chicago (1913) ; — Sports et Tourisme, à La Haye (1913).....  
472

CALENDRIER DES REUNIONS INTERNATIONALES (en **annexe**).

## SOMMAIRE DU FASCICULE 14 :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| H. LA FONTAINE et P. OTLET. — La Deuxième Session du Congrès Mondial.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 489 |
| NOTICES : Le Droit de la Mer ; — La Croix-Rouge à l'œuvre.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 525 |
| FAITS ET DOCUMENTS : La population du monde ; — Centenaire de la Paix anglo-américaine ; — Internationalisation et militarisme ; — Nouveau tarif douanier américain ; — Placements belges à l'étranger ; — La dernière sentence de la Cour de La Haye ; — Commerce de la viande congelée eu 1912 ; — Importation d'œufs de la Nouvelle-Zélande en Angleterre ; — La concurrence entre le canal de Panama et le canal de Suez ; — Progrès du système métrique ; — Race nègre ; — Téléphonie sans fil ; — Concours international pour la construction d'un club à Montevideo..... | 541 |
| ASSOCIATIONS INTERNATIONALES : Traite des Blanches ; — « Pour mieux se connaître » ; — Ligue franco-allemande ; — Soulagement des blessés de guerre ; — Chambres de commerce ; — Panceltisme ; — Génétique ; — Zoologie ; — Otologie ; — Froid ; — Filateurs de lin et d'étoupe ; — Coton ; — Cinématographie ; — Aéronautique.....                                                                                                                                                                                                                                             | 557 |
| CALENDRIER DES REUNIONS INTERNATIONALES. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 581 |
| TABLES DU TOME III DE LA VIE INTERNATIONALE :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |     |
| I Table des matières par fascicule.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 589 |
| II Table alphabétique cumulative des matières.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 595 |
| III   »                   des noms cités.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 609 |
| IV Table systématique des matières (classification décimale).....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 616 |
| ERRATA .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 619 |
| CHRONIQUE INTERNATIONALE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |     |

## II. — Table alphabétique cumulative des matières (1).

### A

- Académie de droit intern. : **I**, 215 ; **II**, 107.  
 Accidents du travail, Cg. méd. : 1,524 ; Cg. techn. : **I**, 287 ; **II**, 349.  
 Acétylène, production mondiale : **I**, 521.  
 Acide carbonique, syndicat I. : **I**, 577.  
 Acier, commerce d'exportation : **III**, 259.  
 Acier, consommation : **I**, 128.  
 Acier, trust international : **I**, 511 ; **III**, 259.  
 Actuaire, Cg. I. : **I**, 270 ; **II**, 146.  
 Aéronautique, Expos. I. : **I**, 647 ; Fédération : **III**, 188, 579.  
 Aéroplane, sécurité : **III**, 361.  
 Aéroplane. Vols internationaux : **III**, 301.  
 Afrique (Œuvre des missions en) : **III**, 151.  
 Afrique, régime des spiritueux : **I**, 93.  
 Agence de voyages internationaux : **III**, 71.  
 Agents d'assurances, Cg. I. : **I**, 598.  
 Agents de publicité : **III**, 186.  
 Agriculture, Cg. I. : **I**, 289 ; **II**, 180.  
 Agriculture, groupe interparlementaire : **III**, 367.  
 Agriculture, Cg. I. : **I**, 189 ; **II**, 186.  
 Agriculture, Institut international : **I**, 250, 429.  
 Agriculture, Météorologie : **III**, 181.  
 Alcoolisme, abolitionnistes : **I**, 593 ; **III**, 76.  
 Alcoolisme, Bur. I. : **II**, 339.  
 Alcoolisme, Comité I. d'étude : **III**, 77.  
 Alcoolisme, Cg. I. : **II**, 335.  
 Alcoolisme, Croix-Bleue : **III**, 265.  
 Alimentation, Cg. I. des ouvriers chrétiens : **III**, 77.  
 Allemagne, France et Grande-Bretagne : **III**, 137.  
 Allemagne et Grande-Bretagne : **I**, 35 ; **III**, 251.  
 Alliance I. pour le suffrage des femmes : **III**, 78.  
 Alpinisme, Médaille d'or I. : **III**, 74.  
 Aluminium, cartel I. : **I**, 579 ; **II**, 107.  
 Aménagement scolaire, Expos. I. : **I**, 643.  
 Américanistes, Cg. I. : **I**, 133 ; **II**, 175.  
 Amérique latine, formation : **II**, 5.  
 Anarchistes, Cf. I. : **I**, 111.  
 Anthropologie préhistorique, Cg. I. : **I**, 131, 536 ; **II**, 174.  
 Anthropologie, Cf. I. : **III**, 88.  
 Anthropométrie, unification des mesures : **III**, 68.  
 Arbitrage, cour permanente I. : **I**, 105 ; **III**, 454.

(1) Les abréviations employées dans cette table sont les mêmes que celles indiquées en tête du calendrier, p. 581.

- 
- Arbitrage obligatoire :  
 États-Unis, Grande-Bret. : **I**, 110.  
 États-Unis, France : **I**, 111.
- Archéologie, Cg. I. : **I**, 618.
- Archéologie préhistorique, Cg. I. :  
**I**, 131, 536; **II**, 174.
- Argentine, capitaux étrangers : **III**,  
 437.
- Armée du Salut : **I**, 575.
- Art, Cg. I. : **I**, 140, 290 ; **III**, 466.
- Art, histoire, Cg. I. : **I**, 427.
- Artistes, protection int. : **II**, 201 ;  
**III**, 82.
- Arts décoratifs modernes, Expos.  
 I. : **I**, 647.
- Arts du travail, Expos. I. : **I**, 643.
- Arts du vêtement, Expos. I. : **I**, 646.
- Arts graphiques, Expos. I. : **I**, 645.
- Assainissement, habitations, Cg.  
 I. : **I**, 607 ; **II**, 456.
- Association littéraire et artistique :  
**III**, 456.
- Associations Internationales :  
 Dédoublement : **II**, 404.  
 Régime juridique : **I**, 488.  
 Commission intern : **I**, 148.
- Associations juridiques : **I**, 69.
- Associations touristes, Cg. I. : **II**,  
 187.
- Assurance, agents, Cg. I. : **I**, 598.
- Assurance ouvrière : **I**, 583.
- Assurance incendie : **I**, 599.
- Assurance maritime, Ass. I. : **I**, 599.
- Assurance accidents de mer : **II**,  
 158.
- Assurances étrangères, Russie :  
**I**, 513.
- Assurances sociales, Cf. I. : **I**, 419 ;  
**II**, 68.
- Assurances, transport : **II**, 111.
- Assurances vie, comptabilité : **I**,  
 318.
- Astronomie, nouvelle unité : **III**,  
 158.
- Auteurs, protection intern. : **II**, 201.
- Automobiles, importation en Rus-  
 sie : **III**, 357.
- Automobilisme de Belgique vers  
 l'étranger : **III**, 359.
- Aveugles, librairies pour : **III**, 447.
- Aviation, Cg. juridique I. : **III**, 454.
- Aviation, concours Pékin-Paris :  
**I**, 255.
- Aviation, considérations générales :  
**I**, 343.
- Aviation, droit internat. : **I**, 221.
- Aviation, records : **III**, 361.
- Aviron, Fédération I. : **III**, 194.
- Avoine, production mond. (1911) :  
**I**, 586 ; **II**, 329.
- B**
- Bains populaires, Cg. I. : **I**, 134,  
 286 ; **II**, 177.
- Baisse des rentes : **II**, 105, 420.
- Balkans (Crise des) : **III**, 227.
- Baltique, Cf. I. : **I**, 111, 244.
- Banques d'émission, comité inter-  
 nat. : **I**, 175 ; situation (1912.09) :  
**II**, 419.
- Bataille de Waterloo : **I**, 242.
- Bâtiment, Cg. I. : **I**, 139; **II**, 186;  
 Fn. I. : **III**, 123.
- Belgique dans le mouvement I. :  
**III**, 123.
- Bière, production mondiale : **II**,  
 331.
- Blé, production mondiale : **III**, 342.
- Blessés, Cg. I. pour le soulagement :  
**III**, 565.
- Brevet d'invention internat. : **I**,  
 241, 582.
- Bruit inutile, Ass. I. : **III**, 462.
- Budget intern. des unions I. : **II**, 315.
- Budgets militaires, 1911 : **I**, 576.
- Bureau moderne, Expos. I. : **I**, 644.
- C**
- Calendrier des réunions intern. :  
**I**, 143, 293, 619 ; **II**, 463 ; **III**, 581.
- Calendrier, unification : **III**, 334.
- Calendrier universel : **I**, 394.

- Canal de Panama : **I**, 113, 236, 516 ; **II**, 116, 323; concurrence avec Suez : **III**, 550.
- Canal de Suez, concurrence avec Panama : **III**, 550. mouvement : **I**, 514 ;
- Canaux maritimes, neutralité : **I**, 233.
- Caoutchouc, Cg. **I** : **II**, 184; commerce mondial : **II**, 423.
- Capitales belges à l'étranger : **III**, 546.
- Carat métrique **I** : **III**, 156.
- Capitales à l'étranger : **I**, 498 ; **III**, 437.
- Carte aéronautique, Cn **I** : **I**, 541.
- Carte du monde au 1,000,000<sup>e</sup> : **I**, 400.
- Cartel intern. des rails : **I**, 391.
- Cartel intern. de la navigation (Baltique et Mer Blanche) : **I**, 244.
- Catholicisme, développement mondial : **I**, 379.
- Chambre de commerce, Cé permanent : **III**, 567; Cg. **I** : **I**, 129, 274 ; **II**, 165 ; **III**, 177.
- Chambre de commerce **I**. du Brésil : **III**, 66.
- Charbon, limitation int. : **II**, 418 ; **III**, 153 ; production et consommation : **II**, 427.
- Chemin de fer, Afrique du Nord : **II**, 115.
- Chemins de fer, activité (1912) : **II**, 425.
- Chemins de fer internationaux : **II**, 111 ; (Brésil-Uruguay) : **III**, 444 ; (Tehuantepec) : **I**, 585 ; (Transibérien) **III**, 442 ; (Transmondial) : **II**, 322.
- Chemins de fer d'intérêt local, Cg. **I** : **I**, 539.
- Chemins de fer, Cg. **I** : **II**, 170.
- Chemins de fer du monde (1906-1910) : **II**, 116.
- Chemins de fer, trust sud-américain : **I**, 510.
- Chemins de fer. Union technique : **I**, 269.
- Chèque postal intern. : **II**, 249.
- Chèque, unification : **I**, 171.
- Cherté de la vie, Cf. **I** : **I**, 96 ; **III**, 295.
- Chimie appliquée, Cg. **I** : **I**, 425 ; **III**, 186.
- Chimie, Ass. **I** : **I**, 535.
- Chimie, Institut **I** : **I**, 116, 517.
- Chimistes du cuir, Cf. **I** : **II**, 459.
- Chimistes espérantistes : **III**, 157.
- Chine, révolution : **I**, 153.
- Chine, Russie et Mongolie : **III**, 242.
- Christianisme progressif, Cg. **I** : **III**, 367.
- Chômage, Cg. **I** : **I**, 123 ; **II**, 66 ; **III**, 267.
- Cinématographie, Cg. **I** : **I**, 141 ; **III**, 578.
- Circulation monétaire, Europe : **I**, 387.
- Classification douanière : **I**, 184.
- Clause compromissoire : **I**, 105.
- Clubs cosmopolites : **I**, 371, 584.
- Code aéronautique : **I**, 415.
- Code antituberculeux : **II**, 429.
- Code syndical international : **I**, 478.
- Codex alimentarius : **I**, 110.
- Codification panaméricaine : **I**, 526.
- Colonisation, Institut **I** : **I**, 260; **III**, 266.
- Comité juridique panaméricain : **I**, 526.
- Comité maritime intern. : **I**, 125 ; **II**, 418, 444 ; **III**, 525.
- Commerce européen : **II**, 422.
- Commerce international :  
 Allemagne : **III**, 352.  
 Allemagne, France : **II**, 318.  
 Allemagne et Grande-Bretagne : **III**, 251.  
 Belgique, Grande-Bretagne : **I**, 514.  
 Bulgarie : **III**, 258.  
 États-Unis : **I**, 393 ; **III**, 258, 354.

- Grande-Bretagne : **III**, 351.  
 San Francisco : **II**, 422.  
 Commerce intern. (1910) : **II**, 113;  
 (1911-1912) : **II**, 257.  
 Commerce intern., origine des produits : **II**, 111.  
 Commerce intern., ports : **I**, 394.  
 Commerce panaméricain : **II**, 111.  
 Compagnies brémoises de navigation : **III**, 358.  
 Concentration des organismes I. : **III**, 97.  
 Conciliation internationale : **I**, 505, **II**, 277.  
 Concours internationaux :  
   Appareils mécaniques agricoles : **III**, 359.  
   Aviation, Pékin-Paris : **I**, 255.  
   Construction d'un club à Montevideo : **III**, 555.  
   Gordon-Bennett, ballons sphériques : **II**, 129.  
   Monument à Rio Branco : **III**, 448.  
   Protection des ouvriers : **III**, 244.  
   Tracteurs agricoles : **II**, 431.  
   Violon : **I**, 588.  
 Conférence anglo-allemande, Londres : **I**, 576.  
 Conférence centrale américaine : **III**, 268.  
 Conférence de la Paix : **I**, 217 ; ratifications : **I**, 580 ; **III**, 269.  
 Conférence interparlem. : **II**, 263.  
 Conférence sanitaire I. : **I**, 266.  
 Conférences gouvernementales : **I**, 74.  
 Congo, Bassin conventionnel : **I**, 227.  
 Congo, droit de préemption : **I**, 228.  
 Congrès I., calendrier : **I**, 143, 293, 619; **II**, 463; **III**, 581.  
 Congrès mondial (1913) :  
   Compte rendu : **III**, 489.  
   Lettre d'invitation : **II**, 193.  
   Programme : **II**, 195 ; **III**, 391.  
   Questionnaire : **II**, 473.  
   Renseignements : **III**, 287.  
 Conseiller américain près du gouvernement chinois : **III**, 434.  
 Constantes chimiques, physiques et techniques : **II**, 426.  
 Constantinople, rôle économique. : **II**, 321.  
 Construction, Expos. I. : **I**, 551.  
 Convention sucrière, Grande-Bretagne : **I**, 513.  
 Convention sucrière, Italie : **I**, 582.  
 Convention de La Haye (1907) : **I**, 580.  
 Coopération, en général : **I**, 22 ; Cg. I. : **III**, 169 ; mouvement pacifiste : **I**, 77.  
 Coopération agricole, enquête internationale : **I**, 510 ; statistique : **II**, 98.  
 Coopératives agricoles, Ass. I. : **I**, 263.  
 Corda Fratres : **I**, 129.  
 Coton, Cg. I. : **III**, 577 ; production mondiale : **II**, 123.  
 Couleurs, unification : **I**, 117.  
 Cour d'arbitrage : **I**, 105.  
   Conflit franco-italien : **I**, 106, 235 ; **III**, 546.  
     — italo-péruvien : **I**, 235.  
     — russo-turc : **I**, 235 ; **II**, 317.  
     — russo-japonais : **I**, 236.  
 Cours pour étrangers : **III**, 254.  
 Courtiers d'assurance, Cg. I. : **I**, 598.  
 Coût de la vie, Cf. I. : **III**, 295.  
 Crises : **II**, 316, 365.  
 Croix-Blanche : **I**, 110.  
 Croix-Bleue : **III**, 265.  
 Croix-Rouge, Cf. I. : **III**, 172 ; Exposition I. : **I**, 552 ; rôle dans les Balkans : **III**, 532.  
 Cuivre, rôle mondial : **I**, 397 ; consommation (1907-1911) : **II**, 433.  
 Cyclisme, Un. I. : **III**, 95, 469.  
 Cynologie, Fn I. : **I**, 424.

| D                                                                                                     | E                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dardanelles, fermeture : <b>I</b> , 242.                                                              | Échange d'élèves : <b>III</b> , 446.                                                                                   |
| Délimitation des frontières, Cn I. : <b>I</b> , 265.                                                  | Échange de professeurs : <b>I</b> , 102.                                                                               |
| Démographie, Cg. I. : <b>I</b> , 135.                                                                 | Échanges, service I. : <b>III</b> , 313.                                                                               |
| Denrées périssables, trafic intern. : <b>I</b> , 253.                                                 | École, documentation : <b>III</b> , 149.                                                                               |
| Dépenses navales : <b>II</b> , 102.                                                                   | Écoles, hygiène, Cg. I. : <b>I</b> , 600.                                                                              |
| Dermatologie, Cg. I. : <b>I</b> , 538.                                                                | Économie mondiale : <b>I</b> , 556.                                                                                    |
| Détention de biens immobiliers au Japon : <b>III</b> , 347.                                           | Économie politique : <b>I</b> , 553.                                                                                   |
| Détroits, neutralité : <b>I</b> , 233.                                                                | Écueils, repérage : <b>II</b> , 126.                                                                                   |
| Deutsche Bank : <b>III</b> , 435.                                                                     | Éditeurs, Cg. I. : <b>II</b> , 184 ; <b>III</b> , 387.                                                                 |
| Die Brücke : <b>III</b> , 451.                                                                        | Éducation morale, Cg. I. : <b>I</b> , 128, 532 ; <b>II</b> , 85.                                                       |
| Dettes publiques totalisées : <b>I</b> , 389.                                                         | Éducation physique, Cg. I. : <b>I</b> , 419 ; <b>II</b> , 161 ; <b>III</b> , 64, 458 ; Exposit. I. : <b>III</b> , 207. |
| Diplômes universitaires : <b>I</b> , 110.                                                             | Éducation physique, Cg. socialiste I. : <b>III</b> , 377.                                                              |
| Documentation éducative, Bur. I. : <b>I</b> , 523 ; <b>II</b> , 133.                                  | Éducation populaire, Cg. I. : <b>I</b> , 127, 273 ; <b>II</b> , 159 ; <b>III</b> , 173.                                |
| Documentation internat. : <b>I</b> , 317.                                                             | Électricité, grandes entreprises : <b>III</b> , 260.                                                                   |
| Documentation scolaire : <b>III</b> , 149.                                                            | Électroculture, Cg. I. : <b>II</b> , 181.                                                                              |
| Dotation Carnegie, Bur. européen : <b>I</b> , 406.                                                    | Électrologie médicale, Cg. I. : <b>II</b> , 289.                                                                       |
| Douanes, facilités : <b>III</b> , 154.                                                                | Électrotechnique, Cn I. : <b>III</b> , 185.                                                                            |
| Douanes, nouveau tarif américain : <b>III</b> , 545                                                   | Élevage de la volaille, assoc. internationale : <b>I</b> , 540.                                                        |
| Douanes, réglementation, Cg. I. : <b>I</b> , 441.                                                     | Emballage, Expos. I. : <b>III</b> , 479, 484.                                                                          |
| Droguistes, Fn. I. : <b>II</b> , 185.                                                                 | Emigrants, protect. soc. : <b>I</b> , 594.                                                                             |
| Droit aéronautique, Cn. I. : <b>I</b> , 415.                                                          | Emigration, Cf. I. : <b>I</b> , 261.                                                                                   |
| Droit de la mer : <b>III</b> , 525.                                                                   | Emigration en général : <b>III</b> , 45.                                                                               |
| Droit international, Académie I. : <b>I</b> , 215.                                                    | Emigration italienne : <b>I</b> , 508 ; <b>II</b> , 101, 416.                                                          |
| Droit international, Association I. : <b>I</b> , 414.                                                 | Emigration, statistique : <b>II</b> , 312.                                                                             |
| Droit international, Institut I. : <b>I</b> , 265 ; <b>II</b> , 336.                                  | Emigration vers l'Amérique du Sud : <b>II</b> , 415.                                                                   |
| Droit international, poursuite des infractions : <b>III</b> , 346.                                    | Emigration vers l'Argentine : <b>I</b> , 383.                                                                          |
| Droit international, sa mission : <b>II</b> , 387.                                                    | Émission (1911) : <b>I</b> , 508 ; Allemagne : <b>II</b> , 420 ; Londres : <b>III</b> , 61..                           |
| Droit international, Union catholique : <b>I</b> , 526.                                               | Émissions étrangères, France : <b>II</b> , 104 ; Londres : <b>I</b> , 389.                                             |
| Droit maritime : <b>III</b> , 347 ; Cé I. : <b>I</b> , 125, 418 ; <b>II</b> , 444 ; <b>III</b> , 525. | Employés, Fn I. : <b>I</b> , 525.                                                                                      |
| Droit panaméricain, Cé I. : <b>I</b> , 526.                                                           | Emprunt chinois : <b>I</b> , 157 ; <b>II</b> , 103.                                                                    |
|                                                                                                       | Enfance, protection, Cg. I. : <b>I</b> , 597.                                                                          |

- Enseignement commercial, cours internationaux : **I**, 243 ; **III**, 178, 349 ; Exposition : **III**, 475.
- Enseignement mathématique : **I**, 532 ; **II**, 452.
- Enseignement médical complémentaire : **II**, 455.
- Enseignement ménager, Cg. I. : **II**, 164, 343.
- Enseignement moyen, Bur. I. : **I**, 419 ; Cg. I. : **III**, 461 ; Enquête I. : **III**, 155.
- Ententes ouvrières **I**, légalité : **III**, 341.
- Entomologie, Cg. I. : **I**, 537.
- Entreprises à l'étranger : **III**, 439.
- Éphémérides astronomiques, Cf. I. : **I**, 279 ; **III**, 379.
- Epilepsie, Rn. I. : **I**, 137 ; Cg. I. : **III**, 89.
- Équivalence des diplômes : **I**, 110.
- Esclaves, Bur. I. de la traite : **III**, 375.
- Escompte mondial : **I**, 386.
- Espagne, capitaux américains : **I**, 498.
- Espéranto, Ass. U. : **III**, 462 ; Cg. I. : **I**, 563 ; **II**, 172 ; Physiciens et chimistes : **III**, 157 ; semaine internat. : **II**, 349 ; service postal internat. : **I**, 248.
- Essai des matériaux, Cg. I. : **II**, 457 ; **III**, 183.
- Étalon de lumière : **I**, 116.
- Étalon intern. de radium : **I**, 249, 517.
- Ethnographie documentaire : **I**, 317.
- Ethnologie, semaine int. : **II**, 454.
- Étrangers à Paris : **II**, 29.
- Étrangers en Belgique : **III**, 55.
- Étudiantes étrangères à Genève : **III**, 64.
- Étudiants, Cg. américain : **III**, 273.
- Étudiants, Cg. I. : **I**, 129 ; **II**, 452.
- Étudiants étrangers, Allemagne : **III**, 441 ; Belgique : **II**, 409 ; **III**, 235 ; France : **III**, 349.
- Étudiants, rapprochement : **I**, 392.
- Étudiants sud-américains, Cg. I. : **II**, 452.
- Eucharistie, Cg. I. : **II**, 134.
- Eugénisme, Cg. I. : **I**, 258.
- Expansion commerciale, cours : **I**, 243.
- Expansion française : **II**, 416.
- Exploitation rationnelle du globe : **III**, 58.
- Exploration de la mer, Cf. I. : **I**, 269 ; **III**, 170.
- Exportation mondiale : **II**, 321.
- Expositions, Comité permanent : **I**, 607 ; Cf. I. : **II**, 176.
- Expositions connexes : **I**, 647.
- Expositions internationales : **I**, 543 ; **III**, 195 ; statistique : **III**, 160.
- Expositions spéciales : **I**, 643 ; **III**, 195, 472.
- Expositions universelles :  
Dunkerque (1912) : **I**, 550.  
Gand (1913) : **I**, 545, 591, 627 ; **III**, 163, 471.  
San Francisco (1915) : **I**, 209, 547, 633.  
Tokio : **I**, 642.

## F

- Falsification des denrées alimentaires, Cg. I. : **III**, 171.
- Fédération abolitionniste I. : **I**, 593 ; **III**, 76.
- Fédération dentaire I. : **I**, 538 ; **II**, 349.
- Fédération pharmaceutique I. : **I**, 288.
- Fédération d'instituteurs, Bur. I. : **I**, 273, 600 ; **II**, 341 ; **III**, 174.
- Féminisme, Cg. I. : **I**, 131.
- Féminisme, Cg. I., 1912 : **I**, 277 ; **III**, 179 ; Conseil I. : **II**, 119 ; **III**, 274.
- Féminisme, droit de suffrage : **III**, 78.

Fermières, Cg. I. : I, 423.  
 Filateurs de lin et d'étoupe, Cg. I. :  
 I, 426 ; III, 388, 576.  
 Finance internationale : III, 58.  
 Finances balkaniques : II, 288.  
 Flotte marchande du monde : I,  
 115 ; III, 259.  
 Fonds d'État, leur marché : I, 105 ;  
 baisse mondiale : II, 420.  
 Fonte, consommation : II, 128.  
 Forestier, Cg. I. : III, 281.  
 France, Allemagne et Grande-Bre-  
 tagne : III, 137.  
 Fraudes alimentaires : I, no.  
 Froid, Ass. I. : III, 383 ; Cg. I. : I,  
 609 ; III, 91, 574 ; Exposit. : III,  
 479.  
 Froment, production mondiale :  
 I, 586 ; II, 328.  
 Frontières, Cn. I. de délimitation :  
 I, 265.

## G

Gaz, Exposition I. : III, 205.  
 Génétique, Cf. I. : III, 569.  
 Géodésie, Cf. I. : II, 146.  
 Géologie, Cg. I. : II, 173.  
 Géographie, Cg. I., programme  
 sommaire : I, 291.  
 Géorgiste, Cg. hispano-américain :  
 III, 269.  
 Glaceries, Un. I. : III, 344.  
 Gordon-Bennett, concours ballons  
 sphériques : II, 129.  
 Grande-Bretagne et Allemagne : I,  
 35 ; III, 251.  
 Grande-Bretagne, Allemagne et  
 France : III, 137.  
 Grande-Bretagne, grève des mi-  
 neurs : I, 103.  
 Grande-Bretagne, retrait de la con-  
 vention sucrière : I, 513.  
 Grandes villes : II, 311.  
 Grands hôtels, C<sup>ie</sup> I. : III, 162.  
 Grands magasins : II, 114.  
 Grève générale, Suède : II, 313.

Grève, mineurs anglais : I, 103.  
 Guerre italo-turque : I, 384.  
 Gynécologie, Cg. I. : I, 423.

## H

Habitations, assainissement, Gg.  
 I. : I, 607 ; II, 456.  
 Habitations ouvrières, Cg. I. : I,  
 123 ; III, 453.  
 Hausse des prix : II, 107.  
 Heure, Cf. I. : II, 43.  
 Histoire (Cg. des sciences de l') :  
 III, 284.  
 Histoire de l'art, Cg. I. : I, 427  
 Histoire de l'humanité : III, 448.  
 Histoire des religions, Cg. I. : I, 121,  
 412.  
 Hommage I. à Clémence Royer :  
 III, 73  
 Horticulture, Cg. I. : II, 352.  
 Hôtels, industrie des : III, 261.  
 Houille, limitation internat. : II,  
 418 ; production et consumma-  
 tion : II, 427.  
 Huiles, Comité I. de défense : I, 289.  
 Hygiène, Cg. I. : I, 135.  
 Hygiène publique, Cf. I. : I, 266.  
 Hygiène scolaire Cg. I. : I, 127,  
 600 ; III, 377.

## I

Immigration, statistique : II, 312.  
 Importation mondiale : II, 321.  
 Imprimés, statistique : II, 413.  
 Incendie, Expos. I. : I, 551.  
 Indemnités chinoises : III, 56.  
 Industrie chimique du cuir : II, 459.  
 Industrie graphique, Exp. I. : III,  
 199, 201.  
 Industrie hôtelière en Europe : III,  
 261.  
 Industrie huilière. Cé I. : I, 289.  
 Industrie, Institut I. : II, 316.  
 Industrie laitière : III, 95.  
 Industrie textile, syndicats chré-  
 tiens : II, 143.

Ingénieurs-Conseils, Cg. I. : 465.

Institut chimique intern. : I, 116, 517.

Instituts internationaux, Chine : III, 241 ; franco-américain : III, 241 ; franco-espagnol : III, 452.

Instituteurs, Fn. I. : I, 273, 600 ; II, 341 ; III, 174.

Internationale ouvrière et la paix : II, 283.

Internationalisme : I, 9.

Internationalisme et militarisme : III, 544.

Internationalisme et syndicalisme : I, 455.

Internationalisme et tuberculose : I, 501.

Italie, retrait de la convention sucrière : I, 582.

## J

Jeunes filles, protection : II, 340.

Jeunes gens, unions chrétiennes : III, 168.

Jeunesse universitaire : II, 93.

Jeux olympiques (Stockholm) : I, 118, 521.

## L

Laine, production mondiale : II, 125

Laiterie, industrie : III, 95.

Langue auxiliaire intern. : I, 536.

Latin, prononciation : III, 87.

Législation comparée, Cg. I. : I, 263.

Lettre de change, Cf. I. : I, 269.

Librairie allemande à l'étranger : II, 431.

Librairies pour aveugles : III, 447.

Libres croyants, Cg. I. : III, 367.

Libre pensée, Cg. I. : I, 413 ; II, 335.

Lignes ferrées internat. : I, 111, 585 ; II, 322.

Ligue franco-allemande : III, 562.

Lin (graine), production mondiale, (1912) : I, 586 ; II, 329.

Littérature. Influence au point de vue I. : III, 209.

Littérature. Protection : III, 82.

Livres, Expos. I. : I, 645 ; III, 201 ; exportation : II, 431.

## M

Machinisme agricole : I, 587.

Maçonnerie, Rn. I. : II, 341.

Maïs, production mondiale (1912) : I, 586 ; II, 329.

Maladies mentales, Cg. I. : III, 89.

Maladies des plantes, Cf. I. : III, 385.

Maladies professionnelles, Cg. I. : I, 608.

Maladies universelles : II, 429.

Manganèse, production mondiale (1912) : II, 428.

Marchés économiques : II, 365.

Marques de fabrique, unification : I, 187.

Matériel scolaire, Expos. I. : I, 643.

Mathématiciens, Cg. I. : I, 421, 606 ; II, 173, 452.

Mécénat : II, 414.

Médecine, Cgs américains : III, 277.

Médecine, Cg. I. : I, 133, 281.

Médecine, session d'étude : I, 421.

Médecine, terminologie internat. : I, 518.

Mer Blanche, Cf. I. : I, III, 244.

Mer, droit de la : III, 525.

Merveilles du monde : III, 429.

Mesure du temps : III, 423.

Mesures, système de : III, 5.

Météorologie agricole : III, 181.

Météorologie, observations I. : III, 67

Météorologie, transmission radio-télégraphique : I, 395.

Météques : II, 29.

Méthodes d'analyse, produits alimentaires, unification : II, 442.

Méthodes sucrières, unification : I, 540.  
 Mètre, son adoption : I, 392 ; III, 5, 552.  
 Migrations humaines : III, 45.  
 Militarisme et internationalisme : III, 544.  
 Minéral de fer, réserves mondiales : II, 325.  
 Mineurs, Cg. I. : I, 413 ; II, 141.  
 Mineurs anglais, grève (1912) : I, 103.  
 Missions d'Afrique, Œuvre I. : III, 515.  
 Mobilier de bureau, Expos. I. : I, 644.  
 Modes, Expos. I. : I, 646.  
 Mongolie, Russie et Chine : III, 241.  
 Monopole des assurances, Italie : I, 237.  
 Monorail Nice à Monte-Carlo : I, 399.  
 Mortalité infantile : III, 434.  
 Motocyclisme, Fn. I. : II, 461.  
 Mouvement I. en Belgique : III, 123.  
 Mouvement pacifiste : I, 61.  
 Mouvement touriste : I, 119.  
 Musiciens, Cg. I. : II, 441.  
 Musique, sa valeur int. : II, 128.  
 Mutualité libre de rente, Cg. I. : III, 375.

## N

Nationalités, Cg. U. : I, 124 ; II, 144.  
 Nationalité individuelle : I, 238.  
 Navigation, Cg. I. : I, 130, 420, 603 ; II, 450.  
 Navigation aérienne : I, 221.  
 Navigation, Compagnies brêmoises : III, 258.  
 Navigation et pétrole : I, 375.  
 Navigation fluviale, Rhin : II, 324.  
 Navigation maritime, Cf. I. : I, 527.

Navigation maritime, trust intern. : I, 510 ; vitesse : II, 118.  
 Nègres, anthropogéographie générale : III, 553 ; dénombrement en Afrique : I, 386.  
 Neurologie, Cg. I. : III, 280.  
 Neutralisation des détroits et canaux maritimes : I, 233.  
 Neutralité belge : I, 231.  
 Neutralité Scandinave : I, 109.  
 New-York, population étrangère : II, 312.  
 Nitrates, consommation mondiale : II, 430.  
 Nomenclature chimique : I, 535.  
 Nomenclature pomologique : III, 68.

## O

Obstétrique, Cg. I. : I, 423.  
 Océan, surveillance internat. : II, 109.  
 Odontologie, Fn. I. : I, 538 ; II, 350.  
 Œufs, États-Unis : II, 113 ; Russie : II, 320 ; Bulgarie : II, 423 ; Grande-Bretagne : III, 549.  
 Œuvre d'art, protection en temps de guerre : III, 346.  
 Œuvre des gares, Cf. europ. : II, 449.  
 Œuvres françaises à l'étranger : II, 416.  
 Olympique, Cé. I. : III, 467 ; Médaille I. : III, 71.  
 Opium, Cf. I. (1912) : I, 87.  
 Or, production mond. : II, 120.  
 Organisation internationale : I, 9 ; III, 97.  
 Organismes I. publics, concentration : III, 97.  
 Orge, production mondiale (1912) : I, 586 ; II, 328.  
 Orge de brasserie, estim. I. : II, 127.  
 Otologie, Cg. I. : I, 422 ; III, 574.  
 Ouvriers chrétiens, Cg. I. d'alimentation : III, 77.

- 
- Ouvriers des transports, Fn. I. :  
**III**, 154, 370.
- Ouvriers métallurgistes : **III**, 371.
- Ouvriers relieurs, Cg. I. : **III**, 268.
- Ozène, enquête I. : **III**, 68.
- P**
- Pacifisme : I, 61, 209, 212, 217; **II**, 263.
- Paix anglo-américaine, centenaire :  
**III** 542
- Paix, Cg. I., programme : I, 257 ;  
 compte rendu : **II**, 272 ; **III**, 167.
- Paix, organisation du mouvement :  
 I, 61 ; Internationale ouvrière :  
**II**, 283.
- Pancelisme, Cg. I. : I, 132 ; 111,568.
- Pathologie comparée, Cg. I. : I,  
 537; **III**, 463.
- Paysages, protection : I, 290.
- Pêcheurs d'éponges : **III**, 161.
- Pédagogie musicale, Cg. I. : **II**, 187,  
 460.
- Pédiatrie, Cg. I. : I, 422.
- Pédologie, faculté intern. : I, 225.
- Perfectionnement scientifique, Ass.  
 intern. : I, 421.
- Péril noir : I, 386.
- Périodiques : **II**, 397.
- Peste, Cf. I. : I, 268 ; **III**, 382.
- Pétrole, Cn. I. : I, 616 ; lutte I. : **II**,  
 122.
- Pétrole, navigation : I, 375 ; pro-  
 duction : **III**, 164.
- Pharmacie, Cg. I. : I, 288.
- Philathélie, Exposition I. : **III**, 478.
- Philosophie juridique et économi-  
 que, Ass. I. : **III**, 453.
- Philosophie positive, Sé I. : **II**, 134.
- Phosphates égyptiens : **III**, 260.
- Physiciens espérantistes : **III**, 157.
- Physiologie sportive, Cg. I. : I, 617 ;  
**III**, 188, 467.
- Physiothérapie, Cg. I. : I, 537 ; **III**,  
 182.
- Physique, Institut I. : **III**, 88, 378.
- Phytopathologie, Commission uni-  
 vers. : **II**, 350.
- Plasmogénèse, Institut I. : I, 249.
- Pneumothorax thérapeutique :  
**III**, 91.
- Poids atomiques, Cé I. : I, 536.
- Poisson africain à Paris : **III**, 161.
- Pôle Sud, découverte : I, 120.
- Politique internationale :  
 Ses caractères au XIX<sup>e</sup> siècle :  
**III**, 434.
- Allemagne, Grande-Bretagne : I,  
 100.
- Grande-Bretagne, Russie : I, 101.
- Allemagne, France (Maroc) : I,  
 101.
- Italie, Turquie (Tripoli) : I, 102.
- Espagne, France (Maroc) : I, 106.
- Pomologie, nomenclature : **III**,  
 68.
- Population du monde : **III**, 541.
- Port de Constantinople : **III**, 444.
- Ports, mouvement commercial : I,  
 394.
- Ports, mouvement maritime : **II**,  
 324, 425.
- Ports, agrandissement : **II**, 119.
- Poste, Ass. I. des employés : **III**,  
 267.
- Poste, réduction des taxes : 111,330.
- Postes, Cologne-Bruxelles-Londres :  
**II**, 114 ; Martinique : **III**, 63.
- Postes, statistique intern. (1910) :  
 I, 507.
- Postes, Union sud-américaine : I,  
 391.
- Postes, Un. U. : **III**, 253.
- Poulets, importation en Allemagne :  
**m**, 358.
- Pour mieux se connaître, Cg. I. :  
**III**, 561.
- Presse argentine : **II**, 414.
- Presse, Cg. I. des Associations : **III**,  
 365.
- Presse, Cg. I. : I, 257.
- Presse périodique, Cg. I. : I, 403 ;  
**II**, 434.

|                                                                                      |                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prévention des accidents, Cg. technique : I, 287.                                    | R                                                                                                             |
| Prix Miller, odontologie : I, 538.                                                   | Race nègre, Cf. I. : I, 261.                                                                                  |
| Prix Nobel (1911) : I, 98; (1912) : I, 307, 309.                                     | Races, Institut I. : I, 279.                                                                                  |
| Production agricole mondiale : I, 383 ; II, 328.                                     | Radiologie médicale : I, 289.                                                                                 |
| Produits alimentaires, commerce : II, 319 ; méthodes d'analyse : II, 442 ; III, 159. | Radiotélégraphie, Cf. I. : I, 226, 418, 596; II, 293.                                                         |
| Propriété artistique et littéraire : II, 207; III, 82.                               | Radiotélégraphie internat. : I, 519; III, 69.                                                                 |
| Propriété immobilière, Cg. I. : I, 414.                                              | Radiotélégraphie météorologique, : I, 395.                                                                    |
| Propriété industrielle, Ass. I. : III, 79.                                           | Radiotélégraphie, pêche maritime : I, 251 ; documents graphiques : II, 125 ; statistique : II, 125 ; III, 70. |
| Propriété industrielle, Cg. I. : I, 530.                                             | Radium, étalon internat. : I, 249, 517.                                                                       |
| Protection de l'enfance, Cg. I. : I, 597 ; II, 141 ; III, 270 ; Office I. : II, 79.  | Rails, cartel internat. : I, 391.                                                                             |
| Protection des œuvres d'art en temps de guerre : III, 346.                           | Rapprochement universitaire : I, 392.                                                                         |
| Protection des ouvriers, concours I. : III, 244.                                     | Rapprochement franco-allemand : II, 138.                                                                      |
| Protection des paysages, Cg. I. : I, 290.                                            | Ravitaillement de la Grande-Bretagne : I, 514; III, 65.                                                       |
| Protection légale des travailleurs, Ass. I. : I, 531 ; II, 68 ; III, 63, 456.        | Ravitaillement international : I, 584.                                                                        |
| Psychiatrie, Cg. I. : III, 280.                                                      | Réexportation (Grande-Bretagne) : II, 424.                                                                    |
| Psychologie, Ass. I. : II, 457.                                                      | Régime des spiritueux, Afrique : I, 93.                                                                       |
| Psychologie expérimentale, Cg. I. : I, 404.                                          | Régime juridique, Ass. I. : I, 488.                                                                           |
| Psychologie sportive, Cg. I. : I, 617; III, 188, 467.                                | Relieurs, Cg. I. des ouvriers : III, 268.                                                                     |
| Psychothérapie, Ass. I. : II, 457.                                                   | Religions, Histoire, Cg. I. : I, 121, 411.                                                                    |
| Publicité, agents : III, 186.                                                        | Rentes d'États, baisse mondiale : I, 105 ; II, 420.                                                           |
| Publicité I. de l'Exposit. de Gand : III, 163.                                       | Républicains, Cg. I. : I, 595.                                                                                |
|                                                                                      | Révolution chinoise : I, 153.                                                                                 |
|                                                                                      | Revue périodiques : II, 397.                                                                                  |
|                                                                                      | Rhin, navigation : II, 324.                                                                                   |
|                                                                                      | Riz, production mondiale (1912) : I, 586 ; II, 329.                                                           |
|                                                                                      | Route, Cg. : I, 138, 612 ; II, 458.                                                                           |
|                                                                                      | Route, Exposit. I. : I, 552; III, 208.                                                                        |
|                                                                                      | Russie, Chine et Mongolie : III, 242.                                                                         |

## Q

Quinquina, production mondiale : II, 330.

Question d'Orient : I, 384.

## S

Salubrité, habitation, Cg. I. : I, 607.  
 Sapeurs-Pompiers, Cg. I. : I, 137.  
 Sauvetage, Cg. I. : III, 278.  
 Scandinavie, rapp. : II, 102.  
 Sciences administratives, Cg. I. : I, 126, 270 ; II, 444.  
 Secours publics, Cg. I. : III, 278.  
 Sécurité en mer : III, 185.  
 Seigle, production mondiale (1911) : I, 586.  
 Semaine sociale : II, 61.  
 Sionisme : III, 397.  
 Ski, Ass. I. : III, 469.  
 Sociétés de la Paix : I, 65.  
 Sociologie, Institut I. : I, 594 ; II, 440.  
 Soie, commerce : II, 320 ; production (1912) : I, 586 ; II, 328.  
 Solidarité économique : II, 365.  
 Solidarité ouvrière I. : III, 342.  
 Soufre, production mondiale : II, 327.  
 Sourds-muets, Cg. I. : I, 531.  
 Souscription I. (Ch. Tellier) : I, 589.  
 Spiritisme, Cg. I. : I, 593 ; II, 333, 334 ; III, 366.  
 Spiritueux en Afrique, Cf. dipl. : I, 93.  
 Spitzberg, droit internat. : I, 230.  
 Sports athlétiques, Cg. I. : I, 290.  
 Sports, Exposit. I. : III, 207, 485.  
 Sports, psych. et phys., Cg. I. : I, 617 ; III, 188, 467.  
 Statistique des Congrès (1913) : III, 435.  
 Statistique douanière, unification : I, 507.  
 Statistique, immigration : I, 312.  
 Statistique, imprimés : I, 413.  
 Statistique internationale, création d'un bureau : I, 507.  
 Statistique postale (1910) : I, 507.  
 Statistique syndicale : III, 252.  
 Statistique, unification en Scandinavie : I, 383.

Sténographie, Exposit. I. : III, 198.  
 Sucres, exportation : I, 584 ; lutte intern. : II, 432.  
 Sucres, Cf. I. (1911) : I, 83.  
 Sucres, convention, retrait de la Grande-Bretagne : I, 513.  
 Sucres, production mondiale : II, 331, 433.  
 Sucres, trust international : I, 511.  
 Sucres, unification des méthodes : I, 540.  
 Suffrage des femmes : I, 483 ; II, 422, 443 ; III, 78.  
 Sylviculture, Cg. I. : III, 281.  
 Symboles physico-chimiques : I, 536.  
 Syndicalisme et internationalisme : I, 455.  
 Syndicalisme, statistique : III, 252.  
 Syndicat intern. d'acide carbonique : I, 577.  
 Syphiligraphie, Cg. I. : I, 538.  
 Système métrique : I, 392 ; III, 5, 552.

## T

Tarif douanier américain : III, 545.  
 Tauromachie, ligue int. : II, 440.  
 Taxe postale, réduction : III, 330.  
 Télégraphe, Ass. I. des employés : III, 267.  
 Télégraphie sans fil, navires : I, III, 251 ; II, 330.  
 Télégraphie sans fil, Paris-Washington : III, 446.  
 Télégraphie, tour du monde : I, 518.  
 Téléphone, Ass. I. des employés : III, 267.  
 Téléphonie à grande distance : I, 252.  
 Téléphonie automatique : I, 521.  
 Téléphonie entre Grande-Bretagne et Continent : III, 442.  
 Téléphonie, postes existants : I, 519.  
 Téléphonie sans fil : III, 555.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Temps, mesure : III, 421.</p> <p>Terminologie médicale intern. : I, 518.</p> <p>Thé, production mondiale : II, 123.</p> <p>Tourisme : I, 119 ; Cg. I. : II, 187 ; Exposition : III, 485.</p> <p>Tracteurs agricoles, concours int. : <b>II</b>, 431.</p> <p>Trafic aérien : I, 343.</p> <p>Traite des blanches, Cf.prelim. : I, 109 ; Cg. I. : II, 437 ; III, 557.</p> <p>Traite des esclaves. Bur. I. : III, 375.</p> <p>Tramway, Cg. I. : I, 539.</p> <p>Transafricain : I, 111.</p> <p>Transcaucasien : I, 112.</p> <p>Transibérien : III, 442.</p> <p>Transiranien : I, 112.</p> <p>Transpersan : I, 112.</p> <p>Transports, Cg. I. des ouvriers : <b>III</b>, 370.</p> <p>Transports postaux, statistique : I, 507.</p> <p>Transports rapides : I, 399.</p> <p>Travail à domicile, Cg. I. : I, 262, 595 ; II, 67.</p> <p>Travail, protection légale, Ass. I. : I, 531 ; II, 68 ; III, 63, 456 ; sécurité : III, 244.</p> <p>Travaux publics, Cg. I. : I, 139 ; II, 186 ; Fn. I. : III, 389.</p> <p>Trust de l'acier : I, 511, 577 ; III, 259.</p> <p>Trust des chemins de fer sud-américains : I, 510.</p> <p>Trust sucrier international : I, 511.</p> <p>Trust maritime international : I, 390, 510.</p> <p>Trypanosomiasis : II, 429.</p> <p>Tuberculose, Cg. I. : I, 138 ; III, 464 ; code : II, 429.</p> <p>Tuberculose et internationalisme : I, 501.</p> <p>Tunnel sous la Manche : I, 398 ; II, 327.</p> <p>Tuyaux à gaz, cartel int. : II, 107.</p> | <p style="text-align: center;">U</p> <p>Unification :</p> <p>Calendrier : III, 334.</p> <p>Chèque : I, 171.</p> <p>Couleurs : II, 117.</p> <p>Classifications douanières : I, 184.</p> <p>Heure : II, 43.</p> <p>Lettre de change : I, 269.</p> <p>Marques de fabrique : I, 187.</p> <p>Mesures anthropométriques : III, 68.</p> <p>Méthodes d'analyse des produits alimentaires : II, 442 ; III, 159.</p> <p>Méthodes sucrières : I, 540.</p> <p>Poids et mesures : III, 5.</p> <p>Statistiques douanières : I, 507.</p> <p>Statistique Scandinave : I, 383.</p> <p>Union cycliste I. : III, 95, 469.</p> <p>Union des Associations Internationales :</p> <p>Commission internationale (1912. 04.15/16), invitation : I, 148 ; compte rendu sommaire : I, 301 ; liste des Associations représentées : I, 306 ; résolutions adoptées : I, 308.</p> <p>Budget (1912) : I 313.</p> <p>Centre architectural : I, 314.</p> <p>Congrès Mondial : II, 193, 473 ; III, 287, 391, 489.</p> <p>Fondations : II, 355.</p> <p>Gouvernements : II, 357.</p> <p>Union économique intern. : I, 122, 169.</p> <p>Union interparlementaire : I, 72, 191 ; II, 334 ; III, 75, 263.</p> <p>Union postale sud-américaine : I, 391.</p> <p>Unions chrétiennes de jeunes gens : I, 122.</p> <p>Unités frigorifiques : I, 117.</p> <p>Universités, nombre en Europe : <b>III</b>, 155 ; relations intern. : I, 392.</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                   |                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| V                                                                                                 | Voyageurs, mouvement : I, 399.              |
| Valeurs étrangères, réglementation : III, 246.                                                    | Voyageurs de commerce en Suisse : III, 441. |
| Valeurs étrangères, Allemagne : III, 59 ; France : I, 388 ; III, 60 ; Londres : I, 389 ; III, 61. | Voyageurs transatlantiques : III, 67.       |
| Vanille, production mondiale : I, 588.                                                            | Vulcanologie, Institut I. : I, 116.         |
| Viande congelée, commerce : III, 543.                                                             | W                                           |
| Viandes importées, Cf. I. : I, 608.                                                               | Wagons-Lits, C <sup>ie</sup> I. : III, 162. |
| Vie internationale : I, 9.                                                                        | Waterloo, commémoration int. : I, 242.      |
| Vie privée internationale : I, 18.                                                                | X                                           |
| Vie publique internationale : I, 15.                                                              | Xylographie, Expos. I. : I, 552.            |
| Villes, Cg. I. : III, 83, 457 ; Exposition : III, 206, 472.                                       | Z                                           |
| Villes cosmopolites : II, 415.                                                                    | Zoologie, Cg. I. : II, 455 ; III, 570.      |
| Violon, concours intern. : I, 588.                                                                |                                             |
| Visites internationales : III, 149.                                                               |                                             |
| Volaille, élevage, ass. intern. : I, 540.                                                         |                                             |

### III. — Table alphabétique des noms cités.

|   |                     |                                |                     |
|---|---------------------|--------------------------------|---------------------|
| A | Auguste - Guil-     | Beernaert (A.),                | Bonnevie (Chris-    |
|   | laume de Prus-      | 128, 130, 134,                 | tine), 572.         |
|   | se (prince), 182.   | 263, 264, 455.                 | Bonvalot, 468.      |
|   | Auwers, 379, 381.   | Benni de Warsaw                | Borchling, 255.     |
|   | Avebury (lord),     | (O.), 574.                     | Borgbjerg, 263.     |
|   | 269.                | Benoist, 580.                  | Boss, 379, 381.     |
|   |                     | Bérard, 83.                    | Boule, 572.         |
|   |                     | Berchtold (comte)              | Bounhiol, 572.      |
|   |                     | 232.                           | Bourée, 572.        |
|   |                     | Bergman (M <sup>me</sup>       | Boutroux (Emile)    |
|   |                     | Signe), 79.                    | 367.                |
|   |                     | Bertrand (Gabr.),              | Bowker(A.R.),325    |
|   |                     | 187.                           | Branca, 255.        |
|   |                     | Bezold, 255.                   | Brandon (Edgar      |
|   |                     | Bigourdan (G.),                | E.), 273.           |
|   |                     | 426.                           | Brands (B.), 453.   |
|   |                     | Birimbaum, 401.                | Brants, 64.         |
|   |                     | Black, 339.                    | Brauer, 255.        |
|   |                     | Blake (C. J.), 574.            | Braun (Emile),      |
|   |                     | Blanckenhagen                  | 542.                |
|   |                     | (A. J.), 488.                  | Brehm, 572.         |
|   |                     | Blas Infante, 270.             | Brenot, 555.        |
|   |                     | Bloudel, 555.                  | Breul (E. D.), 256. |
|   |                     | Blondel (Georges)              | Briggs (Ch. H.),    |
|   |                     | 179.                           | 158.                |
|   |                     | Blum, 206.                     | Brillouin, 88, 379. |
|   |                     | Blyth (M <sup>me</sup> ), 560. | Broklett (Paul),    |
|   |                     | Boas, 89.                      | 320.                |
|   |                     | Böhm-Bawerk,                   | Bruce, 572.         |
|   |                     | 298.                           | Brunner(sir John)   |
|   |                     | Boke (Gyula),574.              | 560.                |
|   |                     | Boll, 255.                     | Bryan (W. Jen-      |
|   |                     | Bonaparte (prince              | nings), 150, 543    |
|   |                     | Roland), 189.                  | Budde (E.), 185.    |
|   |                     | Bonet-Maury (G.)               | Bührer (K. W.),     |
|   |                     | 367.                           | 451. 452.           |
| B | Baer (Armand),      |                                |                     |
|   | 335. 336. 337.      |                                |                     |
|   | 339.                |                                |                     |
|   | Backlund. 379       |                                |                     |
|   | 381.                |                                |                     |
|   | Baillaud, 379, 429  |                                |                     |
|   | Bajenoff, 89.       |                                |                     |
|   | Baldomero Ar-       |                                |                     |
|   | genté, 270.         |                                |                     |
|   | Ballod, 139.        |                                |                     |
|   | Bàràny (Robert),    |                                |                     |
|   | 574.                |                                |                     |
|   | Barker, 298.        |                                |                     |
|   | Barrier, 384.       |                                |                     |
|   | Bastier (Paul),     |                                |                     |
|   | 562.                |                                |                     |
|   | Bateson (W.),       |                                |                     |
|   | 569.                |                                |                     |
|   | Bauer (Stephan),    |                                |                     |
|   | 295. 493. 619.      |                                |                     |
|   | B e a c o n s field |                                |                     |
|   | (lord), 400.        |                                |                     |
|   | Beauchamp (sir      |                                |                     |
|   | Edward), 527.       |                                |                     |
|   | Beaumont, 580.      |                                |                     |
|   | Becker, 255.        |                                |                     |
|   | Béco, 127.          |                                |                     |

|                              |                             |                    |                    |
|------------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------------|
| Burns (John), 457            | Christian, 527.             | d'Arey Wenworth    | de Pellerin de La- |
| Bustany Effendi,             | Ciamician, 187.             | Thompson, 171      | touché, 384.       |
| 263, 264, 265.               | Claude, 422, 425,           | d'Arsonval, 383,   | de Penha Garcia    |
| Butler (N. Mur-              | 426, 427.                   | 384.               | (comte), 75,       |
| ray), 543.                   | Claus (A.), 89,             | Daucourt, 361.     | 263, 264.          |
| Buxton (Noel),               | 281.                        | Davignon, 494.     | de Pierpont (E.),  |
| 269.                         | Clews (Henry),              | Dawson, 90.        | 568.               |
| Byles (lady), 269.           | 543.                        | Daxbeck, 378.      | de Plehve, 414.    |
| <b>C</b>                     |                             |                    |                    |
| Canna P o p t a              | Coats, 298.                 | de Bavay, 493.     | de Plener (baron   |
| (M <sup>me</sup> ), 572.     | Cohnheim, 255.              | de Beaufort (W.    | E.), 263, 265.     |
| Canevaro (Carlo),            | Colin, 75.                  | H.), 167.          | Dernburg (Bern-    |
| 455.                         | Collin, 555.                | deBruyne(C.),543.  | hard), 267, 298.   |
| Canevaro (Napo-              | Comte (Auguste),            | Decazes (duc), 90. | de Rocha-Meirel-   |
| léon), 455.                  | 336.                        | de Champassin,     | les Leite (An-     |
| Canevaro (Ra-                | Coolidge (Ran-              | 458.               | tonio), 444.       |
| phael), 455.                 | dolph), 567.                | de Clermont (R.),  | Deroitte, 281.     |
| Canon-Legrand                | Cooreman, 64,               | 83, 456.           | de Roszkowski      |
| (Louis), 567.                | 471. 493.                   | Decroly, 281.      | (chevalier), 263   |
| Capelle (baron),             | Counson (Albert),           | de Dechy, 319.     | de Rothschild      |
| 131.                         | 562.                        | de Forest, 555.    | (Arthur), 479.     |
| Capitan, 89.                 | Cotton, 157,158.            | de Hauleville,494, | de Rycke (Jean),   |
| Capitan (Jose),              | Courmont (Jules),           | 619.               | 78.                |
| 270.                         | 475.                        | de Herbais de      | de Sadeleer, 263,  |
| Carnegie (Andr.),            | Courtney of Pen-            | Thun (Ch.),466.    | 265.               |
| 187, 543, 548.               | with (lord),269.            | de Humboldt (A.),  | Descamps (baron)   |
| Caro (Leopold),47            | Cozzolino Vincen-           | 123.               | 130.               |
| Carton de Wiart              | zo, 574.                    | Dejean (P.), 158.  | Deschanel (Paul),  |
| (Henry), 132,                | Crawford, 299.              | de la Batut, 263.  | 45.                |
| 171, 270.                    | Cremer (R. W.),             | de Laplante, 478.  | de S m e t de      |
| Caswell, 89.                 | 89.                         | de Laveleye (E.),  | Naeyer (comte      |
| Cerny (E.), 69.              | Crémieux (Adol-             | 126,134.           | Paul), 131.        |
| Cettine, 90.                 | phe), 399, 400.             | Delbet,90.         | Desouches, 579.    |
| Chailley (J.), 267.          | Cuboni, 386.                | de Lenval (Léon),  | d'Estournelles de  |
| Chapmann - Catt              | Curie (M <sup>me</sup> P.), | 574.               | Constant, 75,      |
| (M <sup>me</sup> Carie), 79. | 88, 379.                    | Delombre (Paul),   | 150, 263, 265.     |
| Charleton (Char-             | <b>D</b>                    |                    |                    |
| les), 553.                   | d'Aberdeen (com-            | 179.               | de Taube (baron),  |
| Charlier, 158.               | tesse), 276.                | de Mara, 96.       | 547.               |
| Charmes (Fran-               | d'Abundo, 281.              | de Marval, 539.    | de Villeneuve(Hé-  |
| cis), 319.                   | Dahl, 470.                  | de Mérode (com-    | brard), 460.       |
| Chaumet, 332.                | d'Albany (du-               | tesse Jean),565.   | de Vilmorin (Phi-  |
| Cheatle (Arthur              | chesse) 558.                | De Meyer (Alb.),   | lippe). 569.       |
| H.), 574.                    | Dandurand (R.)              | 567.               | de Wendrich. 384.  |
| Chemet, 580.                 | 543.                        | den Beer Poor-     | D'Hollander (F.),  |
|                              | Daresté (P.) 266.           | tugaal (J. C. C.)  | 281.               |
|                              |                             | 158.               | Dibelius, 255.     |
|                              |                             | de Palmstierna,    | Dickinson (W.H.)   |
|                              |                             | 76.                | 269.               |

|                                 |                                     |                                        |                                             |
|---------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------|
| Didon, 468.                     | Faure (Félix), 468                  | Fumhjelms (M <sup>me</sup> Annie), 79. | Grover, 157, 158.                           |
| Djebzoun Dam-ba-Khutukhta, 242. | Faure (Maurice-H.), 458.            | Fusinato, 547.                         | Guilleaux (Henri), 562.                     |
| Donath (J.), 89, 90.            | Federn (Karl), 561.                 | G                                      | Guillaume II, 413 414.                      |
| Driencourt, 422, 425, 426, 427. | Fels (Joseph), 269.                 | Galibourg, 527.                        | Guillaume (Ch.-Ed.), 5, 289.                |
| Drygalski, 255.                 | Ferdinand - Dreyfus, 76.            | Gariel, 493.                           | Guillaume, 383, 384.                        |
| Dubost (Antonin) 76.            | Férenczi, 47, 48, 49.               | Garret Fawcett (Mme Milicent), 79.     | Guillaux, 361.                              |
| Dubray (P.), 562.               | Fernandez, 572.                     | Gautier (Armand) 383, 384.             | Gulischambarof, 524.                        |
| Duckworth, 89.                  | Fernandez y Medina (Benjamin), 270. | Gaynor, 543.                           | H                                           |
| Ducpétiaux, 124, 125, 134.      | Ferrari (G. C.), 83 91, 281.        | Gazzi (Vittorio), 574.                 | Haller, 158.                                |
| Dufourmy, 128.                  | Ferrié, 425, 426, 427, 429, 555.    | Geddes (Patrick), 449.                 | Hammarskjöld, 547.                          |
| Duisberg (Carl), 187.           | Fessenden, 555.                     | Gellé (G.), 574.                       | Hanin, 336.                                 |
| Dulac, 58.                      | Feyel (P.), 434.                    | George (Henry), 269                    | Harnack, 321.                               |
| Dusrin, 281.                    | Fiore, 333.                         | Germain, 572.                          | Harvey (C.), 269.                           |
| Dyoff (A.), 453.                | Fioritta, 341.                      | Gibson (Alais -dair), 568.             | Hasselmann (J. J.), 266.                    |
| E                               | Fisher (Irving), 295.               | Gilbert (Eugène), 361.                 | Hauptmann, 263.                             |
| Eberlein, 346.                  | Fliedner (G.), 169.                 | Gobât, 256, 263.                       | Hauptmann (C.), 562.                        |
| Eberstadt, 206.                 | Fock (D.), 266.                     | Goblet d'Alviella (comte), 264.        | Heath (Carl), 269.                          |
| Eckstein (Anna), 256.           | Foucher, 572.                       | Goecke, 206.                           | Heemskerk (Th.), 167.                       |
| Efremoff, 263.                  | Foy (Robert), 68.                   | Goeman Borge-sius (H.), 167.           | Heger (P.), 88, 89, 378, 379.               |
| Eggers, 469.                    | France (Anatole), 213, 448.         | Goldschmidt (R.-B.), 88, 379.          | Heincke, 171.                               |
| Ehrenbaum (E.), 171.            | Franck (Louis), 91, 264, 528, 531.  | Gollancz (I.), 285.                    | Heinzman Savino 130.                        |
| Eichhoff, 263, 264.             | François-Joseph (Empereur), 233.    | Gompertz, 470.                         | Hellberg, 470.                              |
| Eiffel (Gustave), 429.          | Franke, 255.                        | Gordon (A.), 269.                      | Hennebicq, 189, 579.                        |
| Eliot (Charles W.) 377, 434.    | Frère-Orban, 128, 134.              | Görke (Max), 574.                      | Henri des Pays-Bas (prince), 452, 485, 577. |
| Eliott (George), 400.           | Frey, 469.                          | Gottheiner, 206.                       | Henry (Joseph), 314.                        |
| Eriksson, 386.                  | Fried (A. H.), 256.                 | Goualt, 383.                           | Hepburn, 298.                               |
| F                               | Friedlander (Nathan), 399.          | Grand-Carteret (John), 562.            | Herrera y Reissig (Manuel), 269.            |
| Fabbroni, 19.                   | Friedrich (J. R. J.), 454.          | Grieg, 75, 76.                         |                                             |
| Faith, 256.                     | Froidevaux (Henri), 266.            | Gromaire (Georges), 562.               |                                             |
| Falcomer, 366.                  | Fromageot, 547.                     | Grosclaude, 336, 338, 339.             |                                             |

|                                                                         |                                                |                                           |                                              |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Herzl (Théodore),<br>402, 403, 404,<br>405, 406, 407,<br>408, 409, 413. | Inchiquin (baron)<br>568.                      | Knudsen, 88, 379.                         | Lefèvre-Gineau,<br>19.                       |
| Hess (Moïse), 400.                                                      | Inchiquin (lady),<br>568.                      | Kohler, 256.                              | Le Jeune, 129,                               |
| Hesse, 339.                                                             | Israels (Louis),<br>456.                       | Kohler, 453.                              | 134.                                         |
| Hesse, 547.                                                             |                                                | Kohlhett, 469.                            | Lemoine (Henri),<br>69.                      |
| Hill (Rowland),<br>478.                                                 | J                                              | Kolmer (Walther)<br>574.                  | Lemonnier (Ca-<br>mille), 562.               |
| Hirst, 298.                                                             | Jacobs, 579.                                   | Kovalevsky, 75.                           | Léopold II, 127,                             |
| Hirst (Francis<br>W.), 269.                                             | Jahn, 255.                                     | Kövesli g e t h y<br>(Rado), 179.         | 132, 134.                                    |
| Hochdorf (Max),<br>561.                                                 | Jansen (H.), 206.                              | Kraemer, 89.                              | Lepreux, 130.                                |
| Hoek (P. P. C.),<br>171.                                                | Janssen (Camille),<br>129, 267.                | Kramers (M <sup>me</sup><br>Martina), 79. | Leroy - Beaulieu<br>(Paul), 45, 139,<br>298. |
| Hofer - Proudfoot<br>(M <sup>me</sup> Andrea),<br>150.                  | Janssen (Léon),<br>494.                        | Krause (Fr.), 206.                        | Lescure (Jean),<br>60.                       |
| Holt (Byron W.),<br>295.                                                | Jaspar (Henri),<br>272.                        | Kriege, 547.                              | Lessing (Theodor)<br>462, 463.               |
| Holzhaasen (P.),<br>562.                                                | Jeance, 555.                                   | Kriegsmann, 255.                          | Levasseur (Émile)<br>45.                     |
| Horn, 470.                                                              | Johannsen (A. C.)<br>171.                      | Kufferath, 129.                           | Ley (A.), 281.                               |
| Hornell, 572.                                                           | Johnson (Emory<br>E.), 550. 551.               | Kümmell, 255.                             | Libert (Lucien),<br>281.                     |
| Horst, 76, 263.                                                         | Johnson Good-<br>now (Frank),<br>434.          | Kurt Singer, 562.                         | L i n d e m a n n<br>(Anna) 79.              |
| Hough, 379, 381.                                                        | Jottrand (Émile),<br>567.                      | Kuyper (A.), 167.                         | Lindencrona, 469,<br>470.                    |
| Houston Reid<br>(sir Georges),<br>543.                                  | Jouaust, 157, 158.                             |                                           | Liouville, 572.                              |
| Houzeau de Le-<br>haie, 76, 263,<br>265.                                | Jullien (A.), 266.                             |                                           | Littmann, 255.                               |
| Howard (L. O.),<br>430.                                                 | K                                              |                                           | Lodebum (lord),<br>269.                      |
| Hrdlicka, 89.                                                           | Kalischer, 399.                                |                                           | Lopez Munos, 458                             |
| Huber - Stockar<br>(E.), 185.                                           | Kamerlingh - On-<br>nes (H.). 88,<br>379, 384. |                                           | Lorentz (H. A.),<br>88, 378, 379.            |
| Hubert, 472.                                                            | Kampe, 336.                                    |                                           | Loria, 400.                                  |
| Hull, 572.                                                              | Kay Glahn, 83.                                 |                                           | Loth, 158.                                   |
| Huszar (G.), 209.                                                       | Keller, 452.                                   |                                           | Louis-Dop, 385.                              |
| Huysmans (C.),<br>64.                                                   | Keyues, 298.                                   |                                           | Lucas (R. P.), 428                           |
|                                                                         | Kiersbulck (Gas-<br>ton), 378.                 |                                           | Luzzatti, 298.                               |
|                                                                         | Kirchner (Wilh.)<br>574.                       |                                           | Lyon-Caen, 531.                              |
| I                                                                       | Kirschner, 206.                                |                                           | M                                            |
| Immelmann, 183.                                                         | Knibbs, 302.                                   |                                           | Macara (Charles<br>W.), 577.                 |
|                                                                         |                                                |                                           | Mac Donald (Ja-<br>mes), 281.                |

|                               |                                  |                                 |                                   |
|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Macdonell (s i r John), 269.  | Moltesen, 263.                   | Nordau (Max), 405, 411, 416.    | Petsch (R.), 255.                 |
| Mac Mahon (major), 552.       | Monnier (Louis), 373.            |                                 | Philip (Alexander), 336.          |
| Maenhaut, 367.                | Montefiore (Moses), 399.         | O                               | Phisalix (M <sup>me</sup> ), 572. |
| Maeterlinck, 562.             | Morawitz, 298.                   | Oberthur, 572.                  | Picard (Edmond), 130.             |
| Mahaim (E.), 64.              | Morel, 90.                       | Ogden, 298.                     | Pichon, 271.                      |
| Manillon, 130.                | Moret (S.), 455.                 | Oliphant (Lawrence), 400.       | Pickering, 381.                   |
| Maillard, 83.                 | Mosché Loeb Lienblum, 401.       | Orts (Pierre), 266.             | Piene (Kr.), 169.                 |
| Majorana, 555.                | Moser (C.), 95.                  | Ossipow, 90.                    | Pierson (Otto), 77                |
| March, 298.                   | Moure (E. J.), 574               | Ostwald (Wilhelm), 451, 452,    | Pilcz, 281.                       |
| March (Otto), 206             | Mulhall, 139                     | Otlet (P.), 130.                | Pinilla (H. R.), 270.             |
| Marie (A.), 89, 90, 91.       | Müller (Otfried), 183.           |                                 | Pinsker, 400, 401.                |
| Marinesco, 280.               | Munch, 75, 76, 264.              | p                               | Piquet, 256.                      |
| Marraco (Manuel), 270.        | Munson, 89.                      | Paish, 298, 304.                | Pirenue (Henri), 136, 561.        |
| Marshall, 298.                | Muskens (L. J. J.), 89.          | Paish (sir George), 269.        | Poincaré (Raymond), 76, 83, 298.  |
| Martinez Lacuesta (F.), 270.  | Myers (Denys P.), 97.            | Pannwitz, 465.                  | Polaczek (Charles), 179.          |
| Marx (Karl), 400.             | N                                | Pappenheim, 255.                | Politzer (Adam), 574.             |
| Maské, 158.                   | Nagelmaekers, 126.               | Pareto, 298.                    | Portthoff (B.), 454.              |
| Masterman (A. T.), 171.       | Neill, 303.                      | Parhon, 281.                    | Pouillet, 31.                     |
| Maxwell (sir Herbert), 543.   | Neuckens (Antony), 172.          | Passarge, 255                   | Poulsen (Valdemar), 70.           |
| Meeus, 281.                   | Nernst (W.), 88, 379.            | Patyn (R. J. H.), 168.          | Prévost (Marcel), 87.             |
| Meinhof, 255.                 | Nessimi Bey, 263.                | Pauchard (A.), 366.             | Price (Th.), 311.                 |
| Mendelssohn, 281.             | Netter (Charles), 400.           | Pease Norton (G.), 295.         | Prince de Galles, 314, 400, 478.  |
| Menezes (Castro), 67.         | Newcomb, 379, 381.               | Peers de Nieuwburg (baron), 95. | Prins (Ad.), 128.                 |
| Menozi, 159.                  | Neymark, 61.                     | Pelseneer, 571.                 | Pritchard (Urban), 574.           |
| Menzerath, 281.               | Nichols, 187.                    | Percioli, 90.                   |                                   |
| Merry del Val, 414.           | Nieboer (H. J.), 375.            | Perels, 255.                    | Q                                 |
| Mesnil, 572.                  | Niemeyer, 579.                   | Perkin (William H.), 187.       | Quetelet, 134.                    |
| Meumann, 255.                 | Nitti, 298.                      | Perrier (Edmond), 570.          | Quevedo, 89.                      |
| Meyer, 298.                   | Nitz, 158.                       | Perrinjaquet (J.), 102.         | Quidde, 256.                      |
| Michael (Elias), 567.         | Nolens (Monseigneur W. H.), 168. | Perris (G. H.), 269.            | Quincy Adams (John), 542.         |
| Michelet, 263.                |                                  | Perris (H. S.), 543             |                                   |
| Mills (Ch. Thomas), 543.      |                                  |                                 |                                   |
| Milovanovitch (Milovan), 455. |                                  |                                 |                                   |
| Minod (Henri), 77.            |                                  |                                 |                                   |
| Mitrophanév, 572.             |                                  |                                 |                                   |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>R</p> <p>Raffalovitch (Arthur), 45, 384.</p> <p>Rathgen (K.), 255 266.</p> <p>Reay (lord), 267.</p> <p>Rees Jeffreys (W.), 208.</p> <p>Reinicke, 339.</p> <p>Reininghaus, 336.</p> <p>Renard, 58.</p> <p>Renault, 547.</p> <p>Rénaux, 580.</p> <p>Rénaux (Eugène), 189.</p> <p>Ricci-Busatti, 547</p> <p>Robertson, 336.</p> <p>Rodin, 460.</p> <p>Roëll (J.), 167.</p> <p>Rolin-Jacquemyns (Gustave), 126, 318, 434.</p> <p>Roosevelt (Th.), 46, 150, 543.</p> <p>Rossetti (Cari), 266.</p> <p>Rossignol, 175.</p> <p>Rostand, 211.</p> <p>Röthlisberger, 83, 289.</p> <p>Rothschild (Walter), 572.</p> <p>Roubinovitch, 90.</p> <p>Rouffre (Marcel), 414.</p> <p>Royer (Clémence), 73-</p> <p>Rudin, 89.</p> <p>Ruhmer, 555.</p> <p>Rülf, 401.</p> <p>Ruiz Castizo, 270.</p> <p>Rutherford (E.), 88, 379.</p> <p>Ruys de Beerenbrouck (G. L. M. H.), 168.</p> | <p>Ruysenaers (L. H.), 168.</p> <p>Rykatcheff (général), 67.</p> <p>S</p> <p>Saager (Ad.), 451.</p> <p>Sachs, 281.</p> <p>Saint-Saëns (Camille), 571.</p> <p>Sakatani (baron), 298.</p> <p>Salensky, 572.</p> <p>Salisbury (lord), 400.</p> <p>Salvador (Joseph), 399.</p> <p>Samuel, 332, 442.</p> <p>Sandonan, 171.</p> <p>Sarton (G.), 429.</p> <p>Saugman, 91.</p> <p>Savornin Lohman (A. F.), 167.</p> <p>Schack (Béla), 179 351.</p> <p>Schädel, 255.</p> <p>Scharff, 572.</p> <p>Schimmelpenninck van der Oye van Hoevelaken (baron J. E. N.), 167.</p> <p>Schlicke (Alexandre), 372.</p> <p>Schmitz (Bruno), 206.</p> <p>Schmoller, 298.</p> <p>Schneider (Jacq.), 190, 192, 193.</p> <p>Schram, 199.</p> <p>Schwimmer (M<sup>lle</sup> Rosika), 79.</p> <p>Sébert (général), 493.</p> <p>Sérieux, 281.</p> <p>Sexton, 158.</p> | <p>Shambaugh (George E.), 574</p> <p>Shaw of Durferline (lord), 269.</p> <p>Sheridan (Herbert), 186.</p> <p>Siegfried (Jules), 367.</p> <p>Siemens (Werner), 31.</p> <p>Simmonot, 256.</p> <p>Simon (Jules), 45, 46.</p> <p>Singer, 365.</p> <p>Siordet (James), 169.</p> <p>Skarvig, 175.</p> <p>Slousch (Nahum), 405.</p> <p>Smith (Hélène), 366.</p> <p>Smith Ely Jelfie, 281.</p> <p>Smithson (James), 313, 314.</p> <p>Smolesky (Pierre), 400.</p> <p>Snouck - Hurgronje, 266.</p> <p>Sollier, 281.</p> <p>Solvay (Ernest), 88, 133, 378.</p> <p>Sorauer, 386.</p> <p>Soreau, 189.</p> <p>Speyer (H.), 267.</p> <p>Stanhope (lord), 543.</p> <p>Stanton Coit (M<sup>me</sup> Adela), 79</p> <p>Stegemann (R.), 179.</p> <p>Storey (Thomas A.), 377.</p> <p>Strathcona (lord), 559.</p> <p>Strauss (L.), 129.</p> <p>Stromboli, 158.</p> | <p>Stubben, 206.</p> <p>Sulzer (William), 299.</p> <p>Sundborg, 104.</p> <p>Surcouf, 189.</p> <p>Sweerts de Land, das Wyborgh (baron E. C.), 168.</p> <p>T</p> <p>Taft, 187.</p> <p>Taillefer (A.), 456.</p> <p>Tamburini (A.), 89, 90, 91.</p> <p>Tassel (E.), 88, 378, 379.</p> <p>ter Kuile (B. W.), 577.</p> <p>Thys (colonel A.), 267.</p> <p>Tissot, 555.</p> <p>Trallès, 17.</p> <p>Tretrakoff (S. N.), 388.</p> <p>Troeltsch, 255.</p> <p>Tuckermann, 157.</p> <p>Tydeman, 263.</p> <p>U</p> <p>Ullman (V.), 540.</p> <p>Umfrid, 256.</p> <p>Unna, 255.</p> <p>V</p> <p>Valensi (Alfred), 397.</p> <p>van Aalst (C. J. K.), 168.</p> <p>van den Berg (L. W. C.), 168.</p> <p>Van den Heuvel, 133.</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                          |                                         |                                |                                |
|------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Vanderbilt (Cornélius), 543.             | Vaughan (Ernest) 447.                   | W                              | Weygandt, 255.                 |
| van der Does de Villebois, 263.          | Verhaegen (Pierre), 64.                 | von Wagner, 281.               | Wide, 183.                     |
| Vanderlip, 298.                          | Verhaeren, 562.                         | Wagenaar (S.), 167.            | Willems (Ed.), 281             |
| Vanderstuyft, 96.                        | Verneau, 572.                           | Wagner, 256.                   | Williams (Aneurin), 307.       |
| Van Deventer (J.) 89, 91, 281.           | Verschaffelt (E. J.), 88, 378, 379.     | Wagner (Charles), 367.         | Williams (R.), 371             |
| van de Wetering (Monseigneur H.), 167.   | Victor - Emma - nuel III, 414.          | Wallcott (Henry P.), 377.      | Wellinsnot, 572.               |
| van Houten, 264.                         | Viénot (John), 368.                     | Walzingham (lord), 572.        | Willmotte, 619                 |
| van Karnebeek (A. P. C.), 167.           | Visscher (Aug.), 126, 134.              | Warburg (E.), 88, 379.         | Winston - Chur - chill, 349.   |
| van Karnebeek (H. A.), 168.              | Vitale (Félix), 270.                    | Waret (R.- R.), 89.            | Wirick, 158.                   |
| Van Langendonck 378.                     | Vivian (Henry), 543.                    | Watt (James), 26.              | Wirth, 470.                    |
| Vanni, 555.                              | Vohsen (Ernest), 266.                   | Wattmare (Alexandre), 314.     | Wittman (W.), 155, 462.        |
| van Nyspen tot Sevenaer (O. F. M.), 167. | Volpi (Ch.), 366.                       | Wauvermans, 129                | Wolffsohn (David), 408, 414.   |
| van Overbergh, 132.                      | von Berlepsch, 298.                     | Wavrinsky (E.), 263, 346.      | Woodrow Wilson, 300, 307, 377. |
| van Panhuys, 89.                         | von Dungern, 255                        | Waxweiler (Em.), 64, 89.       | Wyssling (W.), 185.            |
| van Rossum du Chattel, 206.              | von Grodtheysen (Bernard), 562.         | Weardale (lord), 75, 263, 543. | Y                              |
| Van Swinden, 17.                         | von Gwinner (Arthur), 298.              | Weber, 255.                    | Yapp (A. K.), 169.             |
| van Tets van Gondriaan (D. A. W.), 167.  | von Jauregg (Wagner), 90.               | Weber, 470.                    | Z                              |
| Vaquez, 183.                             | von Suttner (baronne Bertha), 150, 256. | Weeks, 89.                     | Zech-Levie, 336.               |
| Varendonck (J.), 375.                    |                                         | Welch (William H.), 377.       | Zillig, 256.                   |
|                                          |                                         | Wendte (Charles W.), 368.      | Zimmerman (A.-R.), 168.        |
|                                          |                                         |                                | Zink, 256.                     |
|                                          |                                         |                                | Zoelly Veillon (H.), 185.      |

## IV. — Table systématique des matières.

(Classification décimale.)

|                                    |            |                                 |            |
|------------------------------------|------------|---------------------------------|------------|
| ~ (062).....                       | 287,390    | 331.6 (062) 2 « 1913 .....      | 267        |
| 001 (062) (∞) .....                | 451        | 331.823.1 (079) (∞).....        | 244        |
| 001 : 37(∞).....                   | 149        | 331.88.....                     | 25         |
| <b>063 : 31 « 1913 » (∞) . . .</b> | <b>433</b> | 2                               |            |
| 07 (063) « 1913 » (∞).....         | 365        | 331.88(∞).....                  | 341        |
| 072 (44:46) .....                  | 452        | 331.88 : 383] (062) (∞).....    | 267        |
| 133.9 (063) « 1913 »(∞).....       | 366        | 331.88 : 622] (062) (∞).....    | 153        |
| 172.4(061).....                    | 263        | 331.88 : 622] (063) « 1913 »    |            |
| 172.4 (061) (∞) .....              | 75         | (∞).....                        | 36         |
| 172.4 (061) (∞) : 63.....          | 367        | 8                               |            |
| 172.4 (063) « 1913 » (∞).....      | 167        | 331.88 : 656] (062) (∞).....    | 154        |
| 172.4                              |            | 331.88 : 656] (063) « 1913 »    |            |
| (079.3).....                       | 149        | (∞).....                        | 370        |
| 176.5 (063) « 1913 » (∞)....       | 76,557     | 331.88 : 664] (063) « 1913 »    |            |
| 178 (062) (∞).....                 | 77,265     | (∞).....                        | 7          |
| 2 (09)] (063) «1913» (∞) .....     | 453        | 7                               |            |
| 266 : 282 (6)] (062) (∞).....      | 151        | 331.88:669] (063)«1913» (∞) 371 |            |
| 267.7 : 284] (062) (∞).....        | 168        | 331.88:686.1](063)«1913»(∞)268  |            |
| 284.95 (063) « 1913 » (44)....     | 367        | 331.88:687.4(∞).....            | 342        |
| 296.....                           | 3          | 332 (∞).....                    |            |
| 97                                 |            | 58                              |            |
| 312 (∞).....                       | 541        | 332.1(43).....                  | 435        |
| 312.622(4).....                    | 434        | 332.63.....                     | 24         |
| 312.9(493).....                    | 55         | 6                               |            |
| 323(51).....                       | 434        | 332.63(43).....                 | 59         |
| 325.....                           |            | 332.63(44).....                 | 60         |
| 45                                 |            | 332.66(421).....                | 61         |
| 325 (062) (∞) 2 « 1913 ».....      | 266        | 333.32 (063) « 1913 »(∞).....   | 372        |
| 327 (43 : 44)] (062).....          | 562        | 334(063) «1913 » (∞) .....      | 169        |
| 327 (43 : 44)] (063) « 1913 »..    | 561        | 334.7 (063) « 1913 » (∞) .....  | 375        |
| 327 (44:73).....                   | 241        | 337(73).....                    | 545        |
| 327 (47 : 51).....                 | 242        | 338(42:43).....                 | 251        |
| 327 (497 : ∞).....                 | 227        | 338(42:43:44).....              | 13         |
| 327 (51 :                          |            | 7                               |            |
| ∞).....                            | 56,241     | 338(493:∞).....                 | 546        |
| 327.3 (062) (∞) .....              | 489        | 338(82).....                    | 439        |
| 327.3 (42 :73)] (064.5)« 1914»     | 542        | <b>338: 6 (43</b>               |            |
| 327.3(493).....                    | 123        | <b>:82) . . . . .</b>           | <b>439</b> |
| 327.3:355(43).....                 | 544        | 338:63.311(∞).....              | 342        |
| 327.3 « 18 » (∞) .....             | 434        | <b>338.8:666.16(∞).....</b>     | <b>34</b>  |
| 33(∞).....                         | 58         | <b>4</b>                        |            |
|                                    |            | 34 (01)] (063) « 1914 »(∞)..... | 453        |
|                                    |            | 341.....                        | 34         |
|                                    |            | 6                               |            |
|                                    |            | 341.1 «1913 » (728).....        | 268        |
|                                    |            | <b>341.1«1915».....</b>         | <b>...</b> |
|                                    |            | <b>...269</b>                   |            |

|                                        |                        |
|----------------------------------------|------------------------|
| 341.226 (063) «1913 »                  | .....155               |
| (∞).....454                            | 378(43).....           |
| 341.25.....                            | ....441                |
| ..... 97                               | 378(44:∞).....         |
| 341.28.16(062) (                       | .....349               |
| ∞)..... <b>253</b>                     | 378 (493               |
| 341.28.54.....                         | :∞).....235            |
| .....313                               | 378(494.92).....       |
| 341.29:551.46(062)                     | ..... 64               |
| (∞).....170                            | 38(061)                |
| 341.29.326 (062)                       | (∞)..... 66            |
| (∞).....375                            | 38 (062) « 1913        |
| 341.32.....                            | » (∞).....567          |
| .....346                               | 38 (062)] (063) « 1913 |
| 341.5:347.79] (061)                    | » (∞).....177          |
| (∞).....347                            |                        |
| 341.63(061)                            |                        |
| (∞).....454                            |                        |
| 341.63(44:43).....                     |                        |
| .....546                               |                        |
| 342.83(063) «1913»                     |                        |
| (∞)..... 78                            |                        |
| 347.23:341.5(52).....                  |                        |
| .....347                               |                        |
| 347.77 (063) «1913                     |                        |
| » (∞)..... 79                          |                        |
| 347.78 (062)                           |                        |
| (∞)..... 82                            |                        |
| 347.78 (062) «1913                     |                        |
| » (∞).....456                          |                        |
| 347.79.....                            |                        |
| .....525                               |                        |
| 351.714.7 (063) « 1913 » (46           |                        |
| + 72 +                                 |                        |
| 8).....269                             |                        |
| 351.715.1(43).....                     |                        |
| .....154                               |                        |
| 351.773 (063) «1913                    |                        |
| » (∞).....171                          |                        |
| 351.816(72.98).....                    |                        |
| ..... 63                               |                        |
| 351.83 (062)                           |                        |
| (∞).....63,456                         |                        |
| 352 (063) « 1913 »                     |                        |
| (∞).....83,457                         |                        |
| 352 (064)                              |                        |
| (∞).....207,472                        |                        |
| 362.191.....                           |                        |
| .....532                               |                        |
| 362.191 (063) «1912»                   |                        |
| (∞).....172                            |                        |
| 362.191 (063) «1913 »                  |                        |
| (∞).....565                            |                        |
| 362.7 (063) «1913 »                    |                        |
| (∞).....270                            |                        |
| 37 (063)« 1913                         |                        |
| » (∞).....173                          |                        |
| 371.7(063) «1913»                      |                        |
| (∞).....377                            |                        |
| 371.73.....                            |                        |
| <b>64</b>                              |                        |
| 371.73 (063) « 1913 » (∞).....377, 458 |                        |
| 371.73(064)                            |                        |
| (∞).....207                            |                        |
| 372 (062)                              |                        |
| (∞).....174                            |                        |
| 373 (063) «1913                        |                        |
| » (∞).....461                          |                        |
| 373 (079.5)                            |                        |
| (∞).....155                            |                        |
| 374.64(43.515).....                    |                        |
| .....254                               |                        |
| 378(063) «1913                         |                        |
| »(∞).....175                           |                        |
| 378(063) «1912 » (7 +                  |                        |
| 8).....273                             |                        |
| 378(4).....                            |                        |

38 (07)  
 (∞).....349  
 38(07)] (063) «1913 »  
 (∞).....178  
 38 (07)] (064)  
 (∞).....473  
 38:63.74(931:42).....  
 .....549  
 38:63.75(∞).....  
 .....548  
 38:664.944(42:∞).....  
 ..... 65  
 381.27(494).....  
 .....441  
 382 (∞).....  
 .....257  
 382 (064) (46).  
 .....198  
 382 (42).....  
 .....351  
 382 (43)  
 .....352  
 382(497.2).....  
 .....258  
 382  
 (73).....258,  
 354  
 382:629.113(47).....  
 .....357  
 382:63.651(∞:43).....  
 .....358  
 382:669.1.....  
 .....259  
 383.....  
 ....330  
 383.22 (064)  
 (∞).....478  
 384.6(4:42).....  
 .....442  
 385(57).....  
 .....442  
 385 (81 +  
 899).....444  
 386.2(86:62).....  
 .....550  
 387.1(496.11).....  
 .....444  
 387.5  
 (261)..... 67  
 387.5(4—  
 9).....259  
 387.5(43.525).....  
 ....358  
 398:553.8(∞).....  
 .....157  
 396(062)  
 (∞).....274  
 396 (063) «1913 »  
 (∞).....179  
 4.07  
 (∞).....  
 446  
 4.089.2:5(∞).....  
 .....157  
 4.089.2:5 (062)  
 (∞).....462  
 47-15 (063)  
 (∞)..... 87  
 52.381.....  
 .....158  
 52.8 (063) « 1911  
 »(∞).....379  
 52.876(062)  
 (∞).....421  
 52.93.....  
 .....334  
 53 (072)  
 (∞).....378  
 531.7.....  
 ...5, 552

54(072)  
 (∞).....88  
 543 (∞).....  
 .....159  
 5515 (∞).....  
 ..... 67  
 5515:63] (062)  
 (∞).....181  
 571 (063)  
 (∞)..... 88  
 572 (083.3)  
 (∞)..... 68  
 572(364)] (063) «1913 »  
 (∞).....568  
 572.9( = 964)  
 (∞).....553

|                                 |            |                                |          |
|---------------------------------|------------|--------------------------------|----------|
| 575(063) «1911 » ( ∞).....      | 569        | 653(064)                       |          |
| 59 (063) « 1913                 |            | (∞).....                       | 198      |
| »(∞).....                       | 570        | 654.23.31.....                 |          |
| <b>6.0043 (064)</b>             |            | ... 70                         |          |
| <b>(∞).....</b>                 | <b>479</b> | 654.25(4:7).....               |          |
| 6.064(4).....                   |            | ..... 69                       |          |
| .....195                        |            | 654.25(44:73).....             |          |
| 6.064(493)                      |            | .....446                       |          |
| (∞).....                        | 471        | 654.6.....                     |          |
| 6.064:31.....                   |            | .....555                       |          |
| .....160                        |            | 655 (064)                      |          |
| 61 (063) «1913 »                |            | (∞).....                       | 199,201  |
| (7+8).....                      | 277        | 655.38.....                    | 4        |
| 613.6:63.922.9.....             |            | 47                             |          |
| .161                            |            | 655.4 (063) « 1913 » (∞).....  | 387      |
| 613.87(062)                     |            | 656.224                        |          |
| (∞).....                        | 462        | (∞).....                       | 162      |
| 614.8(063) «1913 »              |            | 656.61.05(061)                 |          |
| (∞).....                        | 278        | (∞).....                       | 185      |
| 615.83 (063) «1913 » (∞).....   | 182        | 659.1 (063) «1913 » (∞).....   | 186      |
| 616 (063) «1912                 |            | 659.1:6.064(493.4).....        |          |
| »(∞).....                       | 463        | ..163                          |          |
| 616.21 (079.5)                  |            | 66(063) «1912 »                |          |
| (∞).....                        | 68         | (∞).....                       | 186      |
| 616.853(062)                    |            | 665.5                          |          |
| (∞).....                        | 89         | (∞).....                       | 16       |
| 616.89(062)                     |            | 4                              |          |
| (∞).....                        | 89         | 665.7 (064)                    |          |
| 616.89 (063) « 1913 » (∞).....  | 280        | (∞).....                       | 205      |
| 616.923(063) «1911 » (∞).....   | 382        | 677.11 (062) « 1913 » (∞)..... | 388, 576 |
| 616.995(062)                    |            | 677.2 (062) «1913 » (∞).....   | 577      |
| (∞).....                        | 91         | 69(05)                         |          |
| 616.995 (063) « 1913 » (∞)..... | 464        | (∞).....                       | 389      |
| 617.8 (063) «1912 » (∞).....    | 574        | 7(063) «1913 »                 |          |
| 62 (063) « 1913                 |            | (∞).....                       | 466      |
| »(∞).....                       | 465        | 725.945 (079)                  |          |
| 62.01 (063) «1912 » (∞).....    | 183        | (∞).....                       | 448      |
| 621.3(∞).....                   |            | 728.4(079)                     |          |
| .....260                        |            | (∞).....                       | 555      |
| 621.3 (062)                     |            | 77.853 (063) « 1913 » (∞)..... | 578      |
| (∞).....                        | 185        | 79 (064)                       |          |
| 621.55 (062)                    |            | (∞).....                       | 485      |
| (∞).....                        | 383        | 796 (062)                      |          |
| 621.55 (063) « 1913 » (∞).....  | 574        | (∞).....                       | 467      |
| 621.55(064)                     |            | 796 (063) «1913                |          |
| (∞).....                        | 484        | »(∞).....                      | 188      |
| 621.56 (063) « 1913 » (∞).....  | 91         | 796.52(079).....               |          |
| 625.7 (064)                     |            | ..... 71                       |          |
| (∞).....                        | 208        | 796.6(063) « 1913 » (∞).....   | 95,469   |
| 63.167.25                       |            | 796.7(493:                     |          |
| (62).....                       | 260        | ∞).....                        | 359      |
| 63.17 (079.1)                   |            | 796.915 (063) «1913 » (∞)..... | 469      |
| (∞).....                        | 359        | 797.12 (063) «1913 » (∞).....  | 194      |
| 63.21 (062)                     |            | 797.5 (062)                    |          |
| (∞).....                        | 385        | (∞).....                       | 188,579  |
| 63.441.2 (014)                  |            | 797.5(079.1).....              |          |
| (∞).....                        | 68         | .....361                       |          |
| 63.49 (063) « 1913              |            | 8.01                           |          |
| »(∞).....                       | 281        | (∞).....                       | 209      |
| 63.71 (063) «1914 »             |            | 9(063) «1913                   |          |
| (∞).....                        | 95         | »(∞).....                      | 284      |
| 63.756(64:44).....              |            | 9                              |          |
| .....161                        |            | (064.5).....                   |          |
| 640.241(4).....                 |            | .....448                       |          |
| .....261                        |            | 91 (065)                       |          |
| 647.1.....                      |            | (∞).....                       | 72       |
| .....295                        |            | 92R.....                       |          |
|                                 |            | ..... 73                       |          |

## ERRATA

- Page 71, ligne 29, lire *alpinisme* au lieu de *apinisme*
- » 95, » 38. » *vingt-septième* au lieu de *vingtième*.
  - » 104, » 23, » *Sundbarg* au lieu de *Sônberg*.
  - » 194, » 16, » 797.5 au lieu de 796.5.
  - » 205, » 35, » 655 (064) ( $\infty$ ) au lieu de 655 (065) ( $\infty$ ).
  - » 206, » 32, » *graphique* au lieu de *grahique*.
  - » 287, entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> ligne, lire ~ (062).
  - » 341, ligne 16, supprimer : *Représentation symbolique de l'histoire intellectuelle de l'humanité*.
  - » 364, » 13, lire 797.5(079.1).
  - » 367, » 1, » *Maenhaut* au lieu de *Maenhout*.
  - » 391, entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> ligne lire ~ (062).
  - » 398, ligne 25, lire *rationalisme* au lieu de *nationalisme*.
  - » 405, » 9, » Herzl eut aussi l'adhésion *immédiate et enthousiaste d'un certain nombre de savants, d'écrivains et d'artistes juifs*.
  - » 456, » 21, » 1913 au lieu de 1912.
  - » 462, » 12, » W Wittman au lieu de V Wittman.
  - » 493, note 1, ligne 4, lire S. Bauer au lieu de H. Bauer.
  - » » » » » ajouter *Wilmotte*.
  - » 494, » » » 10, lire *de Haulevitte* au lieu de *de Hauteville*.

1913.04.01 Le gouvernement ottoman fait remettre aux puissances européennes une note rédigée comme suit :

Le soussigné, ministre des affaires étrangères du Sultan, a pris connaissance de la note collective que les ambassadeurs d'Autriche, d'Angleterre et d'Italie lui ont remise le 31 mars 1913. Il a l'honneur d'informer Leurs Excellences, que le gouvernement impérial, appréciant les bienfaits de la paix, n'avait pas hésité à accepter la médiation amicale de leurs gouvernements en vue de mettre fin à l'état de guerre existant entre l'Empire ottoman et les États balkaniques. Guidé par les mêmes dispositions pacifiques, le gouvernement impérial accepte dans leur ensemble les bases préliminaires proposées par la susdite communication et s'en remet aux grandes puissances pour ce qui est du rétablissement de la paix.

1913.04.02 Il est procédé à Madrid, à l'échange des ratifications du traité franco-espagnol relatif au Maroc.

1913.04.04 La Conseil national de Suisse ratifie la Convention du Gothard.

1913.04.05 Les alliés balkaniques adressent aux puissances leur réponse à la note remise par elles.

Les alliés remercient les puissances pour les efforts qu'elles font pour amener la conclusion de la paix. Les alliés désirent sincèrement faciliter cette tâche aux puissances et ils acceptent les conditions proposées par les puissances avec les réserves suivantes :

1° En ce qui concerne la fixation définitive des frontières de la Thrace, la ligne mentionnée dans les conditions des puissances est acceptée comme base des négociations, mais non pas comme frontière définitive ;

2° La Turquie cède les îles de la mer Égée aux alliés ;

3° Les alliés croient qu'ils devraient savoir d'avance les frontières projetées de l'Albanie. Les alliés espèrent que ces frontières seront les mêmes que celles proposées par eux à Londres ;

4° La demande d'une indemnité de guerre doit être acceptée. Les alliés en font une question principale. La fixation du montant sera confiée à la commission chargée des questions financières dans laquelle les alliés seront représentés ;

5° Les alliés consentent que les opérations de guerre prennent fin dès le moment où les conditions auront été acceptées.

1913.04.05 L'escadre internationale, composée de trois navires autrichiens, deux italiens, un français, un anglais et un allemand, arrive en vue d'Antivari.

**1913.04.07** Au Reichstag s'ouvre la discussion du projet de loi sur les armements. En résumé, le chancelier de l'Empire prononce le discours suivant :

Le projet de loi militaire que nous présentons au Reichstag demande le renforcement de notre armée qui, de l'avis unanime de nos autorités militaires, est nécessaire pour assurer l'avenir de l'Allemagne. Si une guerre venait à nous être imposée maintenant, nous combattrions en toute confiance en la capacité et la bravoure de nos armées.

La question qui se pose est celle-ci : pouvons-nous continuer à nous offrir le luxe de renoncer aux dizaines de milliers de soldats que nous n'incorporions pas jusqu'à présent? Personne ne sait ici où et quand nous aurons une guerre, mais autant que l'intelligence humaine peut le prévoir, une guerre européenne ne saurait éclater sans que nous y participions. Nous aurons alors à lutter pour notre existence. Qui voudra assumer cette responsabilité que, dans une lutte pour la vie ou la mort, nous ne fassions pas donner toutes les forces dont nous pouvons disposer? Voilà l'idée qui s'est imposée à tous depuis quelques mois avec une puissance élémentaire.

Malgré la volonté des puissances de ne pas participer aux modifications territoriales dans les Balkans, une tension a longtemps subsisté qui amena l'Autriche et la Russie à prendre des mesures militaires extraordinaires. Je ne veux pas dire que la guerre fut imminente à aucun moment, mais à plusieurs reprises les cabinets directement intéressés ont eu besoin de tout le sentiment de leurs responsabilités pour enlever aux divergences de vues l'acuité qui eût pu conduire à un éclat.

L'Europe saura gré à sir Edward Grey de l'esprit de conciliation avec lequel il dirigea la conférence des ambassadeurs et l'Allemagne, qui s'est vue d'accord avec la politique anglaise, s'associe volontiers à cette gratitude. Sir Edward Grey a fixé les bases du règlement de la question d'Orient. Il s'agit maintenant de faire exécuter à tout prix les décisions des puissances.

La chute d'Audrinople n'a malheureusement pas hâté la conclusion de la paix. La réponse des États balkaniques aux propositions de l'Europe faisant actuellement l'objet de la délibération des puissances, je m'abstiendrai aujourd'hui d'en parler plus longuement.

De même en ce qui concerne la résistance provocatrice du Monténégro, il s'agit avant tout, que la coopération des grandes puissances se maintienne. Il importe que les résolutions de Londres soient exécutées le plus rapidement possible et avec énergie.

L'attitude observée réciproquement par les puissances et les États balkaniques a montré combien les événements dans les Balkans sont susceptibles de troubler les relations des cabinets européens. Dans le cas où une conflagration européenne mettrait en présence les Slaves et les Germains, ces derniers subiraient un désavantage qui résulte

pour eux de l'expansion de l'élément slave dans les Balkans. Je ne dis pas cela parce que je considère une conflagration européenne comme inévitable.

Les relations russo-allemandes sont amicales et ce ne sont pas les contrastes germano-slaves eux seuls qui déchaîneront la guerre entre les deux pays. Ce n'est pas nous, eu tout cas, qui la commencerons et je ne crois pas que les hommes qui sont au pouvoir en Russie la commenceront eux non plus. J'évoque simplement le danger de l'agitation panslaviste et la tension austro-russe qui en résulterait. L'Allemagne s'efforce d'atténuer autant que possible cette tension.

Je n'ai pas besoin de dire que notre fidélité à nos alliances va au delà d'une médiation diplomatique. Nous sommes obligés, lorsque nous songeons à notre avenir, de faire entrer en ligne de compte le déplacement de l'équilibre militaire et politique qui est la conséquence de la guerre balkanique...

Nos relations avec le gouvernement français sont bonnes. Et je rappelle volontiers ce mot de Bismark : « Si nous étions sûrs que les Français maintiendraient la paix avec nous tant que nous ne les attaquerons pas, la paix serait assurée pour toujours. » Il n'y a rien de changé à cela. Pendant quarante ans, nous avons donné, dans des moments très critiques, à la France et au monde, tant de preuves de notre volonté de vivre en paix avec notre voisin de l'ouest, que nous n'avons pas besoin de revenir longuement là-dessus.

Bismark craignait une attaque de la France, lorsque cette puissance aurait une raison de se croire supérieure à l'Allemagne. J'ai toutes raisons de croire que le gouvernement français actuel veut vivre en paix avec nous. L'avenir amènera-t-il des changements et lesquels? C'est ce que personne ne sait. Je ne crois pas qu'aucun homme d'État désire une guerre, car on ne peut s'en représenter les dimensions, mais la puissance de l'opinion publique s'est accrue et, au sein de cette opinion, la pression de ceux qui font le plus de bruit et qui sont une minorité. La nation française, si apte à la guerre, si avide de gloire et d'honneur, si patriote et pleine d'abnégation qu'elle soit, je ne crois pas que dans son ensemble elle pousse à la guerre. C'est pour certains cercles de la nation française, non seulement parmi les chauvins, mais même parmi des éléments calmes et pondérés, qu'est arrivé ce que craignait Bismarck. On croit sinon nous être supérieurs, tout au moins être à notre hauteur, et cela en se basant sur la confiance en la force de l'armée française, en l'alliance avec la Russie et peut-être aussi sur l'espoir dans l'amitié anglaise.

L'armée russe est en pleine réorganisation. La France veut maintenant rétablir le service de trois ans. Je ne vois là pas plus une provocation que notre loi en est une. La France veut simplement être aussi forte qu'elle le peut. L'Allemagne provoquerait la destinée si elle disait : « Nous sommes assez forts pour faire la guerre. Nous pourrions être plus forts, mais cela nous coûterait trop cher. » Un tel état d'esprit

fut toujours avant-coureur de la défaite. L'Allemagne augmente ses effectifs non parce qu'elle veut la guerre, mais parce qu'elle veut la paix et qu'en cas de guerre elle veut vaincre. Lorsque le projet que nous vous présentons aura acquis force de loi, nous ne troublerons pas plus la paix du monde que nous ne l'avons fait jusqu'à présent. Quant aux relations anglo-allemandes, j'adhère tout d'abord au désir exprimé par les hommes d'État anglais de voir s'effectuer un rapprochement politique amical de groupement à groupement. La proposition, renouvelée récemment par M. Winston Churchill, de suspendre pour une année les constructions navales, proposition dont la réalisation est bien difficile, fut faite en tous cas sous une forme qui marque un grand progrès et un retour de confiance dans les relations anglo-allemandes.

M. Churchill a dit que l'Angleterre faisait concourir sa force au maintien de la paix. L'Allemagne ne veut pas autre chose. Elle veut, quand ce sera nécessaire, jeter de tout son poids son mot dans la balance pour la paix.

L'historien ne connaît pas de peuple qui ait péri écrasé sous le poids de ses propres armements, alors que de nombreuses nations ont succombé pour avoir négligé leur défense nationale. Un peuple qui n'a pas assez d'abnégation, qui ne croit plus être assez riche pour entretenir ses armements, a fini de jouer son rôle.

*1913.04.10* Déclaration officielle du blocus international des côtes monténégrine et albanaise, entre le port d'Antivari et l'embouchure du fleuve Drin.

*1913.04.10* Le Gouvernement russe publie au sujet de son attitude dans les événements balkaniques la note suivante :

Le but principal poursuivi par le Gouvernement russe lors des succès militaires des alliés balkaniques était d'assurer aux vainqueurs dans la mesure du possible, le résultat de leur victoire. Des négociations compliquées et pénibles permirent d'atteindre ce but. Les alliés ne purent, en effet, obtenir le succès que grâce à la non-intervention des puissances, la localisation de la guerre n'étant possible qu'à deux conditions : 1° renoncement des grandes puissances à des avantages territoriaux ou autres pour leur compte particulier ; 2° renoncement à toute action individuelle de leur part : revision de la situation créée par la guerre et son adaptation aux intérêts des grandes puissances, intérêts auxquels ces dernières ne pouvaient pas renoncer, ce qui ne dépendait que du concert européen dont la décision est prise au nom de l'Europe entière. Les actions individuelles des puissances ne pouvaient être prévenues que par la reconnaissance solidaire de la force obligatoire des décisions de l'Europe. Dans ces conditions, une conférence d'ambassadeurs fut convoquée à Londres et elle vient d'achever la lourde tâche de la détermination des frontières nord et nord-est de l'Albanie. D'un autre côté, les intérêts albanais étaient protégés par

l'Autriche et l'Italie qui considéraient le maintien du *statu quo* dans l'Adriatique comme étant d'un intérêt si vital qu'elles n'admettaient nulle objection à ce sujet. Après de longues négociations on aboutit à un compromis résultant de concessions réciproques. En conservant Prizrend, Ipek, Diakova et Dibra aux Slaves, la Russie crut nécessaire de consentir à l'annexion de Scutari à l'Albanie. Cette concession fut faite en vue du maintien de la paix dont l'ébranlement pour une telle cause aurait paru une absurdité manifeste, Scutari étant une ville purement albanaise et étant le siège d'un archevêché catholique. Ces raisons sont pleinement confirmées par le rapport du vice-consul russe à Scutari qui, preuves en mains, montre que les Monténégrins ont été incapables d'assimiler plusieurs milliers d'Albanais qui s'établirent à l'intérieur des frontières du Monténégro, fixées il y a trente-cinq ans. Par conséquent, l'annexion d'une partie du sandjak de Scutari ne ferait qu'affaiblir le Monténégro par l'adjonction, à des Monténégrins peu nombreux, de 100,000 hommes étrangers. Le roi Nicolas passa outre à l'engagement qu'il avait pris de prévenir la Russie au cas où il voudrait déclarer la guerre et de lui demander son assentiment.

Néanmoins, l'empereur prêta une aide magnanime au Monténégro, lui procurant des ressources et donnant son assistance à la population. Lorsque la question de Scutari fut résolue, le roi en fut amicalement prévenu et reçut l'indication de la grave responsabilité qu'il assumerait en cas de continuation de sa résistance. Ces démarches auprès du roi du Monténégro restèrent infructueuses et il devint clair que ce souverain basait ses calculs sur une immixtion de la Russie et des grandes puissances dans les affaires balkaniques et même sur une guerre européenne. Le Gouvernement russe ne put donc pas résister à l'exécution des mesures devenues nécessaires depuis le refus du roi Nicolas de se soumettre à l'arrêt des puissances. Le Gouvernement impérial ne perd pas l'espoir que le Monténégro cessera ses efforts opiniâtres et considérera que son amour-propre n'est pas atteint par le fait qu'il se soumettra à la volonté de l'Europe. En ce cas, l'Europe saura trouver le moyen d'alléger la situation du peuple monténégrin accablé par les sacrifices excessifs qu'exige le siège de Scutari. La Russie, grande puissance slave orthodoxe n'a jamais ménagé les secours et les sacrifices à ses frères. Mais ces derniers à leur tour ont notamment le devoir, qu'on ne sait pas toujours leur rappeler, de respecter les conseils dont la Russie n'abuse pas et de se souvenir que si celle-ci est fière de leurs succès, ces succès n'auraient pas pu être obtenus sans la Russie. De telles relations entre la Russie et les peuples slaves excluent toute hostilité envers les autres nations.

Consciente de son droit absolu et de sa force, la Russie n'a pas besoin de passer de l'inquiétude aux menaces qui n'expriment pas la force d'un peuple.

1913.04.13 Incident à Nancy où des Allemands auraient été molestés par des jeunes gens.

- 1913.04.13 Le roi d'Espagne Alphonse XIII, subit un attentat de la part de Rafaël Sanchez Alegro, qui tire sur lui, sans l'atteindre, trois coups de revolver.
- 1913.04.14 La grève générale éclate en Belgique pour l'obtention de l'égalité du droit de suffrage : elle englobe de 300,000 à 400,000 ouvriers.
- 1913.04.14 Une note est remise par les ministres des puissances en réponse aux dernières objections des alliés balkaniques.
- 1913.04.18 Des révélations sont faites au Reichstag, par le député Liebknecht, relativement aux fournitures militaires.

Voici quelques passages de son discours :

Peut-être le ministre de la guerre se fera-t-il remettre *un* jour le dossier d'un certain M. Schœps. Je puis lui indiquer la source : tribunal provincial III, Berlin, vol. 5, i. 675-10. Il trouvera dans ce dossier une documentation aussi variée qu'intéressante sur l'une des plus grandes fabriques d'armes de l'Allemagne, la Fabrique allemande d'armes et de munitions. On trouve, entre autres, dans ce dossier, la copie d'une lettre adressée à un agent de la société à Paris, à Paris, dis-je, pourvue du numéro 8236. En voici le texte :

« Nous venons de vous télégraphier : « Prière d'attendre à Paris une » lettre de ce jour. » Le motif de cette dépêche était que nous voudrions faire insérer dans un des journaux les plus estimés, si possible dans le *Figaro*, un article ainsi conçu : « L'administration militaire française » s'est décidée à activer sensiblement l'armement de nos troupes eu » mitrailleuses et à en commander un nombre double de celui prévu » tout d'abord. » Tel est l'article que destine au *Figaro*, l'un des journaux français les plus répandus, la Fabrique allemande d'armes et de munitions. La lettre se termine ainsi : « Nous vous prions de mettre « tout en œuvre en vue d'obtenir l'insertion d'une lettre de ce genre. » Signé : Fabrique allemande d'armes et de munitions, de Gontard, Jardin de Rosés. »

Cette lettre prouve que nos fournisseurs d'armements, que nos grandes fabriques d'armes allemandes, l'une d'entre elles, tout au moins, cette fabrique ne craint pas de lancer des nouvelles inexactes dans la presse française, d'où il résulterait que la France augmente ses armements. Dans quel dessein? Pour sauver la patrie? A quelles fins, je vous prie? En vue de provoquer une certaine surexcitation en Allemagne, afin de recevoir des commandes et de gagner beaucoup d'argent, afin que les louis d'or sonnent dans la caisse. Voilà, Messieurs, qui est particulièrement instructif. Je crois que nous n'avons pas encore eu d'aussi belle preuve du patriotisme de l'industrie allemande des armements.

Pouvons-nous d'ailleurs espérer que la Fabrique allemande d'armes et de munitions soit un phénomène ? Pensons au proverbe qui dit que « la persistance dans l'espoir rend plus d'un fou ». Je suis malheureusement obligé de détruire en vous de tels espoirs, en vous prouvant péremptoirement que la plus grande fabrique d'armes de l'Allemagne a recours à des manœuvres, que l'on pourrait difficilement concilier avec cette espèce de morale qui sans cela, comme j'ai pu conclure de certaines interruptions qui viennent d'être proférées, rencontrerait encore l'approbation de divers partis de cette Chambre. Je suis curieux de voir, Messieurs, si vous allez approuver *ce* que je vais vous dire.

Le comité de la fonderie d'aciers Frédéric Krupp, à Essen sur la Ruhr, a entretenu — je puis le dire maintenant, — jusque tout récemment, à Berlin, un agent nommé Brandt, ancien artificier, dont la tâche consistait à entrer en relations avec des employés de chancellerie des autorités de l'armée et de la marine, en vue de les corrompre, afin d'obtenir par ce canal connaissance de documents secrets, dont le contenu intéresse la maison. Et ce qui l'intéresse, ce sont spécialement les intentions des autorités touchant les questions d'armements, les données sur les constructions effectuées par les autorités, ainsi que sur la concurrence, les résultats des essais effectués, ainsi que les prix demandés par les maisons concurrentes, ou qui leur sont accordés. À cette fin, on avait mis à la disposition de M. Brandt des moyens considérables.

Cette célèbre maison allemande emploie ainsi d'une façon systématique ses capitaux à amener de hauts fonctionnaires ou de petits employés prussiens à trahir des secrets militaires. Cet état de choses dure depuis des années. Les armoires secrètes d'un M. de Dewitz, à Essen, haut fonctionnaire de la maison Krupp, contiennent — ou contenaient — des piles soigneusement triées de ces rapports secrets...

Ce que je viens de vous dire ne repose pas sur une simple communication qui m'aurait été faite de part ou d'autre. Je puis ajouter que j'ai naturellement donné connaissance au ministre de la guerre des agissements qui m'ont été signalés. J'ai été spécialement rendu attentif au fait qu'une révélation anticipée de ces manœuvres pourrait avoir pour effet de mettre à même cette maison, grâce aux moyens financiers considérables dont elle dispose, de détruire toutes les preuves et d'agir efficacement sur les personnalités désagréables.

Dans cette affaire, le ministre de la guerre a fait tout son devoir. Le ministre de la guerre est intervenu à l'égard des civils aussi bien que des militaires. L'enquête préalable, pour autant qu'elle n'est pas actuellement terminée, vise six ou sept personnes — je ne puis le dire en ce moment et ne veux divulguer les noms. L'enquête a été poursuivie avec une énergie digne d'éloge. Les inculpés ont été mis en état d'arrestation préventive. Ce sont des personnages haut placés ! L'administration militaire est donc indemne de tout reproche. L'enquête est close dans ses grandes lignes *et* a confirmé jusqu'aux virgules ce que je viens d'avancer. L'enquête ne pouvant plus être compromise, j'ai considéré

comme étant mon devoir et de mon obligation, dans l'intérêt du peuple allemand et de la paix européenne, de dévoiler ces faits.

Telle est la situation. Permettez-moi une petite digression. Quant on voit que la fabrique d'armes et de munitions a recours à des manœuvres comme la lettre à son agent de Paris que je vous ai lue, on est obligé d'admettre qu'elle ne craindrait pas de faire usage des mêmes procédés que la maison Krupp. Et quand nous voyons la maison Krupp faire usage des manœuvres que je vous ai citées, nous pouvons être certains qu'elle ne se gênera pas pour employer les mêmes moyens que la Fabrique d'armes et de munitions. Ceci est de toute évidence. On doit s'attendre à tout de la part d'entreprises dont les principes de morale et de conscience sont descendus je ne dirai pas à l'étiage, mais au-dessous de l'étiage, qu'il s'agisse de la Fabrique d'armes et de munitions ou de Krupp.

Je veux maintenant revenir à Dillingen. C'est le complément nécessaire de mon argumentation. Dillingen signifie : M. de Schubert. M. de Schubert = Stumm. M. Stumm = la *Post*. Il n'est pas sans intérêt de le savoir. Le journal la *Post* ! Le journal la *Post* est bien connu. Personne n'ignore les « ânes de la poste ». Eh bien, Messieurs, le fait important est celui-ci : Dillingen = la *Post*. N'est-ce pas la même *Post* qui, en 1911, a écrit l'article intitulé : « Guillaume le timide, le valeureux poltron ? » C'était bien la *Post*, je vous prie d'en prendre note. Et c'était la *Post* qui — laissons de côté d'autres faits, — était le premier organe, comment dirai-je ! — de la clique de l'état-major aux pieds de laquelle se trouve aujourd'hui le ministre de la guerre. Messieurs, n'est-ce pas également la *Post* qui, comme la paix menaçait dans les Balkans — pour parler le langage de ceux qui sont intéressés aux armements, — découvrit subitement dans un article habilement calculé, paru à la fin de février, que maintenant que la paix paraissait imminente en Orient, une nouvelle source de dangers, plus grave encore, surgissait à l'Occident ! Et n'est-ce pas la *Post* qui a battu si fortement monnaie au moyen des incidents de Nancy, en frappant de son épée patriotique sur son bouclier patriotique, à l'instar des anciens Germains !

La *Post* a écrit ces articles venimeux sur cette « nouvelle source de dangers redoutables » à propos des incidents de Nancy, elle a ferraillé, comme je le disais, sur son bouclier patriotique comme on ne peut le faire que sur les planches. En réalité, elle ne frappait que sur sa bourse, ce qui produisait le même son que le patriotisme. Qui contestera le lien qui existe entre les criailleries d'une certaine presse à propos des incidents de Nancy et les intérêts particuliers des personnes intéressées aux armements, criailleries au sujet d'incidents comme on en a déjà vus précédemment, et que l'on regrette partout, en France comme ailleurs ! Ces incidents sont exploités systématiquement par une certaine presse, afin d'accuser toujours davantage l'antagonisme entre la France et l'Allemagne et de créer ainsi un état d'esprit favorable aux lois par lesquelles on crée des armées formidables, et de produire les

gams énormes qu'escomptent les fournisseurs militaires intéressés à ces armements, à l'occasion de chaque loi militaire.

Messieurs, ce sont là choses évidentes. Les cas de Nancy et Besançon, avec leurs accessoires, ont été les bienvenus pour cette presse, au moment où une détente internationale menaçait... la bourse des fournisseurs militaires.

Ce que j'ai dit, Messieurs, concerne la *Post*. Mais nous savons aussi que des liens étroits existent entre d'autres fabricants d'armements et d'autres journaux d'Allemagne, qui ont toujours été au premier rang pour recommander les solutions guerrières et pour s'opposer à toute solution pacifique des conflits surgissant en Europe. Je n'ai qu'à citer la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, organe qui porte l'empreinte évidente de la cupidité des fournisseurs. Et ce que cela signifie, je vous l'ai déjà démontré au moyen de quelques exemples. On ne peut tirer, Messieurs, quelques conclusions. Tout le monde sait comment on pratique la politique coloniale. L'une des méthodes les plus connues consiste à répandre des émissaires secrets et toutes sortes d'agents provocateurs dans le pays que l'on veut convertir à la politique coloniale. Je n'irai pas aussi loin. Je n'insinuerai pas que les agents des capitalistes allemands aient directement contribué à provoquer certains incidents désagréables en France ; je prétends seulement que l'on doit dissiper les moindres doutes à ce sujet ; l'absence de scrupules avec laquelle on a exploité ces incidents nous en donne le droit. On est en droit de tout attribuer à ces surpatriotes, à ces surpatriotards, pourrait-on dire...

Messieurs, rappelez-vous ceci que ce sont les mêmes milieux qui battent monnaie des discordes des nations. Qu'ils soient en Allemagne ou en France, ils ont partout les mêmes intérêts. L'accroissement des armements en France n'agit pas sur les concurrents allemands comme dans la plupart des industries ; ces « concurrents » sont de bons compères. Nos Krupp, Stumm et compagnie, nos fabriques d'armes et de munitions ne peuvent rien désirer de mieux qu'une amélioration sérieuse des armements français, parce qu'en pareil cas ils reçoivent beaucoup de commandes et gagnent beaucoup d'argent. Ce sont les mêmes personnes pour lesquelles semer et fomentier la discorde entre les peuples, pour n'importe quel motif, signifie : gagner de l'argent. Ce sont les mêmes dont le gain est complètement indépendant de la cause d'un conflit entre nations et de son issue, mais est en fonction du degré de haine qui pousse les peuples les uns contre les autres. Messieurs, c'est là l'essentiel, si l'on veut comprendre la psychologie de cette sorte de capitalistes, et il est indispensable de la connaître si l'on veut comprendre comment ils peuvent exciter les esprits en France et en Allemagne, pour agir indifféremment en France ou en Allemagne. Dans tous les cas leurs intérêts communs en profitent, dans tous les cas ils gagnent de l'argent.

Je suis convaincu que les maisons françaises, le Creusot et Schneider, ne sont pas plus scrupuleuses que nos maisons allemandes, et il est fort

probable que la presse chauvine française — qui n'est, en effet, pas plus dangereuse que la nôtre, — dépend tout autant de ceux qui sont intéressés aux armements que les plus cocardiers de nos journaux.

1913.04.19 Décès de M. Paul Janson, l'un des dirigeants de la gauche radicale en Belgique.

1913.04.19 Signature d'un armistice entre la Turquie et les alliés balkaniques, sauf le Monténégro.

1913.04.21 Réponse définitive des alliés aux propositions de médiation des puissances.

1913.04.23 Reddition de Scutari ; la garnison obtient les honneurs de la guerre.

1913.04.24 Fin de la grève générale en Belgique.

1913.04.24 M. Bryan, dans une réunion du corps diplomatique, communique le projet de convention que le Gouvernement américain voudrait conclure avec chaque nation et en vertu duquel une enquête serait ouverte, avant de recourir aux armes, lors de chaque conflit qui surviendrait.

1913.04.26 Signature à Pékin du contrat de l'emprunt international dit des cinq puissances.

1913.04.26 Inauguration de l'Exposition universelle et internationale de Gand.

1913.04.27 Les représentants des grandes puissances remettent au Gouvernement du Monténégro, la communication suivante :

Nous avons l'honneur de déclarer collectivement au Gouvernement royal de Monténégro que la prise de Scutari ne modifie aucunement la décision des puissances relatives à la délimitation de l'Albanie au nord et au nord-est, et que, eu conséquence, la ville de Scutari doit être évacuée dans le délai le plus bref possible et remise aux puissances représentées par les commandants des forces navales internationales.

Le Gouvernement royal de Monténégro est invité à donner une prompt réponse à cette communication.

1913.05.02 Signature du protocole final qui règle le différend entre la Bulgarie et la Roumanie.

1913.05.02 Réponse est donnée par le Monténégro à la note des puissances.

Le Gouvernement royal monténégrin a eu l'honneur de recevoir la communication des grandes puissances en date du 27 avril. Il croit de son devoir, tout en tenant compte le plus possible des intérêts

nationaux dont il a la garde, d'exposer les motifs qui l'ont déterminé à ne pas prendre connaissance simplement des décisions des puissances concernant les frontières nord et nord-est de l'Albanie.

Le Gouvernement royal regrette avant tout de n'avoir pas été consulté avec ses alliés au sujet de la délimitation des frontières de l'Albanie qui a été délivrée du joug ottoman par les armées alliées victorieuses. C'est à ces dernières seules que cette province est redevable de son émancipation politique. D'autre part, la délimitation des frontières de l'Albanie détermine en même temps les conditions territoriales des États alliés et solutionne une série de questions politiques et économiques qui ne peuvent être indifférentes à ces États. En conséquence, le Gouvernement royal ne peut s'empêcher de constater qu'au cours des pourparlers entre les grandes puissances, la nécessité de consulter les alliés s'imposait, notamment après la communication du mémoire des délégués balkaniques à Londres, du moment que la création du nouvel État albanais autonome doit avoir une influence déterminante sur le développement politique des États balkaniques. Le Gouvernement royal croit, en outre, que la fixation des limites de l'Albanie ne pouvant de par sa nature être exécutoire qu'après la conclusion de la paix entre les alliés et l'Empire ottoman, toute mesure prise par les grandes puissances pour l'évacuation des places ci-devant assiégées et les territoires occupés, ainsi que pour la cessation des hostilités, implique nécessairement la violation de la neutralité, c'est-à-dire du droit qu'ont les alliés d'opérer comme belligérants sur toute l'étendue du théâtre de la guerre turco-balkanique et, par conséquent, une limitation arbitraire de la base des négociations pour la paix avec l'Empire ottoman.

Le Gouvernement royal regrette que les raisons précitées ne lui aient pas permis de prendre acte de la délimitation de frontières en question, surtout pour ce qui concerne le règlement de la question de Scutari et de son territoire, dont la délimitation, tout à l'avantage d'un État inexistant, est dirigée assurément contre les intentions des grandes puissances, contre la sécurité de l'État monténégrin et contre ses intérêts les plus vitaux, ce qui, dans l'opinion du Gouvernement royal, constitue une manifestation injuste. Les grandes puissances ayant décidé le blocus de la côte monténégrine pour exercer une pression sur le Monténégro en vue de l'abandon du siège de Scutari, ce n'est pas dans l'intention de défier la volonté de l'Europe, mais plutôt dans la plénitude de la conscience de ses devoirs nationaux, que le Gouvernement royal a refusé de se soumettre à une décision qui le prive d'une ville et d'un territoire considérés par lui, d'accord avec la nation tout entière, comme essentiellement importants pour le Monténégro, et c'est animé par le même esprit et déterminé par les besoins impérieux de sa conservation qu'il a eu l'honneur de déclarer le 21 avril aux grandes puissances, d'accord avec ses alliés, qu'il se réservait dans le cours des négociations avec la Porte le droit de

débattre avec les grandes puissances les questions se rapportant à la fixation de la frontière d'Albanie.

Sur ces entrefaites, la ville de Scutari a capitulé. Le Gouvernement royal, soucieux de témoigner sa déférence aux grandes puissances, s'empresse de déclarer que ce fait nouveau ne constitue aucunement dans sa pensée un défi à la décision qui concerne le sort de Scutari. La prise de possession de la ville à la suite de la capitulation du 23 avril n'est que la conséquence logique et naturelle d'un état de choses antérieur et n'est qu'une opération militaire conçue et exécutée en vertu de cette pleine et entière liberté d'action que le Gouvernement royal a hautement revendiquée plus d'une fois au cours de cette guerre conformément aux principes imprescriptibles du droit des gens.

Le Gouvernement royal est cependant obligé d'appeler l'attention des grandes puissances sur les manifestations qui ont suivi l'entrée des troupes monténégrines à Scutari et qui, de l'avis des témoins les plus impartiaux, n'ont été qu'une série de justifications des thèses du Gouvernement royal formulées à Londres sur l'état d'esprit de la population de Scutari. L'accueil chaleureux et unanime que toutes les classes de la population, à quelque confession religieuse qu'elles appartiennent, ont fait à l'armée monténégrine, les déclarations de loyalisme et d'attachement faites par l'archevêque de Scutari, par le clergé et les notables catholiques aussi bien que par les notables musulmans, ne laissent planer aucun doute sur les dispositions de la population de Scutari, qui a bien le désir de voir se réaliser une annexion profitable à la ville tant au point de vue politique qu'au point de vue économique. Ces preuves non équivoques d'adhésion de la part de la population pourraient être de nature à modifier les résultats de l'enquête faite par les grandes puissances sur des données insuffisantes.

En présence de cet état de choses et pour les raisons que le Gouvernement royal vient d'analyser et de soumettre au jugement éclairé des grandes puissances, le Gouvernement royal a l'honneur de déclarer qu'il reste fidèle à la communication faite aux grandes puissances en date du 8/21 avril et qu'il se réserve d'aborder la question de Scutari le jour où dans le cours des négociations de paix avec l'empire ottoman, les alliés débattront avec les grandes puissances la fixation définitive des frontières de l'Albanie.

1913.05.05     Le Gouvernement monténégrin remet le sort de Scutari entre les mains des puissances.

1913.05.06     Le tribunal d'arbitrage de La Haye rend sa sentence au sujet des vapeurs français saisis lors de la guerre italo-turque.

1913.05.06     La seconde Chambre du Parlement d'Alsace-Lorraine vote à l'unanimité et sans discussion, une motion invitant le Statthalter à donner des instructions au représentant d'Alsace-Lorraine au Conseil fédéral, pour qu'il s'emploie avec énergie contre

l'idée d'une guerre entre l'Allemagne et la France et agisse au Conseil fédéral pour que celui-ci examine les voies et moyens susceptibles d'amener un rapprochement entre la France et l'Allemagne.

1913.05.08 Visite officielle du roi d'Espagne Alphonse XIII en France.

1913.05.10 Mort à Bruxelles, du député socialiste Hector Denis, économiste et sociologue remarquable, ancien professeur à l'Université de Bruxelles.

1913.05.11 Réunion à Berne de la Conférence interparlementaire franco-allemande. Elle aboutit à l'adoption à l'unanimité et par acclamation de la résolution suivante :

La première Conférence des parlementaires français et allemands, réunie à Berne le 11 mai 1913, répudie énergiquement toute solidarité dans les détestables campagnes d'excitations chauvines de toutes sortes et les coupables spéculations qui menacent des deux côtés de la frontière d'égarer le bon sens et le patriotisme des populations.

Elle sait et proclame que les deux pays, dans leur immense majorité sont fermement attachés à la paix, condition absolue de tout progrès.

Elle s'engage à une action incessante pour dissiper les malentendus, prévenir les conflits et remercie de tout cœur les représentants d'Alsace et Lorraine d'avoir facilité, par leurs nouvelles déclarations, votées à l'unanimité, le rapprochement des deux pays pour une oeuvre commune de conciliation.

Elle invite ses membres à faire tous leurs efforts pour amener les gouvernements des grandes puissances à modérer leurs dépenses navales et militaires.

Elle appuie chaudement la motion Bryan, secrétaire d'État aux États-Unis, relative aux traités d'arbitrage.

Elle demande que les conflits qui pourraient s'élever entre les deux pays et qui ne seraient pas réglés par la voie diplomatique soient déferés au tribunal arbitral de La Haye.

Elle compte sur les membres pour engager dans ce sens une action énergique et soutenue.

Elle estime qu'un rapprochement de la France et de l'Allemagne faciliterait l'entente des deux grands groupements européens et préparerait par là l'établissement durable de la paix.

Elle décide que son bureau sera constitué en comité permanent, qui se complètera par cooptation dans les deux pays.

Elle leur donne mandat de convoquer périodiquement la Conférence ou sa réunion d'urgence si les circonstances l'exigent.

1913.05.14 Remise solennelle de la ville de Scutari par la garnison internationale.

1913.05.24 Mariage de la princesse Victoria-Louise de Prusse, fille de l'empereur Guillaume II, avec le prince Ernest-Auguste de Cumberland, en présence du tsar de Russie, du roi et de la reine d'Angleterre.

1913.05.30 Signature à Londres des préliminaires de paix entre les alliés balkaniques et la Turquie. Ils sont rédigés comme suit :

ARTICLE PREMIER. — Il y aura, à dater de l'échange des ratifications du présent traité, paix et amitié entre Sa Majesté impériale le Sultan de Turquie, d'une part, et Leurs Majestés les souverains alliés, d'autre part, ainsi qu'entre leurs héritiers et successeurs, leurs États et sujets respectifs à perpétuité.

ART. 2. — Sa Majesté impériale le Sultan cède à Leurs Majestés les Souverains alliés, tous les territoires de son empire sur le continent européen à l'ouest d'une ligne tirée d'Enos, sur la mer Egée, à Midia, sur la mer Noire, à l'exception de l'Albanie.

Le tracé exact de la frontière d'Enos à Midia sera déterminé par une commission.

ART. 3. — Sa Majesté Impériale le Sultan et Leurs Majestés les Souverains alliés déclarent remettre à Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, à Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, à Monsieur le président de la République française, à Sa Majesté le roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes, à Sa Majesté le roi d'Italie et à Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, le soin de régler la délimitation des frontières de l'Albanie et toutes autres questions concernant l'Albanie.

ART. 4. — Sa Majesté Impériale le sultan déclare céder à Leurs Majestés les souverains alliés, l'île de Crète et renoncer en leur faveur à tous les droits de souveraineté et autres qu'il possédait sur cette île.

ART. 5. — Sa Majesté Impériale le sultan et Leurs Majestés les souverains alliés déclarent confier à Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, Sa Majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, Monsieur le président de la République française, Sa Majesté le roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, Sa Majesté le roi d'Italie, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, le soin de statuer sur le sort de toutes les îles ottomanes de la mer Égée (l'île de Crète exceptée) et de la péninsule du Mont-Athos.

ART. 6. — Sa Majesté Impériale le sultan et Leurs Majestés les souverains alliés déclarent remettre le soin de régler les questions d'ordre financier résultant de l'état de guerre qui prend fin et des cessions territoriales ci-dessus mentionnées à la commission internationale convoquée à Paris, à laquelle ils ont délégué leurs représentants.

ART. 7. — Les questions concernant les prisonniers de guerre, les questions de juridiction, de nationalité et de commerce seront réglées par des conventions spéciales.

1913.05.30 M. Bryan annonce que huit nations, l'Angleterre, l'Italie,

la France, la Russie, la Suède, la Norvège, le Brésil et le Pérou lui ont fait parvenir des réponses favorables en ce qui concerne le projet américain tendant au maintien de la paix par l'arbitrage des litiges internationaux. Il a déclaré qu'aucune nation n'avait formulé de réponse défavorable, bien que plusieurs eussent demandé un délai pour faire connaître leur opinion.

1913.05.31 M. Bryan et l'ambassadeur d'Angleterre ont signé, à Washington, le renouvellement pour cinq ans du traité général d'arbitrage entre l'Angleterre et les États-Unis.

1913.06.04 Ouverture, à Paris, des travaux de la Commission internationale financière des affaires balkaniques.

1913.06.08 En présence de la tension survenue entre la Bulgarie et la Serbie, au sujet des territoires conquis sur la Turquie, l'empereur de Russie intervient par le télégramme suivant :

La nouvelle de l'entrevue projetée à Salonique entre les ministres présidents des quatre pays alliés qui, par suite, se rencontreraient à Saint-Petersbourg, m'a fait le plus grand plaisir. Cette intention semblait indiquer le désir des États balkaniques de s'entendre et de consolider l'alliance qui jusqu'à présent a donné les résultats les plus brillants. C'est avec un sentiment pénible que j'apprends que cette décision n'a pas été mise à exécution et que les États balkaniques paraissent se préparer à une guerre fratricide qui pourrait ternir la gloire qu'ils ont acquise en commun.

Dans un moment aussi grave je fais appel directement à Votre Majesté ainsi que m'y oblige mon droit et mes devoirs. C'est à la Russie que les deux peuples bulgare et serbe ont remis, par acte de leur alliance, la décision de tout différend relatif à l'application des termes du traité et des conventions qui s'y réfèrent. Je demande donc à Votre Majesté de rester fidèle aux obligations contractées par elle et de s'en rapporter à la Russie pour la solution du différend actuel entre la Bulgarie et la Serbie.

Considérant la fonction d'arbitre non pas comme une prérogative, mais comme une obligation pénible à laquelle je ne saurais me soustraire, je crois devoir prévenir Votre Majesté qu'une guerre entre les alliés ne pourrait me laisser indifférent. Je tiens à établir que l'Etat qui aurait commencé cette guerre en serait responsable devant la cause slave et que je me réserve toute liberté quant à l'attitude qu'adoptera la Russie vis-à-vis des résultats éventuels d'une lutte aussi criminelle.

1913.06.11 Assassinat du grand vizir Mahmoud Chekhet pacha à Constantinople.

1913.06.11 Départ du transatlantique *Imperator* pour son premier voyage d'Europe en Amérique.

1913.06.15 Décès de l'écrivain belge Camille Lemonnier.

1913.06.15 Vingt-cinquième anniversaire de l'avènement au trône de Guillaume II.

1913.06.24 Visite officielle du président de la République française, M. Raymond Poincaré, en Angleterre. En débarquant à Portsmouth, il adresse au peuple anglais un message ainsi conçu :

Je me félicite très vivement de mettre le pied sur le sol britannique. La visite que je viens rendre à S. M. le roi George m'est une occasion unique de témoigner des sentiments unanimes de la nation française envers le fils du glorieux souverain sous les auspices duquel fut fondée la féconde amitié anglo-française. Ce n'est pas seulement en Europe, c'est partout dans le monde que les flots mouvants de la mer rapprochent et unissent dans un constant échange d'idées et d'intérêts les rives des deux grandes puissances coloniales. N'est-ce point que la nature même des choses veut que les deux peuples de Grande-Bretagne et de France soient toujours associés pour le progrès de la civilisation et le maintien de la paix dans le monde ? Jamais peut-être les nécessités et les bienfaits de cette solidarité dans le bien ne se sont mieux fait sentir qu'au cours des derniers événements. Jamais moment plus heureux ne pouvait être donné au président de la République française pour apporter le cordial salut de la nation amie au souverain qui conduit avec tant de sagesse et de droiture, les nobles traditions de sa race.

1913.06.28 L'inauguration du tunnel a lieu devant environ huit cents invités, parmi lesquels on remarque le ministre de France, les membres du corps diplomatique, les représentants des compagnies de chemins de fer. A cette occasion, des discours pacifistes ont été prononcés. Une nouvelle ligne de communication directe est ainsi ouverte entre la France, la Suisse et l'Italie.

1913.06.28 Les traités généraux d'arbitrage entre les États-Unis, le Portugal, le Japon et la Suède expirant en juillet 1913, sont renouvelés.

1913.06.30 La loi militaire est définitivement votée par le Reichstag. Les socialistes, les Polonais et les Alsaciens-Lorrains ont seuls voté contre le projet. La contribution de guerre est également votée dans la même séance.

1913.06.30 Les incidents entre Bulgares d'une part, Serbes et Grecs d'autre part prennent le caractère de faits de guerre et non plus de simples incidents de frontières ou de méfaits de bandes isolées. La situation dans les Balkans en est de nouveau troublée et la guerre sur le point d'éclater entre les alliés d'hier.

# Institut International de Bibliographie

## BUT DE L'INSTITUT

L'Institut de Bibliographie a été créé en 1895, par une première Conférence internationale et a été développé successivement par les conférences de 1897, 1900, 1908 et 1910.

Il a pour objet l'étude des questions concernant le Livre et l'organisation systématique de la Documentation sur des bases internationales et universelles.

Cette organisation implique :

1° L'unification et l'internationalisation des méthodes relatives à la rédaction, à la publication, au catalogage, au classement, à la conservation et à la communication des documents suivant le principe du minimum des conditions nécessaires pour réaliser l'entente dans ce domaine;

2° La coopération entre les institutions et les groupes de spécialités diverses en vue d'élaborer, suivant un plan d'ensemble, des méthodes unifiées et une direction commune, des travaux destinés à faciliter l'accès des sources de nos connaissances et en premier lieu un Répertoire Bibliographique Universel;

3° La constitution, au siège de l'Institut, de collections centrales de documents et de catalogues aussi complètes que possible : Répertoire Bibliographique, Répertoire Encyclopédique, Répertoire Iconographique, Bibliothèque Collective, • Musée des Méthodes;

4° La mise en relation permanente des grandes bibliothèques, des services scientifiques ou techniques d'information et de documentation, des sociétés scientifiques, des associations internationales, de manière à réaliser, à l'intermédiaire des documents, par le moyen du prêt réciproque et des échanges, un vaste réseau de communications intellectuelles;

5° La diffusion des livres, des documents et des autres sources de nos connaissances, en permettant aux travailleurs intellectuels, quel que soit le lieu de leur résidence, d'utiliser les collections centrales et celles des institutions rattachées au réseau international (consultation sur place, prêt, copie ou publication).

## Organisation de l'Institut

L'Institut International de Bibliographie est organisé sous la forme d'une association internationale ayant un caractère exclusivement scientifique.

MEMBRES. — Il comprend trois catégories de membres : les protecteurs ou bienfaiteurs, les particuliers et les collectivités (États, Villes, Services publics, Bibliothèques, Académies et Sociétés savantes, Associations internationales, Congrès, Musées, Universités, Établissements scientifiques, Instituts de recherches et d'enseignements, Publications périodiques et Journaux).

Sont membres, les personnes et les collectivités qui en font la demande et qui sont agréées par le Comité Directeur de l'Institut.

Les membres paient une cotisation annuelle de 10 francs. Ils ont la jouissance des collections centrales et des services de l'Institut, dans les conditions indiquées ci-dessus. Ils reçoivent gratuitement le *Bulletin* et ont droit, annuellement, à un nombre de fiches équivalant au montant de leur cotisation.

ORGANES. — L'Institut est administré par un Comité Directeur. Les collectivités affiliées sont représentées par un délégué au sein d'une Commission centrale. Elles sont également représentées dans les commissions spéciales de travail et d'organisation. Les membres se réunissent en assemblée générale lors des Conférences et des Congrès. Il est constitué un Comité de patronage composé des protecteurs et des bienfaiteurs de l'Institut.

SIEGE, LOCAUX. — Le siège de l'Institut est à Bruxelles. Les Répertoires de l'Institut y sont installés, 1, rue du Musée (Musées Royaux, 2<sup>me</sup> étage). La Bibliothèque collective est installée au Palais des Beaux-Arts, rue de la Régence, 3bis. Les Associations internationales sont installées, 27a, Montagne de la Cour. Heures d'ouverture : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

## Répertoires et Collections

I. — Répertoire Bibliographique Universel (11 millions de fiches) ;

II. — Catalogue central des Bibliothèques;

III. — Répertoire Iconographique Universel (200,000 documents) ;

IV. — Documentation générale (600,000 documents) ;

V. — Bibliothèque Collective (75,000 volumes ou brochures) ;

VI. — Musée des Méthodes documentaires.

# ISIS

REVUE CONSACRÉE A L'HISTOIRE DE LA SCIENCE  
PUBLIÉE PAR GEORGE SARTON, D. SC.

**BUT.** — Étudier la genèse et le développement des théories scientifiques, en tenant compte de tous les échanges d'idées et de toutes les influences que le progrès de la civilisation met constamment en jeu. Réunir tous les matériaux nécessaires pour cette étude et perfectionner ses méthodes et ses instruments de travail. — Il est à peine besoin de faire remarquer que cette œuvre de synthèse n'intéresse pas seulement les historiens de la science, auxquels elle est plus spécialement destinée, mais aussi les historiens proprement dits, les savants, les philosophes, les sociologues, en un mot, tous ceux qui désirent mieux comprendre l'évolution intellectuelle de l'humanité.

**PLAN.** — Chaque fascicule de la revue contiendra : 1° une CHRONIQUE (avis divers, sociétés, institutions, réunions et congrès, concours, enseignement, travaux en préparation, organisation des travaux collectifs, personalia, etc.) ; 2° un EDITORIAL consacré à la critique des méthodes ou à la philosophie de l'histoire, ou à la coordination des résultats acquis ; 3° des CONTRIBUTIONS ORIGINALES A L'HISTOIRE DE LA SCIENCE ; 4° des REVUES GENERALES sur différentes parties de l'histoire de la science, et sur les disciplines connexes que l'historien de la science doit connaître au moins superficiellement : histoire de la philosophie, histoire des religions, histoire de la technologie, histoire des beaux-arts... ; 5° des NOTES ARCHEOLOGIQUES ET ICONOGRAPHIQUES ; 6° des ANALYSES CRITIQUES des travaux récents les plus importants ; 7° des NOTES BIBLIOGRAPHIQUES RETROSPECTIVES sur les ouvrages anciens fondamentaux et des articles de haute vulgarisation consacrés à l'examen des sources et des instruments de travail indispensables à l'étude d'une question ou d'une époque déterminée ; 8° la BIBLIOGRAPHIE COMPLETE de tous les travaux récents relatifs à l'histoire de la science.

**ORGANISATION.** — ISIS sera publié en français, en anglais, en allemand et en latin, et paraîtra chaque trimestre, en fascicule de 10 à 13 feuilles in-8° environ. Quatre fascicules formeront un tome de 640 à 800 pages, avec figures et planches hors texte, s'il y a lieu. Le prix de souscription, par tome et par année, est de 30 francs, payables après la publication du premier fascicule.

**Rédaction et Administration :** GEORGE SARTON, à Wondelgem-lez-Gand, Belgique.

**Le programme de la revue sera envoyé franco  
sur demande**

# L'Union des Associations Internationales

## ORGANISATION

Le *Congrès Mondial* se réunit à intervalles de trois années minimum. La *Commission Centrale*, composée de délégués des Associations, se réunit annuellement. L'*Office Central* agit comme organe exécutif de l'Union. Il est aidé dans ses travaux, par six *Commissions* dans lesquelles toutes les Associations peuvent se faire représenter et qui envisagent toutes les questions du point de vue des relations mutuelles et interscientifiques : 1. Coopération et entreprises communes; 2. Réglementation et législation; 3. Systèmes d'unités; 4. Organisation interne des Associations et des Congrès; 5. Documentation et publications; 6. Langage scientifique et technique.

## CENTRE INTERNATIONAL

Le Centre International a été établi à Bruxelles, siège actuel de 65 organismes internationaux. Il est installé dans un ensemble de locaux, encore provisoires, mis gracieusement à sa disposition par le Gouvernement belge (4,200<sup>m<sup>2</sup></sup>). Un grand nombre d'Associations y ont leur domicile.

Les services et collections organisés en coopération au Centre International sont :

1° Le Musée International (16 salles, comprenant environ 3,000 objets et tableaux) ; 2° la Bibliothèque Collective Internationale (75,000 volumes) ; 3° le Répertoire Bibliographique Universel (11 millions de notices sur fiches classées par matières et par auteurs) ; 4° les Archives Documentaires Internationales (10,000 dossiers comprenant environ 300,000 pièces et documents iconographiques) ; 5° un Service collectif de librairie fonctionnant au sein de l'Office Central.

## PUBLICATIONS

L'Union fait paraître les publications suivantes : 1° *Actes du Congrès Mondial* (rapports, discussions et vœux) ; 2° *Annuaire de la Vie Internationale* (monographies résumant toutes les données de l'enquête permanente sur les Associations Internationales) ; 3° *La Vie Internationale* (revue mensuelle publiant des études d'ensemble et des informations sur la vie et l'organisation internationale) ; 4° *Code des Vœux et Résolutions des Congrès Internationaux* (coordination des desiderata principaux dans tous les domaines de la vie internationale) (en préparation).

## MOYENS D'ACTION

Le budget de l'Union est alimenté par les cotisations volontaires des Associations, par les subventions des États et par les libéralités du mécénat. Elle est notamment subsidiée par l'Union Interparlementaire et par la « Carnegie Endowment for International Peace ».

ADRESSE : *Office Central des Associations Internationales*. — Bruxelles, 3bis, rue de la Régence (Palais des Beaux-Arts).

Consulter la publication n° 25a : *L'Union des Associations Internationales*.

# **L'Union des Associations Internationales**

## **BUT ET PROGRAMME**

L'Union des Associations Internationales a été constituée à Bruxelles, en 1910, au cours d'un Congrès Mondial, auquel adhèrent 132 organismes internationaux.

Son programme est le suivant :

1° Grouper les Associations Internationales (institutions, fédérations, ligues, congrès, instituts, commissions, bureaux permanents, etc.), créées au cours des cinquante dernières années; établir entr'elles des relations permanentes, seconder leur action et leurs travaux, les amener à coopérer, à unifier leurs méthodes et à coordonner leur organisation et leur programme;

2° Etudier systématiquement les faits généraux de la vie internationale ; en dégager la conception pratique d'une organisation mondiale fondée à la fois sur le droit, sur le progrès scientifique et technique et sur la libre représentation des intérêts communs à toute l'humanité ;

3° Tenir les Associations Internationales comme la représentation la plus haute des diverses catégories d'intérêts mondiaux qu'elles ont fédérés internationalement ; les amener à se confédérer librement dans le but de poursuivre ensemble l'organisation de la vie internationale dans toutes ses parties ;

4° Créer un Centre International pour y aménager les installations matérielles nécessaires à l'activité de l'Union et à celle des Associations affiliées, ainsi que pour faciliter la gestion des grands intérêts mondiaux ;

5° Contribuer à développer les relations par delà les frontières, à accroître la solidarité humaine et à assurer la paix entre les nations.

# **L'Union des Associations Internationales**

## **BUT ET PROGRAMME**

L'Union des Associations Internationales a été constituée à Bruxelles, en 1910, au cours d'un Congrès Mondial, auquel adhèrent 132 organismes internationaux.

Son programme est le suivant :

1° Grouper les Associations Internationales (institutions, fédérations, ligues, congrès, instituts, commissions, bureaux permanents, etc.), créées au cours des cinquante dernières années; établir entr'elles des relations permanentes, seconder leur action et leurs travaux, les amener à coopérer, à unifier leurs méthodes et à coordonner leur organisation et leur programme;

2° Etudier systématiquement les faits généraux de la vie internationale ; en dégager la conception pratique d'une organisation mondiale fondée à la fois sur le droit, sur le progrès scientifique et technique et sur la libre représentation des intérêts communs à toute l'humanité ;

3° Tenir les Associations Internationales comme la représentation la plus haute des diverses catégories d'intérêts mondiaux qu'elles ont fédérés internationalement ; les amener à se confédérer librement. Mais le but de poursuivre ensemble l'organisation de la vie internationale dans toutes ses parties ;

4° Créer un Centre International pour y aménager les installations matérielles nécessaires à l'activité de l'Union et à celle des Associations affiliées, ainsi que pour faciliter la gestion des grands intérêts mondiaux ;

5° Contribuer à développer les relations par delà les frontières, à accroître la solidarité humaine et à assurer la paix entre les nations.